LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 44 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 18 FEVRIER 1949 PRIX: CINQ SOUS

Les évêques et les fidèles sont tenus de résister aux lois injustes

Les catholiques devront s'opposer à l'avènement de tout régime susceptible de porter atteinte aux droits de l'Eglise.

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Pie XII a adressé la parole le 14 février à un consistoire extraordinaire et secret sur le procès de S. E. le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie.

Le pape a déclaré que lorsqu'un gouvernement viole les droits de Dieu et de l'homme, "les évêques et les fidèles sont tenus en conscience de résister aux lois injustes".

Le pape a demandé des prières "afin que ceux qui foulent aux pieds la liberté de l'Eglise et les droits de la conscience humaine comprennent enfin qu'aucune société civile ne peut subsister après que la religion a été abolie, Dieu banni, pour ainsi dire".

Pie XII a dit aux 16 cardinaux réunis dans la salle consistoriale que le procès n'a pas été exactement exposé, et que l'état physique du cardinal ne s'explique que par de mystérieuses pressions.

Le pape a nié absolument que le Saint-Siège ait donné l'ordre au prélat de s'opposer à la république hongroise, comme le procès de Budapest tend à le faire croire.

L'assemblée commença à 9 h. 30 pour se terminer une demi-heure plus tard.

Excommunication solennelle

La Sacrée Congrégation du Consistoire a solennellement excommunié "tous ceux qui ont osé porter la main sur la personne du cardinal Mindszenty, qui l'on traduit en justice et ont participé à l'infâme sentence".

La loi canonique frappait déjà de l'excommunication de plein droit les juges et accusateurs du cardinal.

Voici les noms des cardinaux présents au consistoire: Leurs Eminences Alessandro Verde, Elia dalla Costa, Ernesto Ruffini, Eugène Tisserant, Giuseppe Pizzardo, Benedetto Aloisi Masella, Luigi Lavitrano, Pietro Fumasoni-Biondi, Frederico Tedeschini, Francesco Marmaggi, Demenigo Jorico, Massimo Massimi, Adeodato Giovanni Piazza, Nicola Canali, Giovanni Mercati, Giuseppe Bruno.

Le seul cardinal de naissance non italienne présent au consistoire était le vice-doyen du Sacré Collège, le cardinal Tisserant.

Les cardinaux étaient revêtus de leur soutane violette, le pape, de sa soutane blanche, du rochet et de la mozette. S. E. le cardinal Canali, grand pénitencier du Vatican, rencontra le pape dans la salle des Tapisseries, avant le consistoire, et le revêtit de la chape et de l'étole.

Mesure inusitée

Aucun consistoire semblable ne s'était réuni depuis un siècle au moins. L'appel du pape s'adresse à 400 millions de catholiques du monde entier.

La voix du pape trahissait une vive émotion, surtout lorsqu'il a nommé le cardinal Mindszenty au consistoire. Le passage du discours sur la résistance aux lois injustes viserait particulièrement l'Italie, où, depuis une semaine, 2,500,000 communistes ont lancé une campagne antireligieuse. On sait que le pape s'inquiète de l'appui que certains catholiques italiens ont donné aux communistes, lors de récentes élections. Le passage cité de son discours constituerait l'avertissement pour les catholiques de s'opposer à l'avènement de tout régime susceptible de porter atteinte aux droits de l'Eglise.

Parade de protestation au Whitehall

Mesdames "Mops" du Whitehall, à Londres, ménagères des bureaux du Parlement, paradent au son d'une flûte. Elles protestent contre la maigre augmentation de salaire qui vient de leur être accordée par Sir Stafford Cripps. Elles reçoivent à peu près 34 cents de l'heure. Elles avaient demandé une augmentation de 6 cents de l'heure; on leur en accorda une d'un demi-sou. (CW)

EN SASKATCHEWAN

Ouverture de la Chambre de la Saskatchewan

REGINA — Le 10 février, la députation provinciale assistait à l'ouverture de la session. Son Excellence le lieutenant gouverneur, le Dr J. M. Uhrich, donna lecture du discours du Trône.

Fait particulier, les sièges de la législature avaient été disposés différemment. C'est que la majorité du gouvernement a été diminuée aux dernières élections provinciales. Durant les quatre premières années, le gouvernement pouvait compter sur 47 députés, tandis que l'opposition ne comprenait que cinq députés libéraux. Trois autres députés représentaient l'armée. Aujourd'hui, le portrait est changé. Les députés C.C.F. sont au nombre de 31, il y a 20 députés libéraux et 1 député conservateur progressiste.

Le discours du Trône, cette pièce d'éloquence qui est supposée contenir les idées générales du travail de la session, est terne et vague. Il est fait de généralités. Rien de saillant. Il semble bien que les élections ont eu l'effet d'une douche d'eau froide sur l'enthousiasme socialiste. Le programme de socialisation, que devait réaliser le gouvernement C.C.F., sera donc modifié. Est-ce crainte de l'opinion ou d'une plus forte opposition, toujours est-il que le gouvernement durant la prochaine session se contentera de pérorer sur ce qu'il a accompli durant quatre ans, sans s'aventurer dans de nouvelles équipées socialistes.

C'est l'impression que nous laisse la lecture du discours du Trône dont nous donnons ci-dessous un résumé substantiel.

Voici les idées maitresses du discours en question:

1) Projet d'"électrification" des campagnes;

2) Projet d'irrigation et de conservation de l'humidité de concert avec l'Administration fédérale de la restauration de l'agriculture dans la Prairie;

3) Projet de loi relatif à la pasteurisation obligatoire du lait dans les villes et les villages;

4) Projet de loi pour la protection du sol et la stabilité de la vie rurale;

5) Extension du but de la loi des accidents d'automobile.

Ressources naturelles

Le discours du Trône montre le développement accompli durant l'année 1948 dans l'exploitation du minéral et prévoit une grande activité dans ce domaine en 1949. Des chercheurs de mi-

(Suite à la neuvième page)

S. Exc. Mgr Brodeur part pour Rome

CORNWALL, Ont. — L'évêque du diocèse d'Alexandria, S. Exc. Mgr Rosario Brodeur, D.D., est parti de Cornwall le dimanche 6 février pour New-York, en route pour Rome, en Italie, où il devra sendre visite ad limina en audience avec S. S. le Pape Pie XII. L'évêque est accompagné de M. le curé H.-Alcime Poirier, de St-Jean-Bosco, Cornwall.

Le R. P. R. Lavigne, O.M.I., doyen de la Faculté des Arts

OTTAWA—Le R. P. René Lavigne, O.M.I., secrétaire de l'école des sciences appliquées, a été élu doyen de la faculté des arts de l'université d'Ottawa, a-t-on annoncé récemment.

AU MANITOBA

Semaine bien remplie à la Législature du Man.

M. Edmond Préfontaine veut que la vente de la margarine soit contrôlée.

par Clément Bazin

WINNIPEG — La première semaine de la session s'ouvrit par une note d'optimisme. L'hon. J. C. Dryden annonça un surplus appréciable sur l'estimation prévue des revenus fiscaux; et cela est dû à une recrudescence marquée dans la consommation des liqueurs. Cet optimisme dura ce que durent les beaux jours de notre hiver sans fin, car la Chambre s'agita et s'anima avec la question de la redistribution des sièges. Le week-end, heureusement, donna une trêve à la chaleur législative, qui devait reprendre le lundi 15 février avec des discussions sur l'infâme produit oléagineux, dédaigneusement qualifié de margarine par les riches producteurs de beurre (qualité, "next to none"), tout au moins s'il faut en juger par son prix, car il aurait été fort à craindre que ledit produit ne fondit. Les discussions furent néanmoins assez calmes, calmes comme une "mer d'huile", c'est presque le cas de le dire.

Les liqueurs à l'honneur

L'hon. J. C. Dryden, trésorier provincial, révéla à la Chambre, le mercredi 9 février, que le Manitoba a réalisé, pour l'année 1947-48, un surplus de $4,425,-362 sur les estimations prévues par la Législature.

Le rapport public montrait que la totalité des dépenses pour l'année s'élevaient à $28,879,192, alors que les revenus atteignaient $33,304,555; soit approximativement $4,300,000, en plus des $89,667 de surplus budgétaire prévu pour ladite année fiscale de 1947-48.

Et cette montée prodigieuse du revenu, voire même miraculeuse, est due en majeure partie aux intoxicants, et pour l'homme et pour sa machine: taxes sur les liqueurs et taxes sur l'essence, soit, $1,785,000 de surplus pour les liqueurs seulement. On avait prévu un revenu de $5,000,000,

(Suite à la septième page)

Des chefs protestants sont accusés de trahison

SOFIA, Bulgarie — Un porte-parole du gouvernement bulgare annonce que quinze chefs protestants arrêtés sous des accusations d'espionnage pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fait des aveux complets.

Ceux qui sont arrêtés comprennent les chefs des Eglises congrégationaliste, méthodiste, baptiste, pentecostale, soit les Eglises évangéliques unies, en Bulgarie.

Une accusation en 5,000 mots leur impute de l'espionnage et autres crimes contre l'Etat sous la direction du pasteur Vassil Zyapkov, chef de l'Eglise congrégationaliste. Ce dernier a fait partie de la délégation bulgare pour le traité de paix au début de 1947. Il est accusé d'avoir mis les délégués anglo-américains au courant des décisions prises par la délégation bulgare.

Après les catholiques, les protestants

Ces accusations qui comprennent celle de transactions sur le marché noir ressemblent de façon étonnante aux charges faites contre le cardinal Mindszenty qui a été condamné à la prison pour la vie en Hongrie, autre pays étroitement dominé par les communistes.

(En Bulgarie, l'Etat a sévi contre un groupe religieux comparativement peu important au point de vue numérique. La religion nationale est l'Eglise grecque orthodoxe qui compte plus de 5,000,000 d'adhérents. Le dernier recensement ecclésiastique, celui de 1934, inscrit seulement 8,371 protestants en Bulgarie.)

(A New-York, un des chefs de la Northern Baptist Convention, dénomination à laquelle appartient le président Truman, a dit que ces accusations sont une "terrible chose", et il les annexe au procès pour trahison intenté au primat catholique de Hongrie comme élément de la persécution communiste de toutes les religions, prostestante, catholique ou juive.)

Les 15 pasteurs ont été arrêtés en décembre dernier et l'on prévoit qu'ils seront jugés prochainement, soit vers la fin du mois. On les accuse d'espionnage, de participation au marché noir et de calomnies contre l'Etat; on ajoute qu'ils ont cherché à faire occuper la Bulgarie par les forces américaines. Ils auraient eu des relations d'espionnage avec 13 citoyens britanniques et américains qui tous ont maintenant quitté le pays.

Accusations contre les pasteurs

On les accuse d'avoir incité un Etat étranger à une action hostile à la Bulgarie ainsi que d'avoir propagé des calomnies, de fausses rumeurs et des assertions injurieuses afin de créer de la méfiance envers le régime bulgare à l'intérieur comme à l'extérieur.

On ajoute que les accusés ont méprisé les troupes soviétiques et le Front national au cours d'une conversation avec le secrétaire de la légation américaine, M. Black. On dit qu'ils ont critiqué la Grande-Bretagne et les Etats-Unis parce qu'ils n'ont pas occupé la Bulgarie.

Le presbytère de Saint-Sauveur détruit par un incendie

QUEBEC — Un désastreux incendie a dévasté le presbytère de St-Sauveur et menacé l'église pendant quelques heures. Ce vieil édifice de quatre étages et un sous-sol a été considérablement endommagé. On estime officieusement les dommages à $75,000; mais aucun estimé n'est venu de sources autorisées.

Le feu a originé dans une chambre réservée aux visiteurs; une fissure dans la cheminée qui traverse cette chambre en serait la cause probable.

Une couronne qui ne se flétrit pas



Deux couronnes de roses placées sur cette statue de la Sainte Vierge — l'une en mai 1947, et l'autre en mai 1948 — n'ont rien perdu de leur fraîcheur originale. C'est ce que rapporte M. l'abbé J. Turner, curé de l'Eglise de Notre-Dame du Rosaire, à Heaton Norris, Stockport, en Angleterre, où se trouve la statue. La première couronne était composée de 22 roses-thé et celle de 1948 de 17 roses d'une autre couleur. Toutes ces fleurs ont gardé leur fraîcheur intacte. (NCWC).

Un plébiscite de ferveur: l'année du sacerdoce

MONTREAL — Tous savent maintenant qu'une grande croisade nationale de prières a été lancée au début de janvier et couvre déjà le pays. Il s'agit de souligner le Jubilé d'or sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Pie XII (3 avril); de préparer le Congrès Eucharistique National des Prêtres-Adorateurs (20-24 juin). Voici la division de l'année en quatre trimestres correspondant à autant d'intentions bien précises: Jubilé papal, Congrès Eucharistique National des Prêtres, le sacerdoce du monde entier, le recrutement des vocations sacerdotales. Un riche bouquet spirituel sera présenté au Souverain Pontife à l'occasion de l'Année Sainte de 1950. Et ainsi nous avons la certitude que le Canada religieux sera mis à l'honneur. Cette Croisade est confiée à l'Agrégation du T. S. Sacrement.

La première intention, spéciale aux mois de janvier, février et mars, porte nos coeurs soumis d'enfants de l'Eglise à rendre de ferventes actions de grâces au Ciel, qui dans sa Providence nous a donné le génial et saint Pontife actuel. Et le Saint-Père sera heureux d'apprendre le plébiscite de piété filiale que nous lui préparons, lui qui a demandé de fêter dans la prière l'étape glorieuse de son cinquantenaire sacerdotal, le 3 avril prochain.

L'appel lancé aux fidèles a déjà et sans trop de publicité pourtant dépassé toutes les espérances. De partout les réponses viennent nombreuses. C'est par dizaines de milliers que les feuillets de la croisade de prières s'envolent, pour revenir bientôt chargés de mérites. Faut-il signaler par exemple la J.E.C. Nationale, qui a mobilisé des milliers d'écoles? Faut-il signaler ces Congrégations enseignantes qui à leur tour ont promis leur part? Et jusqu'à ces moniales et contemplatives, qui dans le secret du cloître en font l'idée dominante de leurs intentions? Sans oublier les 30.000 membres de l'Apostolat des Malades. Une seule journée a vu partir 50,000 feuillets. Mais nous attendons toujours votre demande personnelle... Tout cela est gratuit. Toute demande doit être adressée à L'Année du Sacerdoce, 4450, rue St-Hubert, Montréal 34.

605,500 catholiques dans le diocèse de Québec

QUEBEC — D'après quelques statistiques arrêtées au 1er janvier 1949, la population catholique du diocèse de Québec compte 605,500 âmes. La population non catholique est de 10,800 âmes, répartie comme suit: hérétiques et schismatiques, 10,000; israélites, 500; autres infidèles, 300. La population totale est de 616,300. Les prêtres séculiers sont au nombre de 1,066 et les prêtres réguliers de 399, un total de 1,465 prêtres. Le diocèse compte aussi 65 congrégations: 26 congrégations religieuses d'hommes (cléricales, 18; laïcales, 8) et 39 congrégations religieuses de femmes. On trouve en outre sur son territoire: une université, un grand séminaire, 8 séminaires et collèges classiques, une école apostolique.

Le total des paroisses se chiffre à 281: 29 dans la ville archiépiscopale et 252 hors de la ville archiépiscopale.

Mgr R. Gagnon est nommé évêque

OTTAWA — Le délégué apostolique, S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, a annoncé le 11 février la nomination de Mgr Roméo Gagnon, vicaire général du diocèse de Nicolet, comme évêque du diocèse d'Edmunston, N.-B.

Mgr Gagnon, qui succède à Mgr M.-A. Roy, décédé en octobre dernier, fut ordonné prêtre en 1928 et devint docteur en droit canon à Rome. A son retour, il fut nommé professeur en droit canon à l'Université Laval, à Québec.

En 1940, il devint membre du personnel enseignant au séminaire de Nicolet, puis vicaire général du diocèse en 1946. Deux années plus tard, il était nommé prélat domestique. Mgr Gagnon est âgé de 45 ans.

M. E. Préfontaine quitte la coalition

WINNIPEG — Le mercredi 16 février, les membres de la Législature manitobaine éprouvèrent une certaine surprise en entendant M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, déclarer qu'il retirait son appui au gouvernement de coalition du Manitoba, en raison de ses "manières d'agir réactionnaires".

L'ancien membre libéral-progressiste donna suite immédiatement à sa déclaration en votant en faveur d'une motion de non-confiance proposée par le chef de l'opposition CCF, E. A. Hansford.



M. Préfontaine dit que dorénavant il occuperait un siège à la Chambre — lequel lui sera assigné sous peu — et qu'il assisterait aux sessions à titre de franc Libéral.

C'est la deuxième fois qu'une scission se produit au sein de la coalition depuis sa formation en 1940. En effet, en 1942, tous les partisans de la CCF lui retirèrent leur appui en bloc.

M. E. Simard décédé subitement lundi

MONTREAL — Me Eugène Simard, président de la commission des écoles catholiques de Montréal, est décédé subitement à sa demeure mardi des suites d'une attaque cardiaque, à l'âge de 54 ans.

En plus de diriger les destinées des écoles de la métropole, Me Simard était président du comité diocésain d'Action Catholique et du comité de réalisation de la Cité-Jardin. Il était également directeur de la Compagnie mutuelle d'immeubles, de la Caisse nationale d'économie, de Christin Limitée, et membre des clubs Richelieu, Canadien, Lac d'argent, etc. C'était un ancien président du comité régional de l'A.C.J.C. et un ancien membre très actif des sociétés S.-Vincent de Paul et S.-Jean-Baptiste.

Né à Montréal, le 9 janvier 1895, du mariage de M. et Mme J.-B.-M. Simard, décédés, il avait fait ses études primaires chez les Clercs de S.-Viateur, à l'école St.-Louis.

Discours émouvant du Pape devant les cardinaux

Le Très Saint-Père y exprime sa douleur des persécutions subies par l'Eglise de Hongrie.

"Vénérables Frères, Nous Vous avons convoqués aujourd'hui en ce consistoire extraordinaire pour vous ouvrir notre coeur accablé de la plus grande douleur. La cause de cette douleur vous est évidente, Nous n'en doutons pas: il s'agit d'une action très grave qui offense cruellement non seulement Votre très noble collège, non seulement l'Eglise entière, mais tous ceux qui croient à la dignité et à la liberté humaine. C'est pourquoi, à peine avons-Nous appris que Notre cher fils, Joseph Mindszenty, cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Strigonia, au mépris du respect dû à la religion, avait été témérairement emprisonné, Nous avons envoyé à Nos vénérables frères les archevêques et évêques de Hongrie, une lettre affectueuse pour protester publiquement et solennellement, comme la conscience de Notre devoir Nous l'imposait, contre l'offense faite à l'Eglise. Mais aujourd'hui que l'affaire en est venue au point d'avoir infligé un extrême déshonneur à ce très digne prélat, lequel a été mis en prison comme un réprouvé, Nous ne pouvons Nous empêcher de renouveler devant Vous une semblable protestation solennelle. Nous y sommes incité d'abord par les droits sacrés de la religion, à l'affirmation et à la revendication desquels cet énergique défenseur des choses saintes a longtemps travaillé avec un courage intrépide; ensuite, par le consentement unanime des peuples libres qui s'est manifesté de la façon la plus large et la plus évidente en paroles et en écrits venus même de ceux qui sont revêtus de l'autorité publique et de ceux qui ne partagent pas la foi catholique.

Mesures et procédés injustes

"Ce n'est pas, Vous le savez, à la pleine lumière du jour que s'est accompli le procès de ce prélat qui a tant fait pour la religion de ses ancêtres et la restauration des traditions. Des nouvelles, parvenues dès le début, causèrent une certaine inquiétude. En effet, ceux qui avaient fait parvenir de nations étrangères la demande de se rendre en Hongrie pour assister sur place au développement de ce procès, s'ils apparaissaient de quelque manière devoir juger et rapporter l'affaire avec sérénité, essuyèrent un refus de nature à leur faire croire, ainsi qu'à tous les autres hommes généreux et droits, qu'il se déroulait à Budapest un procès que ceux qui le faisaient semblaient craindre de voir étudié librement et publiquement par tout le monde civilisé. Au contraire, une justice vraiment digne de ce nom ne part pas d'opinions préconçues, elle ne s'appuie pas sur un jugement fixé d'avance, mais elle souhaite spontanément une libre discussion et accorde à chacun la liberté qui lui est due de penser, de croire et de parler.

Pressions mystérieuses

"Or, bien que les faits ne soient ni sûrement connus ni rapportés de manière claire et complète, Nous estimons cependant ne pouvoir omettre de mentionner le jugement que tout le monde civilisé a porté sur ce procès, spécialement sur le déroulement trop rapide de l'action, qui éveilla facilement des soupçons dans les esprits sur les accusations établies avec un art captieux, sur l'état physique du cardinal qui ne peut à la vérité se comprendre sans de mystérieuses et inavouables pressions, car cet homme d'une nature jusque-là énergique et d'une grande vigueur est apparu soudain si faible et si hésitant que sa manière d'agir semble porter accusation non contre lui mais contre ceux qui l'accusèrent et le condamnèrent.

"De tout cela, une seule chose est évidente: l'action judiciaire a eu pour but premier de bouleverser l'Eglise catholique en Hongrie, de la manière précisément dont parle la Sainte Ecriture: "Je frapperai le pasteur et les brebis seront dispersées" (Evangile selon saint Matthieu 26,31). Tandis donc que Nous réprouvons avec douleur cet événement plein de tristesse et que Nous le soumettons en quelque sorte au jugement de l'opinion publique et au tribunal de l'histoire elle-même, Nous faisons une chose que réclament absolument et les droits violés de l'Eglise et la dignité même de la personne humaine. Et d'une manière spéciale, il est contraire à la vérité d'affirmer comme on l'a fait durant le procès, que toute la cause qui est venue en jugement dépendrait du fait que le Siège apostolique, dans ses desseins et ses efforts de domination politique sur les peuples, aurait donné l'ordre de s'opposer à la République hongroise et à ses chefs, si bien que toute l'affaire retomberait sur ce même Siège apostolique.

Il faut résister aux lois injustes

"Nul n'ignore que l'Eglise catholique n'est pas poussée par des motifs terrestres, mais qu'elle admet quelque forme de gouvernement que ce soit, pourvu qu'il ne soit pas en opposition avec les droits divins et humains; en cas d'opposition, les évêques et les fidèles eux-mêmes, conscients de leur propre devoir, doivent résister aux lois injustes. Au milieu de ces circonstances, Vénérables Frères, le Père des miséricordes ne Nous a pourtant pas fait manquer de célestes consolations qui ont adouci Notre douleur. Elles proviennent en premier lieu de la foi tenace des catholiques hongrois, qui, bien qu'empêchés par les plus grands obstacles, font tout en leur pouvoir pour défendre la religion de leurs aïeux et pour renouveler les glorieuses traditions de leurs ancêtres. Elles proviennent ensuite de la confiance très ferme que Nous nourrissons dans Notre coeur paternel que les évêques de Hongrie s'efforceront toujours, en plein accord et avec sollicitude, de défendre la liberté de l'Eglise, affermis par cet espoir qui, venu du ciel et alimenté par la grâce divine, ne peut être affaibli ni éteint par les misères et les injustices de cette vie.

Appel à la prière de tous les fidèles

"Ces consolations d'en haut Nous sont aussi venues de Vous, Vénérables Frères, car Nous Vous avons vus, étroitement groupés à nos côtés en ces conjonctures, prendre part à Notre douleur et joindre Vos prières aux Nôtres: elles viennent également des autres cardinaux, archevêques et évêques de toutes les parties du monde qui, unis à leur clergé et à leur peuple, Nous ont exprimé dans des lettres émouvantes ou des télégrammes leur réprobation pour l'offense faite à l'Eglise, et Nous ont promis leurs prières publiques et privées. Nous souhaitons vivement que ces prières continuent à monter vers le trône de Dieu. Chaque fois, en effet, que l'Eglise est ballottée par de si graves tempêtes que les forces humaines ne peuvent les surmonter, il faut se réfugier avec confiance auprès du divin rédempteur qui seul peut apaiser les flots en furie et ramener une tranquille sérénité.

"Faisant donc intervenir la toute-puissante protection de la Vierge mère de Dieu, implorons du Seigneur que ceux qui souffrent les persécutions, la prison et les vexations, soient affermis par la rosée de la grâce divine et la force de la vertu chrétienne, et que ceux qui, témérairement, osent fouler aux pieds la liberté de l'Eglise et les droits de la conscience humaine comprennent finalement qu'en supprimant la religion et en bannissant Dieu, aucune société civile ne pourra jamais subsister, car seuls les principes sacrés de la religion peuvent équilibrer avec justice les droits et les devoirs des citoyens, consolider les fondements de l'Etat, régler par des lois bienfaisantes les coeurs des hommes et les diriger avec ordre vers la vérité.

L'enseignement de l'Eglise et la société civile

"Ce qu'écrivait le plus grand orateur romain, Cicéron: "Vous, pontifes... vous défendez la cité par la force de la religion plus sûrement que ne le font ses remparts" est infiniment plus vrai et plus certain quand il s'agit de la doctrine et de la foi chrétiennes. Que tous ceux qui tiennent les rênes de l'Etat reconnaissent donc ces vérités et que partout la liberté qui lui est due soit rendue à l'Eglise de sorte que, sans être gênée par aucune entrave, elle puisse éclairer la jeunesse et la former à la vertu, réaffirmer le caractère sacré de la famille et pénétrer de son influence toute la vie humaine. De cette action bienfaisante, la société civile n'aura à craindre aucun dommage, elle en retirera au contraire de très grands avantages.

"Car alors, Vénérables Frères, les relations sociales réglées avec justice et équité, la condition des indigents relevée comme il est nécessaire et rétablie selon la dignité humaine, les discordes enfin apaisées et les esprits pacifiés dans la charité fraternelle, pourraient heureusement préparer des temps meilleurs pour tous les peuples et pour toutes les nations, comme Nous le désirons ardemment et le demandons par de ferventes prières.

"Voilà, Vénérables Frères, ce que Nous avions à Vous faire connaître dans cette noble assemblée, à Vous qui nous assistez de si près dans le gouvernement de l'Eglise universelle, en prodiguant votre prudence éclairée et votre activité empressée".

Festival du collège le dimanche 20 février

1 h. p.m.:
Provencher vs C.S.B. II
Norwood Midgets vs C.S.B. Midgets
Maison-Chapelle vs C.S.B. VI

2 h. p.m.:
St-Pierre vs C.S.B. Vampirés
Ste-Agathe vs C.S.B. Atomes

3 h. p.m.:
L'Armée vs C.S.B. I

N. B. — Le grand club du Collège n'a pas encore perdu une seule partie des 17 jouées. Swan Lake a défait l'Armée deux fois; le Collège a défait Swan Lake. La partie entre l'Armée et le Collège promet d'être intéressante.

ATTRACTIONS

Course à relais.
Course à vitesse.
A ces courses prendront part des jeunes de plus de dix paroisses environnantes, telles St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Pierre, etc.
Courses en bicyclettes — en skis — à pieds — au ralenti.
Exhibition de crosse sur glace.
Exhibition de ballon-panier sur glace.
Mascarade.
Une période de 15 minutes mettra aux prises les Papas vs leurs Fistons. Ces Papas seront tous d'anciens élèves du Collège. C'est alors qu'on verra les Drs L'Heureux et LaFlèche, M. le député Préfontaine, M. le Dr Dandenault, de St-Pierre, etc., se faire donner une bonne raclée par leurs petits.

N. B. — Le personnel du Collège serait très enchanté de rencontrer les parents des élèves à cette occasion. Tous nos invités pourront s'acheter de quoi souper au Collège même. Après le souper, les collégiens ont permission d'aller à l'Olympic avec leurs parents.

AVIS

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que la municipalité rurale de Ste-Anne des Chênes a l'intention de voter un règlement pourvoyant à la fermeture de cette portion du Chemin du Gouvernement Fédéral, qui ne trouve à l'Est de la Frontière est de la Section 36-8-6 Est au Manitoba, telle qu'elle est indiquée en brun sur un plan d'arpentage assermeté par George A. Warrington, M.L.S., le 28e jour d'août 1948, et pour l'ouverture et l'établissement à la place d'une route ou d'un chemin public devant passer sur cette partie de ladite Section 36 telle qu'indiquée en rose sur ledit plan.

VEUILLEZ AUSSI PRENDRE AVIS que le Conseil de ladite municipalité, à sa réunion devant avoir lieu à la Salle Municipale de Ste-Anne, le 1er jour de mars 1949, entendra toute personne ou, par représentant, toute personne, qui prétend que son terrain a été affecté d'une manière préjudiciable par le règlement qui est proposé et qui, en conséquence, demande à être entendue.

NOTE: Une copie du plan dont il est question plus haut peut être examinée à mon bureau.

DATE ce 21e jour de janvier 1949.

C. GAUTHIER,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité de Ste-Anne.

M. Robert Schuman en Suisse

BERNE — Au cours de la visite qu'il a faite récemment au Conseil fédéral et dont le but officiel était de remercier la Suisse de l'aide apportée à la France pendant les dures années de guerre, le distingué ministre des Affaires étrangères a évoqué l'activité de la Croix-Rouge suisse et du Don suisse, relevant, entre autres, que, de 1942 à 1946, la France a bénéficié de dons s'élevant à une somme de 15.8 millions de francs suisses, dont 4.5 millions en 1945 pour la seule enfance française. Plus de 70,000 enfants français ont séjourné en Suisse où ils ont recouvré la santé et la joie de vivre. Le Don suisse a remis à la France des dons en espèces et en nature s'élevant à 28 millions de francs suisses.

Le président de la Confédération suisse, M. Nobs, a relevé que si la Suisse a pu, au cours de la guerre et dans cette période consécutive qui n'est pas encore la paix, soulager quelques souffrances et défendre certains droits, elle n'a fait qu'accomplir un devoir d'élémentaire solidarité humaine. Epargnée par la guerre, la Suisse eût failli à sa conception de la neutralité si elle n'avait mis à profit sa situation privilégiée pour protéger, là où elle le pouvait, les intérêts qui lui avaient été confiés et pour venir en aide aux victimes du conflit.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Doit-on croire à la lutte telle qu'elle se pratique de nos jours? Cette question a maintes fois été posée aux rédacteurs sportifs et est souvent demeurée sans réponse. Nous n'entreprendrons pas de vider cette querelle aujourd'hui. Contentons-nous d'examiner un peu ce qu'est la lutte moderne et essayons de profiter de l'expérience des autres. La télévision, qui a fait diminuer les assistances aux joutes de baseball, a aidé la lutte et, en bien des endroits où les promoteurs de lutte ne parvenaient pas à intéresser le public, on voit maintenant accourir des foules nombreuses. Même à New-York, où la lutte avait été bannie il y a une dizaine d'années, on s'attend à ce que plus de 8,000 spectateurs prennent le Garden d'assaut quand le promoteur Ed Strangler Lewis présentera son carnaval de lutte, une fois la semaine. Les rédacteurs sportifs de la métropole américaine n'ont pas reçu cette nouvelle avec joie, et plusieurs ont accusé la direction du Garden de vouloir se moquer des gens. Dan Parker, le rédacteur sportif qui dénonce tout ce qui lui paraît sujet à scandale, a maintes fois protesté contre cette décision de laisser les pachydermes retourner au Garden. Parker ne croit pas à la lutte et il dénonce ce sport comme un spectacle ridicule, présenté uniquement pour les "poissons". En dépit de toutes les protestations des chroniqueurs sportifs et de toutes les attaques contre la lutte, il n'en reste pas moins vrai que ces exhibitions offrent aux spectateurs de l'action qui ne va jamais au ralenti. Comme dans un film bien dirigé, les acteurs peuvent parfois être médiocres, mais le scénario est si bien arrangé que les spectateurs ne s'ennuient que très rarement. Nous n'avons jamais soutenu qu'il n'y avait pas de chiqué dans la lutte, car nous croyons que, dans un spectacle de ce genre, ce n'est pas tant l'issue du combat qui compte, que la manière dont s'y prennent les participants pour y arriver. La lutte est basée sur un vieux principe qui plaît toujours au peuple, la récompense de la vertu par son triomphe sur le vice. Mais, comme dans la vie, le mal remporte souvent la victoire sur la vertu, il fallait s'attendre à ce que les promoteurs de ces spectacles permettent au vice de triompher, même sur une longue période de temps. Il viendra toujours un temps où le lutteur qui tient le rôle du "vilain" recevra un juste châtiment pour ses crimes. Peut-on en demander plus à une production, si peu artistique qu'elle puisse paraître?

"Fake, fake!"

Les spectateurs qui suivent les séances de lutte entendent souvent les sceptiques s'écrier, au cours d'une bataille: "Fake, fake". Depuis dix ans que nous nous occupons de lutte, il nous a souvent été donné de rencontrer les plus grandes vedettes de ce sport et de discuter de cette question avec eux. Prenons par exemple, la réponse qu'Yvon Robert, de Montréal, le plus grand lutteur au monde, à notre humble avis, nous donnait il y a une couple d'années: "Je me souviendrai longtemps du soir où je luttais contre Ed Don George, à l'arène Mont-Royal. Don George était alors champion du monde et je me croyais de taille à le battre. Après une heure de lutte, Don George me lance hors de l'arène et je vais m'écraser sur une chaise. Je ressentis une douleur telle que je faillis perdre connaissance. Je remontai cependant dans l'arène pour continuer le combat. Don George m'appliqua alors un ciseau de corps et après deux minutes de ce traitement je dus abandonner la lutte. La foule en colère se mit à hurler "fake, fake", et plusieurs spectateurs voulurent même me faire un mauvais parti. Une fois revenu au vestiaire, le médecin de la commission athlétique vint m'examiner et il m'ordonna de me rendre immédiatement à l'hôpital. Je m'étais fait briser trois côtes". Yvon me rappelle ensuite qu'en luttant il s'est fait casser la jambe droite à trois reprises, et la jambe gauche une couple de fois. Il a de plus été blessé au dos, au côté, à la clavicule et à la tête.

Une autre opinion

Mais l'opinion de Robert paraîtra sujette à caution pour les amateurs de lutte, qui ne s'attendent pas à ce qu'un lutteur dénigre le sport qui lui a permis d'amasser une fortune. Aussi, nous allons maintenant raconter à nos lecteurs une expérience tenté par Andy O'Brien, du Standard de Montréal. Ceux qui connaissent O'Brien savent qu'il n'a pas froid aux yeux. Bâti en hercule, Andy mesure au moins 6 pieds deux pouces et fait osciller la balance à 220 livres. Il y a quelques années, O'Brien se mit à dénoncer la lutte en termes aussi violents que ceux de Dan Parker, de New-York. Mais Yvon Robert, alors champion du monde (version de Montréal), invita Andy à se rendre à son camp d'entraînement, pour voir comment les choses se passaient dans l'arène. Andy, qui a joué au hockey et au football, accepta l'invitation avec plaisir et il arriva un beau matin, au camp Maupas, dans les Laurentides. Il se mit immédiatement à l'entraînement et il voulut suivre Robert au travail. Il dut se lever à 6 heures du matin, nager une couple de milles dans les eaux glacées d'un lac des Laurentides, faire de la course à pied, de la culture physique, des poids et haltères et finalement il reçut une invitation pour faire un peu de lutte. Il accepta l'invitation et dès la première rencontre avec Robert une désagréable surprise l'attendait. Yvon l'empoigne par derrière la tête et l'envoie rouler sur le plancher. Il ramasse O'Brien, lui applique une prise de tête suivie d'une cravate russe et après avoir fait voltiger Andy par-dessus son épaule, il le couche au matelas. Cette première chute, en plus d'ébranler O'Brien considérablement, ébranla aussi ses convictions et le rédacteur sportif du Standard décida de prendre le reste de la journée pour se reposer. Le lendemain, O'Brien, frais et dispos, revint à la charge, bien décidé à ne pas se laisser prendre par la tête. Robert lui réservait une surprise cependant, et avant qu'O'Brien ne soit revenu de sa surprise, une solide savate mettait fin au combat. Andy quitta le camp le jour même, et cessa ses attaques contre la lutte.

Comme un film

Nous n'entreprendrons pas de soutenir que la lutte n'est pas arrangée à l'avance, mais, nous soutenons que pour encaisser les coups qu'ils se distribuent libéralement, les lutteurs doivent être en excellente condition physique. Ils ne s'arrachent pas les yeux, comme on pourrait le croire, mais les savates, les coups d'avant-bras et les torsions les plus variées épuisent vite; un homme qui ne serait pas au meilleur de sa condition physique ne pourrait pas durer longtemps à ce petit jeu, qui se répète jusqu'à quatre fois la semaine. Les sceptiques affirmeront qu'il faut savoir comment tomber pour ne pas se faire mal. Nous les invitons à pratiquer cela sur le plancher de leur chambre à coucher, et ils verront que même si on sait comment, une chute demeure toujours une chute. Tant que les promoteurs de lutte garderont à ce sport sa saveur de film de classe "B", avec comme conclusion un triomphe de la justice sur le mal, les clients afflueront à ces spectacles. Ce que l'amateur de lutte veut voir, c'est le héros se relever après avoir encaissé une raclée et punir sévèrement le violateur des lois. C'est ni plus ni moins que le vieil esprit biblique qui est demeuré dans le coeur des hommes, et qui réclame pour le crime, une punition égale et de même nature que le forfait. Pour que la vertu triomphe en dépit de toute la force du mal, on permet même à l'arbitre de disqualifier les violateurs les plus constants des règles de la lutte. Si les hommes pouvaient appliquer à la politique internationale cette sentence, qui sait si on ne parviendrait pas à donner plus de sérénité à une époque qui ne passera pas à l'histoire comme ayant été celle du triomphe de la justice sur le mal.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Johnny Belinda	II
Unfaithfully Yours	II
Blood On The Moon	II
Hamlet	II
Dulcimer Street	II
Tap Roots	II
The Best Years of Our Lives	III
Road House	III
June Bride	III
Harpoon	III

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250) kics)

VENDREDI 18 FEV.

7.30—Len Moen et ses Skyriders
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Café Parisien
8.45—Jeunesse Catholique
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.20—Les Aventures Scientifiques
10.00—Nouvelles
10.05—La musique avant toute chose
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O Canada

SAMEDI 19 FEV.

7.00—Ouverture — Réveil Matin
7.25—Prévisions horaire
7.30—Nouvelles
7.35—La Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Nos plus belles valses
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—La condition des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—Nos experts au clavier
12.30—Maestro, musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Marché du grain
1.30—A l'Opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250—suite
4.30—Menu musical
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Mon choix
5.30—Prévisions — condition des routes
5.45—La Bonne Chanson
6.00—Nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.15—Intermède
7.30—Andy Desjarlais et ses Early Settlers
8.00—Nouvelles
8.05—Polkas et chansons
8.30—Chansonnettes Françaises
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga
9.30—Veillée du samedi soir

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Ouverture — Réveil Matin
7.25—Prévision — Horaire
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Dans un tour de valse
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—La Condition des Routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Marché aux bestiaux—Horaire
12.15—Nos experts au Clavier
12.30—Maestro, Musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 -suite
4.30—Intermède
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Forum Ecolier
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Forum Ecolier
6.00—Nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte (suite)
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Rendez-vous des trappeurs
7.15—Intermède

10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
10.50—Résumé des nouvelles
11.00—O Canada!

DIMANCHE 20 FEV.

1.00—Ouverture
1.10—Résumé des Nouvelles
1.15—Récital de Piano
1.30—Nos plus belles valses
2.00—Opéra
3.00—Ballades et chansons
3.30—Le tour de mon pays
4.00—Le grand concert
5.00—Nouvelles
5.05—Un orchestre en vedette
5.30—Heure Religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Concert populaire
6.30—Nos Albums Victor
7.00—Nouvelles —
7.05—Intermède
7.15—Odyssée d'un Conquérant
7.30—En vedette
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nouvelles
8.30—L'Heure Dominicale
9.00—Nouvelles
9.05—Intermezzo
9.30—Le ciel par-dessus les toits
10.00—L'heure exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

LUNDI 21 FEV.

7.30—Mémoire du Docteur Lambert
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Ted Komar à l'accordéon
8.45—Sur les rayons de notre discothèque
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.30—Le Théâtre dans un Fauteuil
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

MARDI 22 FEV.

7.30—Ralliement du rire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Pat Pender et ses Happylenders
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.30—Le destin s'amuse
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

MERCREDI 23 FEV.

7.30—Let's Learn French
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Eureka
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.30—L'école des parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

JEUDI 24 FEV.

7.30—Avant-Première
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaineers
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.30—Nos artistes du bon vieux temps
9.45—Musique d'Amérique latine
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

Chronique de CKSB

Voici les changements dont nous avons parlé depuis déjà quelques semaines. Vous avez appris que l'un de nos annonceurs réguliers depuis les débuts du poste nous a quittés mercredi dernier, le 16 février pour accepter une autre position comme annonceur au poste CKCH, de Hull.

Départ de M. Bergeron

En effet, c'est avec regret que nous voyons Henri Bergeron nous quitter. Ses nombreux talents avaient été mis à profit pour toutes les classes de nos auditeurs. Ses gaies reparties du matin savaient mettre de bonne humeur ceux qui s'étaient levés un peu maussades; il savait même jouer du violon et de la guitare au besoin. Mais ce sont surtout les écoliers et les écolières de la province qui vont manquer leur "oncle Henri." Ce n'est pas le moment aujourd'hui de lui rendre un plus long hommage dans cette chronique, mais nous voulons tout de même, au nom de nos auditeurs, lui souhaiter bon succès dans ses nouvelles fonctions.

Mlle Liliane Bergeron

En partant, Henri nous laisse comme héritage sa soeur, Liliane, qui assumera les fonctions d'annonceur féminin tous les matins de 9 h. à 11 h. Elle donnera un tout nouveau cachet à nos programmes d'élément féminin. Depuis septembre déjà, les ménagères ont connu ses talents et nous savons que toutes les dames seront heureuses d'apprendre que sa visite quotidienne sera plus longue qu'elle ne l'a été jusqu'ici.

M. Claude Cloutier

Claude Cloutier assumera également la fonction d'annonceur à certaines heures du jour. Ce jeune homme de talent est déjà connu de nos auditeurs, puisqu'en 1947 il avait agi comme annonceur de relève durant la période de vacances. D'ici quelques semaines, vous remarquerez qu'à cause de ces changements il y aura certaines modifications à l'horaire.

Mlle Denise Toussaint

Notre artiste invitée au programme des artistes de CKSB, dimanche prochain, sera Mlle Denise Toussaint qui fera valoir, encore une fois, ses talents musicaux dans un récital d'un quart d'heure.

Programme sur les Missions

Les Pères Blancs d'Afrique, qui ont installé une procure à St-Boniface depuis quelques mois, feront les frais d'un programme d'un quart d'heure sur les missions, le dimanche soir à 7 h. 15 à compter de dimanche prochain, le 20. Nous savons que ce programme saura intéresser nos auditeurs, jeunes et vieux.

Ceux qui désirent prendre part à notre grand concours des violoneux sont priés de nous faire parvenir leur nom le plus tôt possible, puisque ce concours doit commencer au début du mois de mars.

Campagne antituberculeuse active à St-Boniface

M. l'échevin J.-G. Van Belleghem, président général de la campagne de radiographie antituberculeuse dans la ville de St-Boniface, se dit satisfait du travail accompli jusqu'ici par les divers comités de ce service offert gratuitement à la population. L'examen des employés des usines et des bureaux sera vraisemblablement terminé cette semaine et tous les efforts des comités se concentrent maintenant sur le point si important d'obtenir, des résidants de St-Boniface, une pleine coopération et une assistance de cent pour-cent à la clinique qui sera ouverte au public en général à partir du mardi 22 février. Cet examen, dirigé en vue de l'enraiement complet de la tuberculose, révèle parfois des symptômes d'autres maladies insoupçonnées. Tout citoyen devrait donc se faire un devoir de se rendre au lieu indiqué et de se soumettre à la radiographie.

Statistiques

D'après les statistiques, le nombre des mortalités dues à la tuberculose a sensiblement diminué depuis le début du siècle et représente aujourd'hui seulement vingt-cinq pour-cent de ce qu'il était alors. Mais ce pourcentage, si faible paraît-il, doit être réduit encore car il représentait l'an dernier le nombre considérable de 5,000. Il est donc de l'intérêt général et particulier de tous de travailler à enrayer ce fléau en aidant aux autorités médicales à découvrir les personnes atteintes de la tuberculose qui sont par le fait même un danger de contamination pour les autres citoyens.

Prix décernés à la ville

La ville de St-Boniface jouit d'un standard de santé enviable ayant mérité, au cours des deux dernières années, les prix des associations "American Public Health" et "Canadian Public Health", décernés en Amérique du Nord à la ville de population moindre que de cent mille habitants détenant les plus hauts records de santé.

La liberté de la presse est l'asservissement des esprits.
Mgr DUPANLOUP.

Pilote à 50 ans

Le capitaine O. P. Jones âgé de 50 ans, vient de compléter 18,500 heures de vol pendant lesquelles il a parcouru une distance de 3,000,000 de milles sur tous les points du globe. Bien qu'il dépasse de dix ans l'âge où la "British Overseas Airways Corporation" accorde une pension à ses pilotes, le capitaine Jones se sent en parfaite santé et ne pense pas à se retirer pour quelque temps encore. Natif de Kent, en Angleterre, le capitaine Jones servit avec le corps d'aviation royale en 1917. (CW).

En Colombie
Maillardville

N.-D. de Fatima

Partie de cartes

Une magnifique partie de cartes, organisée par Mme D. Doucette, eut lieu récemment à la résidence de sa fille, Mme A. Lemieux.

Les prix furent distribués comme suit: prix d'entrée, Mme A. Gagnon; 1er prix, Mme F. Poulin, 2ème prix, Mme A. Gagnon; prix des messieurs: MM. A. Fontaine et A. Doucette; prix de rafle, Mme F. Filiatrault.

Un délicieux goûter fut servi. On passa une agréable soirée de famille car nos Canadiens français de Fatima forment vraiment une grande famille — un petit Québec, comme diraient quelques-uns — fidèle aux traditions et aux coutumes de ses pères.

Nos malades

Mme M. Lizée, qui a subi une grave opération, est maintenant de retour chez elle. Nous lui souhaitons une complète guérison.

M. M. Filiatrault est gravement malade à sa résidence. Il fut recommandé aux prières le dimanche 13 février. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nanaimo

Le cercle de la Fédération Franco-Canadienne s'est réuni le dimanche 6 février chez M. et Mme J.-A. Myette. Malgré le mauvais temps, près de trente personnes étaient présentes. On oublia pendant cette soirée la langue prédominante en notre charmante petite ville et on se régala d'une conversation en notre belle langue maternelle.

Après quelques joyeux chants, une partie de whist s'est organisée et un goûter fut servi par les dames. M. Defontaine a fait quelques démonstrations de radio-esthésie qui ont fort intéressé l'assistance.

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 6 mars au domicile de M. et Mme Smith.

ABC **LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE** ABC

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba,
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan,
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619 avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50, autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Hôpitaux neutres et catholiques

Le Bureau des gouverneurs de l'hôpital civique de Saskatoon a ordonné la réorganisation complète du personnel de cette institution en raison de l'indiscipline et de l'incompétence de l'administration. M. E. V. Walshaw, nommé surintendant, devait procéder à la réorganisation avec l'aide d'une firme de vérificateurs officiels.

Les gouverneurs se sont rendu compte que l'administration ne faisait pas son devoir. Les rapports semi-annuels et mensuels étaient très en retard. Ce qui avait pour cause d'entraver le progrès de l'hôpital, de nuire aux relations entre la Commission gouvernementale des hôpitaux. A la fin de janvier, la Commission n'avait pas encore le rapport financier du mois de décembre. L'on sait que pour obtenir un redressement des taux que verse la Commission aux hôpitaux par lit, l'administration locale doit faire parvenir un rapport semi-annuel au préalable. Or, le personnel de l'administration de l'hôpital de Saskatoon aurait négligé de se conformer à cette formalité en retardant la présentation d'un rapport détaillé des activités et du fonctionnement de l'institution.

La situation exigeait une intervention des gouverneurs. L'enquête a révélé une mauvaise administration. Certains gouverneurs ont eu des phrases peu flatteuses du genre de celles-ci à l'égard du personnel: "Just a tea party!" "A complete mess!"

La situation financière de l'hôpital n'est pas brillante. Et si la Commission gouvernementale n'augmente substantiellement son octroi, l'hôpital civique de Saskatoon aura un déficit de $70,000 en 1949. Le rapport financier de l'année 1948, à la fin de novembre, n'était pas très encourageant pour les gouverneurs, puisqu'il révélait déjà un déficit global de $81,093.

Une telle situation ne pouvait qu'alarmer les gouverneurs, qui représentent les contribuables. En face de l'incurie, de l'indiscipline et de l'incompétence, causes du "complete mess", ils ont dû agir.

Ce cas illustre bien ce que nous écrivions, il n'y a pas très longtemps, au sujet de l'étatisation de la médecine. De fait, lorsque l'administration n'est pas directement intéressée dans le bon fonctionnement d'une institution, d'une industrie, d'une oeuvre, le coût d'opération monte graduellement. Pourquoi économiser? C'est le gouvernement, ou la ville, ou la municipalité qui paie! Alors allons-y largement! N'est-ce pas la disposition psychologique du fonctionnaire, de l'employé qui, très souvent, ne travaille que pour son salaire sans aucune préoccupation du succès de l'oeuvre, de l'industrie, de l'institution à l'administration de laquelle il est préposé ou attaché.

Une comparaison entre les hôpitaux civiques et les hôpitaux privés démontre de toute évidence la supériorité d'administration des hôpitaux privés au point de vue économique. Il existe depuis des années deux genres d'hôpitaux dans les principales villes de l'Ouest: les hôpitaux civiques et les hôpitaux privés, c'est-à-dire les hôpitaux qui reçoivent en outre de l'octroi gouvernemental des subsides spéciaux des villes et des municipalités, et ceux qui ne touchent aucun secours pécuniaire en plus de l'octroi gouvernemental. Or, les hôpitaux civiques ont toujours coûté plus cher que les hôpitaux privés. Les contribuables ont sans cesse comblé de forts déficits enregistrés par les hôpitaux civiques. Par ailleurs, les hôpitaux privés ont réussi à boucler leur budget et à se perfectionner sans grever le public. Même à l'heure présente, alors que le gouvernement défraie le coût d'hospitalisation, certains hôpitaux civiques ne peuvent fonctionner sans déficit.

En dépit du coût exorbitant de l'administration des hôpitaux civiques, on persiste en certains milieux à mousser le projet de la nationalisation de ces institutions. Si un tel projet se réalisait, les déficits seraient plus nombreux et plus considérables. C'est dans les millions qu'ils se chiffreraient. Il se trouve aussi des gens à tournure d'esprit assez étrange qui voudraient que les déficits des hôpitaux civiques soient comblés par l'économie du personnel des hôpitaux privés dans le plan général d'hospitalisation gouvernemental par le truquage des salaires, à savoir que le personnel des hôpitaux privés ne prenne pas de salaire ou que le salaire soit ajouté au capital.

Nous conseillons à ces gens de faire l'essai de leur théorie auprès du personnel des hôpitaux civiques, puisque ces derniers ne peuvent équilibrer leur budget. Pourquoi pas? Oh! mais à compte, aucun hôpital civique ne pourrait fonctionner, parce que personne ne s'engagerait à travailler par charité. Ce qu'en toute justice l'on ne peut demander au personnel des hôpitaux civiques, pourquoi l'exigerait-on du personnel des autres hôpitaux, à qualification égale?

Donc, que l'on applique le remède là où existe le bobo. Que l'on fasse disparaître le "complete mess" et les "tea parties", c'est-à-dire la prodigalité, l'incompétence, l'incurie administratives de certains hôpitaux civiques, et notre système d'hospitalisation s'en portera beaucoup mieux.

J. V.

Travail de nos visiteurs d'écoles

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'est assuré, depuis le mois de septembre, les services de deux prêtres diplômés en pédagogie qui surveillent l'enseignement de la religion et du français auprès de nos enfants. M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier et le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., ont tous deux réalisé un travail extraordinaire qui portera de très heureux fruits.

Une brève énumération de l'oeuvre qu'ils ont déjà accomplie convaincra les membres de l'Association d'Education de la sagesse de la décision qui fut prise l'été dernier de demander à S Exc. Mgr l'Archevêque de consacrer deux prêtres à la visite des écoles.

Voici un résumé succinct du travail accompli par le R. P. Belcourt:

i) Visites:

Ecoles visitées	65
Classes visitées	163
Nombre d'élèves	5150

ii) Divers:

Réunions pédagogiques	24
Sermons	5
Causeries	3

iii) Articles:

Trois articles pour le Bulletin des Institutrices.

Quant à l'abbé Deniset-Bernier, en plus d'avoir donné un cours aux normaliennes chaque semaine, il a tenu 3 réunions d'institutrices, a prononcé 7 sermons sur l'Education, a visité 82 écoles, et 126 classes.

A chaque réunion de l'Exécutif de l'Association d'Education un rapport détaillé sur la situation scolaire au point de vue religieux et français a été soumis aux membres qui peuvent ainsi suivre le progrès déjà accompli et suggérer les moyens de corriger les situations encore boiteuses.

L'Association d'Education se réjouit du travail qui a été accordé et elle est heureuse de reconnaître le mérite de ses visiteurs d'écoles.

Université bilingue à Edmonton?

Le **Devoir**, de Montréal, publiait en troisième page de son édition du 11 février une nouvelle de son correspondant d'Ottawa selon laquelle "les Oblats de Marie Immaculée songeraient à fonder une deuxième université bilingue à Edmonton, Alberta. Cette Université desservirait les catholiques des prairies comme l'Université d'Ottawa dessert les catholiques d'Ontario . . . Pour obtenir les fonds nécessaires au lancement d'une entreprise aussi considérable, dit encore le **Devoir**, les Oblats auraient songé à la fondation Rockefeller à laquelle ils demanderaient un don de $1,000,000. Les négociations seraient assez avancées avec la fondation Rockefeller à ce que nous avons pu savoir et la nouvelle université bilingue pourrait se fonder dans un avenir prochain ..." Nous sommes autorisés à déclarer que "la rumeur publiée par le **Devoir** est fausse."

L. L.

Les effets des comiques

Des tragédies récentes, survenues aux Etats-Unis, viennent confirmer les avertissements lancés contre le grave danger que constituent pour les jeunes les comiques basés sur des histoires de meurtriers et de "gangsters".

A Talladega, Ala., un machiniste de 19 ans a été arrêté pour un double meurtre, commis après la lecture d'un livre de comiques dans lequel le récit d'un double assassinat, portant des ressemblances frappantes avec celui que le jeune homme accomplit, l'inspira sans doute dans son crime. Les victimes furent sa jeune femme et son amie, âgées respectivement de 19 et 23 ans. Il jeta les corps dans un puisard où ils furent découverts par la police.

A Cleveland, des membres de la police ont déclaré avoir découvert un jeu appelé "le jeu de la mort soudaine" auquel des adolescents se livraient au milieu de la circulation.

Selon la police, les jeunes se rangeaient le long de la rue, et sur le signal d'un chef, qui criait un nom ou un numéro tiré d'un livre de comiques, celui qui était désigné devait se lancer dans la rue devant les automobiles qui approchaient. Le jeu fut découvert à l'occasion d'un accident dans lequel une petite fille âgée de six ans fut blessée.

Il est d'une extrême importance, devant ces faits et bien d'autres, de réaliser enfin que les jeunes ont besoin de lectures formatrices, qui leur proposent un autre idéal que celui des meurtriers et des bandits. Si ce sont les seuls modèles dont ils entendent jamais parler, pourquoi se surprendre si un jour, ils décident de suivre leur exemple?

P. G.

On me croirait donc, j'en suis sûr, lorsque je protesterais que je me crois inférieur en talents et connaissances à la plupart des écrivains que vous avez en vue dans ce moment autant que je les surpasse par la vérité des doctrines que je professe.

J. de MAISTRE.

• • •

Ne pas retenir la vérité captive, la publier sur les toits, voilà le devoir de l'homme de bien; souffrir persécution pour elle, voilà peut-être sa récompense.

Vte de BONALD.

Balance à sens unique



Billet du vendredi

Centenaire de la mort d'Emily Brontë

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

On vient de célébrer en Angleterre le centième anniversaire de la mort d'Emily Brontë, auteur d'un des plus grands romans du XIXe siècle, ce "Wuthering Heights" qui n'a son pareil dans aucune littérature, connu en français sous ce titre: "Les Hauts de Hurlevent". Si l'écrivain revenait sur terre, elle s'étonnerait sûrement de sa propre gloire. Car elle était extrêmement modeste et ne chercha jamais la notoriété. La première édition de son livre ne parut pas même sous son nom, mais sous le pseudonyme d'Ellis Bell. Sa soeur, Charlotte, déjà connue comme romancière, lui consacra une préface où elle avait l'air de demander pardon de l'inexpérience de l'auteur, et des défauts de l'ouvrage. Cela se passait en 1847. Les critiques du temps virent dans "Wuthering Heights" une oeuvre supérieure à celle de Charlotte, et celle-ci s'en montra mortifiée. Le livre connut un succès que personne n'espérait et il en circule aujourd'hui, dans le monde entier, des millions d'exemplaires. En 1943, une maison d'édition américaine en distribua plus de 350,000. L'année suivante, le cinéma en présentait une adaptation. La meilleure traduction française parut en 1925, remplaçant la seule, incertaine et résumée, que l'on connaissait alors sous le titre bébête: "Un Amant". Léon Daudet souligna l'événement dans un article enthousiaste à l'**Action française**, donnant le livre comme l'un des plus caractéristiques de la littérature anglaise. Le traducteur était Frédéric Delebecque.

★

Le roman est rude, d'une remarquable intensité d'émotion. On a dit que la psychologie des personnages était par trop simple, ce qui est probablement vrai. Créés de toutes pièces par l'auteur, dont l'existence fut celle d'une recluse, tirés de son imagination et de ses rêveries de jeune fille abandonnée à elle-même, ils vivent cependant d'une vie haletante. Daudet estime que peu d'écrivains plongèrent aussi avant qu'Emily Brontë "dans les ténèbres de la nature humaine". Le drame qu'elle raconte en est un d'amour et de passion, de désespérance, dans l'atmosphère puritaine de l'ère victorienne. L'extraordinaire, c'est qu'il ait été conçu par une jeune fille ignorante de tout, qui n'avait pas trente ans et qui ne quitta jamais son coin de province. L'action se déroule dans les landes du Yorkshire, ces "moores" désolés sans cesse battus par le vent, où la pluie et le froid règnent en maîtres pendant la moitié de l'année. Hommes et femmes mis en scène reflètent l'âpre paysage, sombres, violents, poussés au noir pour la plupart. Ainsi Heathcliff, Cathy, Hindley, le serviteur Joseph, dont la conduite paraît habituellement inhumaine. Edgar Linton et Catherine se montrent plus normaux et mettent un peu d'air frais, de soleil et de douceur, dans un monde qui n'en connaît guère. Il va sans dire que le roman prit les gens par surprise, créa en son temps une sorte de scandale. Il était d'un réalisme, d'une vérité, d'une crudité qui ne ressemblaient à rien de ce que l'on connaissait en Angleterre, à un moment où, selon Stevenson, les écrivains étaient "muselés comme des chiens".

★

Née en 1818, Emily Brontë était la deuxième de ce trio des soeurs Brontë, dont les noms ne se séparent point en littérature. Les autres étaient Charlotte et Anne, nées en 1816 et 1820. Elles étaient filles d'un pasteur irlandais, sévère et pauvre, qui répondait au nom de Patrick, et de Maria Branwell. La famille s'installa à Haworth, dans le Yorkshire, en février 1820. La mère mourut dix-neuf mois plus tard, et le pasteur, qui avait trois autres enfants, deux filles et un fils, fit appel à une belle-soeur pour l'aider à les élever. L'histoire de la famille en est une de malheurs successifs. Scrupuleux dans l'exercice de son ministère, le révérend Brontë s'occupa peu de l'éducation des enfants, qu'il abandonna à Miss Branwell, puritaine dans le sens le plus étroit du mot. Pendant longtemps, la famille n'a qu'une ambition: voir réussir le garçon Branwell, beau comme on l'est rarement, apparemment doué, mais qui s'enivre régulièrement chaque soir et mourra fou. Les filles dévorent des livres. Elles écrivent pour se distraire de leur solitude: des poèmes, des chroniques, n'importe quoi. Puis elles se mettent à publier. Pendant longtemps, Emily ne paraît pas y songer, car elle est la ménagère de la famille, levée tôt et couchée tard, occupée à cent besognes. Et c'est tout à coup "Wuthering Heights", d'abord mal accueilli du public, où l'auteur transpose les malheurs de sa famille, le propre vide de son coeur et la détresse qui est sienne. Emily Brontë devait mourir en 1848, un an après la publication de son roman, et Anne, l'année suivante. Quant à Charlotte, elle épousa en 1854 le pasteur Nicholls, d'Haworth, tomba malade à son tour et mourut en 1855.

L'ILLETTRE.

(reproduction interdite)

LE MESSAGE DU PAPE EST ARRETE

VATICAN — La personne qui apporta en Hongrie la lettre que le pape adressa à l'épiscopat hongrois, en date du 2 janvier, pour protester contre l'arrestation du cardinal Mindszenty fut appréhendée trois jours après son arrivée dans ce pays, apprend-on dans les milieux religieux. Il s'agit d'un père jésuite de nationalité hongroise qui passa de longues années à Rome mais dont on ne révèle pas le nom.

UN LIVRE BLANC DU CARDINAL MINDSZENTY

LUXEMBOURG — En vertu d'instructions données par le cardinal Mindszenty avant son arrestation, une société suisse d'éditions publiera très bientôt un livre blanc qui paraîtra sous le titre: "Quatre ans de lutte de l'Eglise en Hongrie."

La Chronique »»» Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Etude sur le pacte de Sécurité de l'Atlantique-Nord

OTTAWA — 16 — Le pacte de Sécurité de l'Atlantique-Nord demeure, avec le Plan Marshall et ses diverses applications, le principal projet de politique internationale soumis à l'attention des capitales occidentales. On en scrute les multiples aspects et conséquences. On le compare aux alliances déjà existantes et on se demande s'il ne contredit pas des traités intervenus entre certains de nos Alliés et la Russie contre laquelle le nouveau pacte est manifestement dirigé. C'est cet angle du problème qu'étudie M. Curtis P. Nettels, professeur d'histoire américaine à l'université Cornell, dans une lettre adressée au **New York Times** du 7 février. M. Nettels s'en tient à l'analyse du traité anglo-russe de 1942. Mais on pourrait en dire autant du traité franco-soviétique.

Dans un récent document publié par le Secrétariat d'Etat de Washington, intitulé: **Building the Peace,** on soutient que les Etats-Unis s'uniront à six autres pays dans **une Communauté nord-atlantique.** La participation des Etats-Unis à une telle **Communauté** serait nécessaire à leur protection. La menace à la sécurité américaine proviendrait de l'Union soviétique. On implique, par le fait même, que cette dernière est susceptible de poser un acte d'agression. Le danger d'agression serait tel que les Etats-Unis doivent abandonner leur historique politique d'isolement et s'unir à des associés dans le but de prévenir ce crime ou d'y faire face quand il sera commis. Or, parmi les associés des Etats-Unis dans cette tâche, se trouve la Grande-Bretagne, une alliée légale de la Russie.

Histoire et explications

On nous permettra bien de citer le passage suivant de l'étude de M. Nettels. "En face de l'alliance russo-britannique, dit-il, la différence que l'on apporte entre l'Angleterre, amie de la paix, et la Russie, pays agresseur, est purement fictive. Les hommes d'Etat les plus expérimentés du Royaume-Uni ont consenti sciemment à l'alliance anglo-russe. Ils y ont consenti environ neuf mois après l'abandon du pacte Staline-Hitler, peu de temps après la guerre russo-finlandaise. Le communisme prévalait en Russie, en mai 1942, aussi complètement qu'aujourd'hui. Il n'y avait rien, dans la situation de la guerre en 1942 qui obligeait la Grande-Bretagne à se lier pour une période de vingt ans, à ne pas prendre d'action efficace, conjointement avec les Etats-Unis, contre la Russie".

En maintenant son alliance avec Moscou, Londres ferme les yeux sur les actes de la Russie, elle a même partie liée avec elle. Le maintien de l'alliance pose le dilemme suivant: ou la Russie n'est pas coupable d'offenses sérieuses, ou l'Angleterre est également responsable avec la Russie des offenses qui ont été commises.

Conséquences de ce traité

M. Nettels poursuit son raisonnement avec logique. Si la Russie n'est pas coupable d'offenses sérieuses, dit-il, il n'y a aucune raison de signer le traité de l'Atlantique-Nord. Si, par contre, la Russie est coupable d'offenses sérieuses, alors la Grande-Bretagne devrait dénoncer un traité qui la lie à un pays qui commet de tels actes.

Tant que l'alliance anglo-russe subsistera, le traité de l'Atlantique-Nord engagera les Etats-Unis dans une alliance avec "une alliée de la Russie". Le traité ne saurait donc pas être dirigé contre la Russie, puisque cela voudrait dire que la Russie est une criminelle en puissance et qu'une pareille imputation impliquerait une responsabilité et une complicité de la part du Royaume-Uni. Là-dessus, M. Nettels bâtit une thèse par laquelle il tend à démontrer que si le pacte de l'Atlantique-Nord n'est dirigé contre la Russie, il n'a qu'un but: celui de faire assumer par les Etats-Unis les frais de la défense de cette zone de sécurité, notamment de la défense du Royaume-Uni. C'est pourquoi sans doute parlait-on dans le document auquel nous faisions allusion au début de cet article, de la création d'une **Communauté nord-atlantique.** M. Nettels rappelle qu'en novembre 1947 le général Marshall, alors Secrétaire d'Etat, déclarait que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis possédaient une souveraineté commune: cette déclaration n'a jamais été désavouée par le gouvernement de Washington.

La position de l'Angleterre

Revenons plutôt à la question des relations anglo-soviétiques. D'après l'auteur de la lettre au **New York Times,** la situation de l'Angleterre ne serait pas la même que celle des Etats-Unis. L'Angleterre peut, à la rigueur, soutenir que le pacte de l'Atlantique-Nord est dirigé, non pas contre la Russie, mais contre une Allemagne ressuscitée de ses ruines.

Cependant, du point de vue des Etats-Unis, le pacte de l'Atlantique-Nord ne peut être dirigé que contre la Russie, vu les récentes et nombreuses déclarations des membres du gouvernement Truman. En accusant la Russie d'entretenir des visées criminelles, les Etats-Unis se trouvent à porter atteinte également aux alliés de la Russie, donc au Royaume-Uni. C'est pourquoi l'inclusion de l'Angleterre dans le pacte projeté ne devrait avoir lieu qu'après que cette dernière aurait dénoncé le traité anglo-russe de 1942, puisque ce traité anglo-russe défend expressément au Royaume-Uni de faire partie d'une coalition qui serait dirigée contre la Russie.

Et si, par ailleurs, le pacte de l'Atlantique-Nord n'est pas dirigé contre la Russie, il ne peut être dirigé contre aucun autre pays, du point de vue américain, puisqu'aucun autre pays à l'heure actuelle, n'est en mesure de menacer la sécurité du continent américain.

Le Canada est intéressé

Qu'on ne dise pas qu'il s'agit là d'une discussion stérile. Le Canada est directement intéressé à approfondir la question, à découvrir les motifs réels du pacte, à refuser d'être partie à une alliance boiteuse qui masque des buts différents de ceux qu'on agite devant l'opinion publique. Nous savons tous que le projet du traité de l'Atlantique-Nord nous a été présenté comme un suprême moyen d'éviter la guerre. La guerre contre qui? Contre les Russes, contre les Soviets, contre la grande puissance communiste. On nous a dit que les pays démocratiques devaient offrir un front solide, uni, inébranlable, afin d'éviter l'erreur de 1939. On nous a rappelé que le dictateur nazi avait été encouragé à envahir l'Europe par la division des nations démocratiques. Cette fois, répète-t-on, n'offrons pas au dictateur communiste le spectacle de la désunion.

On nous désigne l'ennemi. Pour le Canada le pacte de l'Atlantique-Nord est nettement et uniquement dirigé contre la Russie et ses satellites. Le moins que nous puissions demander c'est que tous nos alliés se comportent avec la même franchise et la même unité de but. Aussi la dénonciation par l'Angleterre du pacte anglo-russe de 1942 s'impose-t-elle. Ce serait la preuve que tous les signataires du nouveau traité sont réellement solidaires, qu'ils envisagent la situation d'un même point de vue et qu'ils sont animés d'un désir commun de manifester à l'ennemi éventuel qu'ils ne partagent ni sa doctrine politique ni son idéologie sociale et qu'ils ne peuvent accepter la moindre responsabilité, ni directe ni indirecte, de ce qui se passe derrière le rideau de fer.

A la Chambre des Communes. . .

(Spéciale à "La Liberté et le Patriote")

par Pierre DE BELLEFEUILLE

L'élection de Nicolet a mis en lumière l'alliance des conservateurs fédéraux avec l'Union nationale de M. Duplessis.

OTTAWA — C'était trop beau pour y croire! En une semaine, avec une unanimité inattendue, la Chambre avait approuvé le projet de loi ratifiant les conditions de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Bien entendu, ça n'a pas duré.

Au début de cette semaine, le chef de l'opposition officielle a déclenché un débat, non pas sur les termes de l'union, mais plutôt sur la prétendue nécessité constitutionnelle de consulter les provinces avant d'inviter Sa Majesté britannique à sanctionner l'accord.

L'amendement de M. Drew a reçu l'appui des créditistes; mais les socialistes se sont rangés avec le gouvernement, lui assurant ainsi une majorité de tout repos.

Les questions constitutionnelles sont donc, plus que jamais, à l'ordre du jour, sous leur aspect électoral traditionnel, l'autonomie provinciale. Les observateurs signalent, en prêtant une importance primordiale à cette question, que M. Drew a réclamé qu'on consulte les provinces, mais non pas qu'on obtienne nécessairement leur assentiment; il semble donc s'agir de consultations purement formelles.

Pour leur part, les libéraux s'en tiennent à l'interprétation juridique stricte de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui ne prévoit pas, en de tels cas, de consultations avec les provinces. Là-dessus, M. Drew les a invités à ne pas prendre la constitution au pied de la lettre, mais plutôt à s'inspirer de l'esprit qui animait les Pères de la Condédération.

Les occasions ne manqueront pas d'y revenir.

Cependant, les politiciens d'Ottawa supputent les conséquences du résultat de l'élection complémentaire de Nicolet-Yamaska. La victoire du candidat conservateur, Me Renaud Chapdelaine, ne procure qu'un indice très douteux des tendances des électeurs québecois aux prochaines élections générales, car le vote réuni des deux candidats libéraux, l'officiel et l'indépendant, est plus fort que celui de l'heureux élu.

Mais l'élection de Nicolet n'en a pas moins été très importante. En premier lieu, elle a mis en pleine lumière l'alliance des conservateurs fédéraux avec l'Union nationale de M. Duplessis. Car Me Chapdelaine a recruté ses organisateurs dans les rangs de l'Union nationale, et aussi, à un moindre degré, parmi les chefs du Bloc populaire. Ni M. Drew, ni son lieutenant québecois, Me Ivan Sabourin, n'a fait la campagne, dont le leader conservateur n'aurait certes pas pu sanctionner les thèmes, par exemple la neutralité en cas de conflit, ou les prêts à la Grande-Bretagne.

On peut croire que la tactique de Nicolet sera celle des élections générales. L'absence de Me Sabourin est particulièrement significatives; les libéraux y voient la preuve des rumeurs selon lesquelles le chef provincial du parti serait en disgrâce. Ils affirment que d'ici aux élections générales, l'aile québecoise se sera trouvé un autre chef.

Des conservateurs partagent cet avis; ils prédisent même que le successeur de Me Sabourin sera Me Georges Héon, député conservateur indépendant d'Argenteuil, qui a joué auprès de Me Chapdelaine, en qualité d'organisateur, le rôle qu'on n'a pas cru bon de confier à Me Sabourin.

Le vainqueur de Nicolet déclarait en effet, une fois le résultat connu: "Je dois ma victoire non pas à des politiciens discrédités, mais bien à M. Héon".

En second lieu, cette victoire, bien qu'elle ne représente qu'une majorité de moins de trois cents voix sur le candidat libéral officiel, pourra faire croire au reste du pays que l'emprise du parti ministériel sur le Québec est en train de se désagréger.

Et en ce qui concerne le Canada anglais, un journaliste de langue anglaise signalait ces jours derniers un fait qui, en apparence insignifiant, a sans doute renforci l'impression créée par l'élection de Me Chapdelaine. Dans bien des parties du pays, le Canada français n'est connu que peu ou prou; bien des gens ont lu **Maria Chapdelaine** dans des traductions, et là se limitent leurs connaissances.

Ce nom de Chapdelaine est donc, pour ainsi dire, magique; le fait que le vainqueur de Nicolet porte ce nom signifie, pour beaucoup de Canadiens anglais, que le verdict des Nicolétains et Mascoutains est le verdict du Canada français tout entier.

Il va sans dire que les libéraux font un examen de conscience. L'impopularité de leur candidat officiel n'explique pas tout. L'austérité, les budgets cycliques et l'autonomie provinciale ont été des armes précieuses aux mains de l'adversaire.

L'état-major libéral semble d'avis, toutefois, que le dernier mot n'est pas dit; de nouvelles élections complémentaires où les libéraux seraient victorieux corrigeraient la mauvaise impression laissée dans l'esprit des électeurs. On songe en particulier à inviter deux ministres du Québec à offrir leur démission: MM. Alphonse Fournier, de Hull, et Ernest Bertrand, de Montréal-Laurier. Le premier comté est considéré, au

(Suite à la neuvième page)

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Dames de Sainte-Anne

Réunion dimanche prochain, après les vêpres.

Cérémonies le dimanche

On a pu remarquer avec quelle solennité on célébrait la grand-messe et les vêpres, depuis quelque temps surtout. Autel imposant, vaste choeur, nombreux clercs vêtus d'ornements liturgiques évoluant avec aisance, puissante chorale, séminaristes au choeur, présence de l'Evêque qui pontifie, autant d'éléments qui contribuent à la splendeur des cérémonies. Que ce soit tout à la louange du Tout-Puissant et pour le plus grand bien de nos âmes!

Aux vêpres, le choeur des séminaristes alterne avec la chorale. A l'avenir, chacun des assistants pourra suivre les Vêpres dans un petit livre mis dans le casier de chaque banc.

La Table Sainte

Grâce aux bénédictions du bon Dieu sur l'entreprise et à la collaboration surnaturelle de tous, toutes les dépenses occasionnées par les travaux au choeur pour l'érection du nouvel autel, sont amplement couvertes par la souscription.

Par ailleurs, pour que les améliorations, au choeur, soient complètes, il reste à entourer le trône de l'Evêque d'un décor plus convenable; à continuer les lisières de tapis jusqu'à la balustrade, à terminer le baldaquin.

Et puis, c'est le désir général que nous ayons une Table Sainte plus digne.

Nous avons donc ouvert le Fonds de la Table Sainte. Un paroissien y a souscrit $50.00; d'autres, 10, 5 dollars, etc., On ne fera pas de sollicitation, ni de souscription, mais on recevra les dons qu'on voudra y verser.

Petites notes

Naissance

M. le docteur et Mme Jean-M. Huot sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils, Gérard-François-Joseph, le 29 janvier.

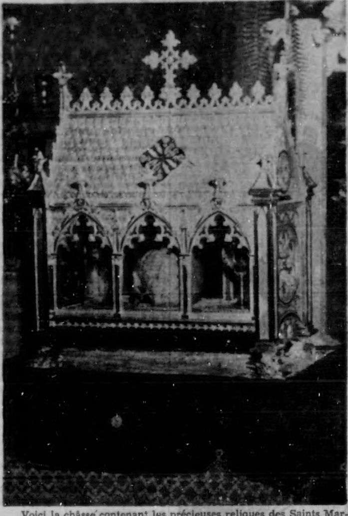
• • •

Baptême

Le 6 février—Hélène-Annette-Juliette, née le 22 janvier, fille de Wilfrid Tessier et de Juliette Rodrigue. Parrain, Georges Rodrigue; marraine, Annette Lamoureux.

La crainte de se faire des ennemis contraint quelquefois un homme original à ne pas sortir de la banalité. — Emile PONTICH.

La châsse contenant les reliques



Voici la châsse contenant les précieuses reliques des Saints Martyrs Canadiens et qui a été transportée de Québec tout exprès pour le Triduum en l'honneur des SS. Martyrs qui eut lieu à St-Boniface, la semaine dernière. On distingue le crâne de saint Jean de Brébeuf. Dans les petits reliquaires à l'intérieur de la châsse se trouvent des reliques de saint Gabriel Lalemant et de saint Charles Garnier. Cette photo a été prise dans la cathédrale de St-Boniface.
(Photo Gene Gauthier)

Foules imposantes aux Triduum des SS. Martyrs

Les célébrations officielles qui, du 10 au 13 février, se sont déroulées dans la cathédrale de St-Boniface en l'honneur des saints Martyrs Canadiens, ne resteront pas sans écho dans la piété de la population catholique de la ville. Ces fêtes, toutefois, furent fort simples. Et à dessein. Ce n'était pas tant d'éblouir qu'il s'agissait, comme de camper devant les yeux des fidèles la poignante, la splendide silhouette des fondateurs de l'Eglise canadienne. Nos saints Martyrs nous ont apparu comme des géants aux gestes oubliés ou ignorés. Le rappel de ces gestes a soulevé en bien des coeurs une admiration voisine de la stupeur. Plus profonde encore l'émotion religieuse éveillée par le spectacle de la châsse contenant les reliques insignes de saint Jean de Brébeuf, de saint Gabriel Lalemant et de saint Charles Garnier. Il fallait voir le recueillement qui régnait dans la cathédrale pendant la procession des saintes reliques, dimanche soir, lors de la clôture du triduum! La vue de cette châsse d'argent, portée sur les épaules de quatre séminaristes en dalmatique rouge et défilant pieusement dans les allées, pendant que la foule priait à haute voix aux grandes intentions de l'Eglise, constitue, à coup sûr, un spectacle des plus émouvants en même temps qu'une profession de foi saisissante.

En plus d'être exposée à la cathédrale, cette châsse a été aussi exposée dans presque toutes les communautés religieuses de la ville. Partout, elle reçut le même accueil ému et déclencha les mêmes élans de foi et de piété. Ces manifestations publiques avaient pour but de susciter des vocations sacerdotales et religieuses au diocèse, qui a besoin de prêtres et de religieuses taillés sur le modèle des saints Martyrs Canadiens. L'histoire nous les montre s'en allant, croix de bois en main, croix d'épreuves sur l'échine du coeur, s'en allant de par les bois, de par les épreuves, toujours plus loin, cependant que derrière eux ondoyait la moisson. Espérons qu'un avenir rapproché montrera que la générosité n'est pas morte chez nous.

Hommages à Son Exc. Mgr Arthur Béliveau

Sanatorium St-Boniface,

Monsieur le rédacteur,

Le 2 mars prochain, S. Exc. Mgr Arthur Béliveau aura terminé ses 79 ans d'âge, et complétera, en 1949, ses 56 ans de sacerdoce et ses 36 ans d'épiscopat. Tous les diocésains de St-Boniface et tous les amis de Son Excellence auront sans doute un souvenir de reconnaissance, dans leurs prières, pour notre bien-aimé Archevêque qui donne à tous, dans sa longue maladie, le plus bel exemple de soumission à la volonté du bon Dieu et de parfaite résignation aux desseins adorables de la divine Providence. C'est un hommage légitime qui doit accompagner les meilleurs voeux de chacun, en faveur du vénéré Pontife qui demeure une grande âme priante pour tout le diocèse.

Monseigneur Béliveau remettait au soussigné, la veille du Jour de l'An, la lettre que voici, en lui disant: "Prenez cela, et faites-en ce que vous voudrez, c'est public!"

N'était-ce pas comme une discrète invitation à en faire la publication, dans une occasion favorable. Nous vous envoyons, en cet anniversaire qui est son entrée dans sa 80ème année, ce document qui pourra sans doute s'ajouter au dossier des événements mémorables qui ont marqué la carrière épiscopale de Son Excellence, et qui lui ont attiré en septembre 1948, du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, le titre glorieux d'"Officier de l'Ordre de la Fidélité Française en Amérique".

Croyez-moi sincèrement, cher Père Lafrenière, votre confrère tout dévoué en N.-S.,

Léonide PRIMEAU, ptre.

Le 29 décembre 1948.

A S. Exc. Mgr Béliveau,
Archevêque de St-Boniface
au Manitoba.

Excellence,

Je m'excuse de ne vous avoir pas plus tôt remercié de votre bonne lettre, de vos souhaits et de votre paternelle bénédiction. J'en ai été, j'espère que vous n'en doutez pas, extrêmement touché.

Vous êtes l'un des hommes que j'ai le plus admirés, et vous me permettrez d'ajouter très respectueusement, le plus aimés au cours de ma vie. Vous êtes l'un des grands serviteurs de l'Eglise, l'un des grands serviteurs de la Patrie canadienne et de notre nationalité. C'est l'un des plus grands honneurs qui pouvaient m'échoir que d'avoir reçu tant de témoignages de votre estime.

Je vous en dis ma profonde gratitude, en même temps que je vous prie d'agréer mes meilleurs voeux pour l'année qui va s'ouvrir.

Je me recommande une fois de plus, et je recommande tous les miens, à vos prières. Nous en avons toujours tellement besoin, et nous sommes si peu de chose sans l'aide d'En-Haut. Il ne faut pas avoir trop longtemps vécu pour le constater.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, avec l'hommage renouvelé de mon profond et affectueux respect, l'assurance de mon entier dévouement et de mon indéfectible souvenir.

S'il est quelque chose que vous souhaitiez que je puisse faire pour la Cause commune, je suis toujours à votre disposition.

Filialement,

Omer HEROUX.

Semaine familiale

Dimanche dernier, quelques représentants de chaque organisation paroissiale se réunissaient à la salle Jubinville pour prendre connaissance des principaux événements de la "Semaine Familiale" qui aura lieu, à St-Boniface, du 15 au 22 mai prochain.

Conférences et programmes récréatifs

En voici les grandes lignes:

Le 15 mai — Sermon aux messes: L'Enfant dans le plan de Dieu. Soirée en rapport avec le mot d'ordre de la Semaine: Pour des foyers chrétiens.

Le 16 mai — L'enfant, cause de soucis et de joies. Film sur la Famille.

Le 17 mai — Collaboration entre la Famille et l'Ecole. Concert par nos artistes locaux.

Le 18 mai — L'adolescent. Pièce familiale.

Le 19 mai — L'orientation familiale, au foyer et à l'école. Film sur la Famille.

Le 20 mai — La Paroisse et la Famille. Saynète et chants.

Le 21 mai — Vie Familiale. Concert par les élèves de l'Institut St-Joseph.

Le 22 mai — La Journée des Vocations. Films. Sermons.

Kiosques

1. Livres sur l'éducation des enfants. — La Librairie Catholique.
2. Orientation des nôtres. — Les Anciens du Collège.
3. La Retraite fermée. — Les Tertiaires.
4. Le Cinéma. — Les Chevaliers de Colomb.
5. L'Intronisation du Sacré-Coeur — Dames de Ste-Anne.
6. La Tempérance. — Les Ligueurs du Sacré-Coeur.
7. Caisse populaire et Coopérative. — La Caisse Populaire.
8. Les lectures. — Le journal. — La Bibliothèque Publique.
9. La langue et la foi. — La Société St-Jean-Baptiste.
10. L'hygiène dans la famille. — L'Unité Sanitaire.
11. Les loisirs en famille. — Le Centre des Associations Récréatives.
12. La Paroisse et l'éducation familiale. — La Fédération des Femmes canadiennes-françaises.
13. La Famille et les Vocations.

Petites Notes

M. et Mme Norbert Jutras, de Prince-Albert, Sask., étaient en visite chez leurs parents et amis de Letellier, St-Boniface et de Winnipeg.

• • •

Un grand thé "Libéral" aura lieu à la résidence de Mme Fernand Viau, 137, rue Claremont, le samedi 26 février, sous les auspices du Club des Femmes Libérales de St-Boniface et du Club des Jeunes Libéraux de St-Boniface.

• • •

Fiançailles

M. et Mme Léo Lauder, d'Elphinstone, Man., annoncent les fiançailles de leur fille, Mona-Lyette, avec M. Georges-Alexandre Tétrault, fils de M. et Mme Alexandre Tétrault, de St-Boniface.

Le mariage aura lieu le samedi 26 février.

Au conseil de ville

Le Conseil a accepté plusieurs propositions relatives à la circulation des piétons et des voitures à sa dernière réunion. Il a été décidé tout d'abord que l'on installerait trois nouvelles lumières pour réglementer les arrêts et les laisser-passer. Ces lumières seront situées aux angles des rues suivantes: Marion et Taché, Marion et Ste-Marie, Taché et chemin Ste-Marie. Le coût d'installation sera de plus de $4,000.00, d'après les chiffres fournis par M. Muller, ingénieur de la ville. Les échevins en charge de ce comité spécial verront les autorités de la compagnie Winnipeg Electric à cet effet.

Pour faciliter la circulation

A la même séance, deux membres des Kinsmen, MM. Thompson et McVarish, se présentèrent au Conseil et offrirent, au nom de leur club, de faire construire un îlot à l'angle des rues Marion et Ste-Marie, là où on a élargi la rue dernièrement. On se plaint en général du fait que la circulation devient de plus en plus difficile à certains angles des rues principales dans St-Boniface, par exemple aux coins des rues Taché et Marion, Marion et des Meurons, et ailleurs. C'est dans le but de remédier quelque peu à cette situation qu'on veut prendre les mesures dont il a été question à la réunion du Conseil, lundi dernier.

Construction d'une digue

M. Bibeau, surintendant des Travaux, soumit au Conseil un projet qui a d'ailleurs été accepté et en vertu duquel on construirait une digue en terre glaise, le long de la rivière, au pied de la rue Lyndale. Il s'agit de protéger cette partie de la ville des eaux de la rivière en cas d'inondation. L'abondance des neiges cette année rend cette alternative possible, et on veut prendre les précautions voulues. Le Conseil a sagement obtempéré et on procédera aux travaux nécessaires aussitôt que possible.

Ces travaux devront requérir l'enlèvement de plusieurs maisonnettes ou hangars situés le long de la rive et qui servaient à héberger les bateaux des amateurs.

L'échevin Marion a demandé au Conseil de consulter son aviseur légal relativement au pouvoir qu'aurait la ville de faire payer par les contribuables, directement et selon la valeur des maisons, l'enlèvement des vidanges dans la ville.

Il a encore été question des employés des stations de feu et des heures de travail des pompiers. Le comité spécial doit rencontrer les représentants de l'Association des pompiers à cet effet.

Mariage

PELLAND—MARION

Le samedi 15 janvier, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé E.-A. Chamberland bénissait le mariage de Mlle Antonia Marion, fille de M. et Mme P. Marion, avec M. David-H. Pelland, fils de Mme A. Pelland et de feu M. Pelland.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe blanche en satin dont le devant était brodé de petites perles. Les manches se terminaient en pointes. Son long voile était retenu par une couronne de perles. Son bouquet consistait de roses roses et de muguet.

Mlle Rita Hébert, cousine du marié, était fille d'honneur et M. Philibert Marion, frère de la mariée, garçon d'honneur.

MM. Paul Marion et Cyrille Marion agissaient comme témoins et MM. Adrien Pelland et Roméo Marion étaient huissiers. Mme Bourbonnière touchait l'orgue.

A l'issue d'une réception tenue chez les parents de la mariée, une soirée eut lieu au Cercle Ouvrier.

Les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Retraites fermées

FEVRIER

18-21: Hommes de langue anglaise. Prédicateur: R. P. M. C. MacNeil, S.J.

21-24: Dames de Letellier et de St-Joseph. Organisateur: M. le curé O. Bouvet.

25-28: Elèves du grade XII, Institut Collégial St-Joseph. Organisatrice: Rév. Soeur Arthur-Marie.

MARS

28-3: Messieurs de St-Malo. Organisateur: M. le curé G. Poitras.

4-7: Dames de langue anglaise. Organisatrice: Mme Drieman, tél. 206 092.

7-10: Messieurs de St-Jean-Baptiste. Organisateur: M. le curé S. Caron.

11-14: Chevaliers de Colomb (français) de Winnipeg. Organisateur: R.-A.-L. Mercier, tél. 88 119.

14-17: Messieurs de Ste-Agathe. Organisateur: M. Georges Lemoine.

18-21: Demoiselles de langue anglaise, Kenora, Ont. Organisateur: R. P. C. Lafrenière, O.M.I.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

La Caisse Populaire de St-Boniface tint sa douzième assemblée annuelle le mercredi 2 février en la salle Jubinville. Les divers rapports soumis aux sociétaires réunis démontrèrent que la Caisse a fait de remarquables progrès en 1948 et qu'elle a rendu de grands services à ses 495 membres.

Au 31 décembre, l'actif était passé au chiffre record de $50,596.27, dont $42,137.15 — soit 83% du total — consistaient en prêts hypothécaires et personnels aux sociétaires. Le capital social était de $27,804.81 et l'épargne de $15,506.40, tandis que le fonds de réserve avait atteint le chiffre de $1,182.52:

Les opérations de l'année donnèrent des bénéfices nets de $741.94, dont une bonne partie fut transportée au fonds de réserve. Un boni de 2½% fut déclaré sur les parts, ce qui, joint à un taux de 2% sur l'épargne et à l'assurance des prêts et des épargnes, représente des résultats bien satisfaisants.

En 1948, la Caisse a consenti aux sociétaires 94 prêts au montant total de $39,810.39. Ce chiffre seul ne donne qu'une faible idée des grands services qu'elle a rendus à la population de St-Boniface; entre autres, mentionnons l'achat et la réparation de maisons, l'achat de meubles, outillage, combustible, vêtements, la consolidation de dettes, etc.

L'exécutif de la Caisse s'attend à une année exceptionnelle en 1949. Son bureau se composera de MM. Maurice Achet, président, J.-E. Beaulieu, vice-président, A. Raimbault, secrétaire, tandis que la gérance restera entre les mains capables de M. Mathias Gagnon. Le Conseil d'administration comprend aussi MM. A. Vermander, J. Bouchard, D. Boitteau, N. Pelletier et F. Cheramy. Le Comité de Surveillance se compose de M. L. Verreault, président, et MM. A. Monnin et Paul Beaulieu, tandis que le Comité de Crédit comprend M. J. St-Hilaire, président, assisté de MM. L. Hébert et P. Degagné.

Les Canadiens français de l'Ouest canadien

Sur un article de M. Marcel Giraud paru dans la revue de l'Université Laval.

M. Marcel Giraud, auteur du "Métis et son rôle dans l'Ouest canadien", a consacré un article aux Canadiens français de l'Ouest, dans la revue de l'Université Laval, numéro de novembre dernier.

M. Giraud constate tout d'abord, à la suite de bien d'autres observateurs, que l'importance de l'élément de langue française n'est pas en proportion du nombre des effectifs. En effet, nous ne sommes que 6 pour-cent du total, soit 136,116, sur 2,400,000 habitants. Notre force nous vient, dit M. Giraud, du fait que nous sommes un peu partout dans tout l'Ouest canadien et non en certains endroits exclusifs, comme le sont les groupes ethniques venus de certains pays européens en migrations consécutives.

Les hasards des longues années de possession nous ont dispersés un peu partout dans les Prairies, mais c'est surtout au sein des paroisses organisées qu'on retrouve tous les éléments propres à la race canadienne-française.

Efforts du clergé

M. Giraud constate que partout on trouve les Canadiens français de l'Ouest conscients de leur personnalité, et nulle part ils ne font figures d'étrangers et ils ont fini par s'imposer ou se faire accepter des autres éléments. La tâche n'a pas toujours été facile et M. Giraud en donne une grande partie du crédit aux efforts du clergé. Le travail du clergé s'appuie tout de même sur des faits historiques indéniables, depuis la prise de possession par La Vérendrye, jusqu'à la formation de la race métisse-française qui prépara la voie aux colons de langue française, venus après 1870.

Venue des colons dans l'Ouest

L'auteur parle ensuite de la venue des colons de langue française dans l'Ouest; des efforts de Mgr Taché, du Père Lacombe. Contrairement à ce que nous avons toujours accepté comme vrai, M. Giraud affirme que Clifford Sifton encouragea la venue des colons de langue française dans l'Ouest canadien. Ce serait un point intéressant à élucider.

Peuplement

Le peuplement français se fit tout d'abord dans la vallée ou l'axe de la rivière Rouge. Plus tard, il se fit dans la vallée de la Qu'Appelle, et enfin au hasard des terres qui s'ouvraient. Il arriva que ces mouvements furent dirigés, habituellement, par les missionnaires, et il arriva que la prise de possession se fit au hasard.

Fidélité à la terre

M. Giraud remarque que l'élément francais de l'Ouest canadien est resté fidèle à ses origines. Il souligne le fait que nous sommes restés fidèles à la terre, plus que dans la province de Québec. A la lumière des derniers chiffres, cette assertion devient de moins en moins vraie. Notre population franco-manitobaine par exemple est devenue 40 pour-cent citadine, et si les choses continuent à cette allure, nous serons avant peu également divisés, entre citadins et ruraux. Au point de vue national, comme au point de vue religieux et social, ce problème est d'une extrême importance.

Notre survivance

C'est tout de même sur une note d'espoir que se termine l'étude de M. Giraud. Il y souligne les raisons de notre survivance et ne semble pas douter du succès ultérieur pour ne pas dire ultime. Notre haute natalité, l'action de notre clergé, le courage de nos gens, leur mentalité et les preuves qu'ils ont données de leur sérieux sont autant de facteurs qui justifient son optimisme.

M. Giraud ne soulève pas de problèmes nouveaux. Il fait tout simplement oeuvre de sociologue en analysant avec beaucoup de précision et d'ordre la position des Canadiens français dans l'Ouest canadien.

Baptêmes

Le 23 janvier—Marie-Marguerite-Lorraine, née le 18 janvier, fille de Gérard Laplume et de Marguerite Chouinard. Parrain, Louis Laplume; marraine, Jeannette Chouinard.

Le 27 janvier—May-Agnès-Suzanne, née le 23 janvier, fille d'Arthur Olivier et de Diane Girard. Parrain, Alphonse Girard; marraine, Agnès Olivier.

Le 30 janvier—Aurore-Velva-Marie, née le 10 janvier, fille de Bernard Plante et de Lucille Velva Hanna. Parrain, Arthur Plante; marraine, Solange Benjamin.

Le 30 janvier—Marie-Hélène-Irène, née le 15 janvier, fille d'Athanase-Raoul Proteau et de Hedwidge Fontaine. Parrain, Irénée Proteau; marraine, Mme Irénée Proteau.

Le 30 janvier—John-Robert-Joseph-Donat, né le 24 janvier, fils de Cecil Charles Duff et de Cécile-Marie Lavallée. Parrain, Donat Lavallée; marraine, Mme Eva Kissiek.

Le 30 janvier—Jeanne-Valérie, née le 27 janvier, fille de Charles LaPointe et de Délia Ste-Marie. Parrain, Henri Ste-Marie; marraine, Virginia Ste-Marie.

Le 1er février—Gérard-François-Joseph, né le 29 janvier, fils de Jean-Marie Huot et de Lucille Davis. Parrain, John C. Davis; marraine, Mme Priscilla Davis.

Au Triduum des Martyrs Canadiens



Une vue du clergé et d'une partie des fidèles qui assistaient à la cérémonie de samedi soir à la cathédrale de St-Boniface. On peut voir la châsse des Saints Martyrs Canadiens à droite du sanctuaire, près de la balustrade. Le prédicateur que l'on aperçoit dans la chaire est le **R. P. Lucien Hardy, S.J.** (Photo Gene Gauthier)

Au Grand Séminaire de Saint-Boniface

Messe et vêpres solennelles

Les Séminaristes participaient, le dimanche 30 janvier, aux prières publiques faites à la cathédrale de St-Boniface pour S. E. le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie. Ils remplissaient alors les diverses fonctions dans les cérémonies d'une messe pontificale solennelle, célébrée à cette occasion par S. Exc. Mgr G. Cabana.

Fête de la Purification

Depuis ce temps, à deux autres reprises, les élèves du Grand Séminaire, selon les différents ordres reçus, eurent encore le privilège de participer plus intimement au déploiement liturgique des grandes cérémonies. D'abord, en la solennité de la fête de la Purification de la sainte Vierge, il y eut messe solennelle pontificale. La veille, S. Exc. Mgr G. Cabana avait expliqué aux séminaristes la signification liturgique des cierges, leur origine, leur fabrication, etc., en rapport avec la Purification de Marie. Avant la messe solennelle de 11 h., le dimanche 6 février, Son Excellence fit la bénédiction des cierges; il y eut ensuite présentation des cierges aux membres du choeur, puis procession avec les luminaires à l'intérieur de la cathédrale.

Centenaire des Martyrs canadiens

Pour clore cette série de fêtes plus marquantes, ce fut dimanche dernier, le 13 février, une autre messe pontificale célébrée à la cathédrale en l'honneur du troisième centenaire des saints Martyrs canadiens.

Chaque dimanche, les séminaristes assistent aux vêpres solennelles à la cathédrale. Plusieurs, revêtus de la chape, participent aux cérémonies, tandis que les autres, sous la direction de leur supérieur, M. l'abbé Aimé Décosse, exécutent le chant en alternant avec le choeur de la cathédrale.

Ordinations

Le mardi 8 février avaient lieu à la crypte de la cathédrale les ordinations aux ordres mineurs de deux Pères Trappistes. S. Exc. Mgr Cabana présida la cérémonie, assisté du R. P. François, o.c.r., comme premier chapelain, et de M. l'abbé Léo Blanchette, comme second chapelain. Les séminaristes assistaient à l'ordination et servaient à l'autel.

Hommage aux saint Martyrs canadiens

Le 9 février, le R. P. Noël Germain, S.J., gardien du Sanctuaire des saints Martyrs canadiens à Québec, vint donner aux séminaristes une conférence spirituelle très goûtée. Il leur parla spécialement des reliques qu'il a apportées avec lui pour les exposer ensuite à la vénération des fidèles à la cathédrale. Les RR. PP. Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant furent martyrisés au Fort Ste-Marie, en mars 1649. Depuis ce temps, leurs précieuses reliques furent soigneusement gardées. Lors de la canonisation des saints Martyrs canadiens, le crâne de saint Jean de Brébeuf fut divisé, et c'est une partie de cette relique insigne qui est présentement vénérée durant le triduum auquel nous assistons.

Sermons

Les élèves eurent le privilège en plus d'assister aux magnifiques sermons prononcés à la cathédrale, à cette occasion, par les RR. PP. Georges Desjardins, Léon Massé, Lucien Hardy, Noël Germain et Martial Caron, S.J., du collège de St-Boniface.

Procession

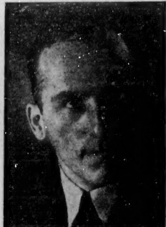
Le dimanche soir eut lieu la procession des reliques à l'intérieur de la cathédrale. Quatre séminaristes revêtus de tuniques rouges portaient sur leurs épaules la précieuse châsse; un grand nombre de clercs-servants et plus de vingt prêtres, ainsi que le Chevalier du Saint Sépulchre, M. J.-A. Marion, et S. Exc. Mgr Cabana, participaient à la procession.

Dons reçus

Nous recevions cette semaine une magnifique statue de la sainte Vierge, offerte par une bienfaitrice pour orner la chapelle du Grand Séminaire. Ce sera plus spécialement aux pieds de cette madone, que les séminaristes aimeront à venir, le soir, déposer l'effort de leur journée de travail et implorer une assistance particulière pour les travaux apostoliques d'avenir.

Cette semaine, un prêtre assumait de payer le coût d'une chambre de Séminariste, soit le montant de $500.00. La plaque commémorative de ce don sera dédiée à la mémoire des RR. PP. Oblats de l'Ouest canadien. Ainsi le nombre de chambres de notre Grand Séminaire qui portent déjà le nom de leur généreux donateur s'élève à 27. Sincères remerciements.

Président



M. W. Culver Riley, gérant gégéral des compagnies "Canadian Fire Insurance" et "Canadian Indemnity", a récemment été élu président de l'exécutif de la Caisse de Bienfaisance. M. Riley est depuis plusieurs années l'une des figures remarquables se dépensant au service de la "plume rouge" ayant été, en 1946, président du comité des solliciteurs auprès des industriels et, l'année suivante, président général de la campagne. Il vient de terminer un mandat de vice-président général de l'exécutif.

On peut s'abonner ou se réabonner à
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE
au bureau de
La Société d'Enseignement Postscolaire
136, avenue Provencher
St-Boniface, Man.
Prix de l'abonnement: $2.00 par année ou $5.00 pour 3 ans

Au poste CKSB



Mme George Drew, épouse du colonel Drew, chef du parti conservateur, photographiée au poste CKSB, où elle a prononcé une allocution en français lors de son passage à Winnipeg. Mme Drew parle couramment l'anglais, le français, l'italien et l'espagnol.

Congrès de la Société d'Histoire de l'Eglise

Cette société compte une section anglaise et une française.

La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise catholique doit tenir son congrès annuel au Manitoba, cette année. Comme on le sait, cette société est à double section: française et anglaise. Elle a tout de même un président général et, cette année, c'est le docteur Nullaly, de Montréal. La section française a comme président le chanoine Robitaille, curé de l'Epiphanie.

Martyre de l'abbé Darveau

Les deux sections se réuniront à Winnipeg et peut-être à St-Boniface, car le programme officiel n'est pas encore publié. La réunion n'aura lieu d'ailleurs qu'en septembre. L'**Ensign**, journal catholique hebdomadaire, vient d'annoncer que la section anglaise étudiera celui qu'on nomme le "premier martyr de l'Ouest canadien", l'abbé Darveau, tué sur les bords du lac Manitoba, au printemps de 1844. Il sera intéressant de suivre les discussions relatives à la cause de la mort de M. Darveau. Ce ne fut que longtemps après sa mort qu'on avança le motif qui pourrait en faire un martyr. Durant de longues années, on crut qu'il avait été victime d'un accident et ce fut toujours la version que donna Mgr Taché.

La section anglaise annonce qu'elle étudiera également la vie du Père Camper, figure attachante des missions du siècle dernier, qui travailla surtout au Manitoba. On voudrait aussi étudier la vie et l'oeuvre de Miles Macdonnell, qui fut le premier chargé d'affaires pour la colonie de Lord Selkirk et qui conduisit ici les premiers colons écossais et irlandais.

Société d'Histoire de l'Eglise

Comme on le voit, ce n'est pas le matériel qui fait défaut quand on veut se mettre à la besogne. La Société Canadienne de l'Histoire de l'Eglise a été fondée à Montréal en juin 1933. Elle compte plusieurs centaines de membres. La ville et le diocèse de Winnipeg comptent actuellement une centaine de membres et c'est là l'oeuvre de S. Exc. Mgr A. Sinnott, qui a toujours manifesté beaucoup d'intérêt à l'endroit de cette société historique.

La Commission des Sites et des Monuments historiques

Nominations des membres pour représenter les provinces.

En date du 25 janvier dernier, le gouverneur général en Conseil, sur l'avis du ministre des Ressources naturelles dont la chose relève, a nommé les membres suivants à la Commissions des Sites et Monuments Historiques, pour une période de cinq années: le docteur Clarence Webster, qui représente le Nouveau-Brunswick et qui est président de la Commission; le professeur Fred Landon, de London, Ont., représentant de l'Ontario; le professeur Harvey, de Halifax, qui représente la Nouvelle-Ecosse; l'honorable juge Fabre-Surveyer, de Montréal, qui représente la province de Québec; M. J. A. Gregory, de North Battleford, représentant de la Saskatchewan; M. l'abbé Antoine d'Eschambault, curé de St-Emile, Genthon, Man., qui représente le Manitoba; le professeur Long, d'Edmonton, représentant de l'Alberta; le professeur Sage, de Vancouver, représentant de la Colombie-Britannique; l'hon. Campbell, représentant de l'Ile du Prince-Edouard; M. Kaye Lamb, nouvel archiviste canadien, qui remplace M. Gustave Lanctôt, et M. W. E. Cromarty, du Département des Ressources naturelles, qui est secrétaire de la Commission.

L'Ile du Prince-Edouard n'était pas représentée au sein de la Commission, mais elle le devient par le choix de l'hon. M. Campbell. Les autres membres, à l'exception de M. Lamb, nouvellement nommé, ont été tout simplement nommés pour un nouveau terme.

En même temps, on a annoncé que la Commission se réunirait à Ottawa les 30 et 31 mai, et le 1er juin.

L'affaire Mindszenty émeut les protestants

GENEVE, Suisse — Le très révérend G. K. L. Bell, évêque anglican de Chichester, Angleterre, a déclaré, le 11 février, que le comité exécutif du conseil mondial des églises avait été horrifié par la sévérité de la sentence imposée à S. E. le cardinal Mindszenty.

Le comité a tenu une conférence de trois jours dans la ville de Bossey.

Film sur Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus au Paris

D'autres magnifiques films français passeront au théâtre Paris prochainement.

La Société d'Enseignement Postscolaire a fait présenter cette semaine le film français "Paméla" au théâtre Paris, à St-Boniface. Il s'agissait d'un drame historique ayant trait à la famille de France et à son emprisonnement durant la révolution française.

La même société fera présenter un autre grand film français le 17 mars, exactement un mois après celui-ci. Cette fois, ce sera la vie de sainte Thérèse de Lisieux. Le film se nomme "Thérèse Martin". On y verra la vie de famille de sainte Thérèse, son entrée au Carmel, sa prise de voile puis sa vie de novice. La vie austère qu'elle mène et surtout sa santé fragile occasionnent une tuberculose sournoise dont elle ne se rend pas compte. Puis vient la mort, après des souffrances héroïques.

Parallèlement à la vie de la grande sainte se développe la vie d'une femme du monde, Elisabeth d'Estrange, qui a épousé un médecin charitable, le docteur Darthez. Elisabeth fait bientôt face à une crise morale dans son ménage. Les époux sont sauvés par sainte Thérèse qui finit par les réconcilier et les rend au devoir.

Le rôle de Thérèse Martin est tenu par Irène Corday. Les autres rôles sont tenus par Lucien Galas, Geneviève Callix et Camille Bert, ce dernier en particulier est une figure bien connue du cinéma français.

On voudra voir ce film de première qualité qui raconte la vie de la grande sainte de nos jours.

"Le carrefour des enfants perdus"

Quelques semaines plus tard, la Société d'Enseignement Postscolaire fera donner un film au sens social, intitulé "Le carrefour des enfants perdus". C'est le parallèle français de "Boys' Town", célèbre film américain. Un groupe d'anciens pensionnaires de maisons pénitencières décident de s'occuper des enfants abandonnés. Ils fondent "Le Carrefour" et, après des débuts difficiles et une révolte des enfants eux-mêmes, ils réussissent à en faire une oeuvre de première importance.

"Le Pèlerin de l'enfer"

En plus de ces deux films, la Société d'Enseignement Postscolaire présentera sous peu au Paris un film superbe qui a reçu une très grande et très favorable publicité: "Le Pèlerin de l'enfer", ou la vie du Père Damien, l'apôtre des lépreux, une des gloires de l'Eglise en ces temps modernes. Le héros de Molokaï, qui devait contracter lui-même la lèpre, mourut totalement épuisé le 15 avril 1889, à l'âge relativement jeune de 49 ans.

Le film est basé sur la vie du Père Damien par le Père Vital Jourdan et de celle d'Omer Englebert. Robert Lussac, artiste belge de grande renommée qui, de tout temps, dit-on, voulut incarner le rôle du Père Damien, joue ce rôle à l'écrana vec d'autres acteurs de choix. Il ne faudra pas manquer de voir ce film extraordinairement réussi.

Le gouvernement donne $500,000 à 3 hôpitaux

OTTAWA — Le ministère de la Santé annonce que trois institutions de la province de Québec recevront plus de $500,000 du gouvernement fédéral. Il s'agit du sanatorium Cooke, aux Trois-Rivières, du sanatorium Macamic, en Abitibi, et du sanatorium Bégin, à Ste-Germaine du lac Etchemin.

Les deux derniers sont neufs; le premier agrandit son édifice d'au moins 175 lits. Le nouveau sanatorium de l'Abitibi, pour tuberculeux, aura 185 lits environ. Le sanatorium Bégin, qui sera terminé au cours de l'année, aura 300 lits.



Cité de St-Boniface

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage pour une période de cinq (5) ans, à partir de l'année 1950, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquième (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

CONSTRUCTION DE:	COUT Environ
UN EGOUT de 36 x 54 pouces sur la rue Marion à l'est de la voie ferrée du Canadien National au chemin Dawson — environ 725 pieds.	$24,000.00

Pour plus amples détails, s'adresser au Surintendant des Travaux Publics, M. J.-A. Bibeau, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville
St-Boniface
15 février 1949



AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation Générale de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1949, est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte à mon bureau pas plus tard que le vingt-cinquième jour de février, A.D. 1949.

Le Conseil tiendra la Cour de Révision le mercredi, neuvième jour de mars, A.D. 1949, à 7 h. 30 du soir, pour examiner lesdites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Lesdites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à Saint-Boniface, ce quatorzième jour de février, A.D. 1949.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Lorette

Le mercredi 9 février la Coopérative des Consommateurs de Lorette a tenu son assemblée annuelle. Malgré le froid rigoureux une soixantaine de membres y assistaient.

Le comité de direction a rendu compte d'une année tout à fait fructueuse. Les ventes se sont chiffrées à tout près de $70,000.00 donnant un revenu net de $5,-652.18 à être réparti entre les membres. L'hypothèque a été effacée; il ne reste plus que les emprunts des membres à rembourser.

M. l'abbé A. Couture félicita les membres de l'encouragement porté à leur Coopérative et récompensé, cette année, par un magnifique succès. M. Darwin Chase, représentant de la Coopérative manitobaine de vente en gros, attribua le succès à la bonne administration du gérant, M. Victor Carbonneau, à la bonne entente entre les deux employés, surtout à la politique de vente au comptant. Il suggéra de recruter plus de membres.

M. le curé L. Senez clôtura l'assemblée disant que la Coopérative est notre affaire à tous. Si nous réalisons cela pleinement le succès sera encore plus grand.

On procéda à l'élection des directeurs. MM. Almanzar Manaigre et Gaston Bohémier, sortant de charge, furent réélus. Deux nouveaux directeurs furent choisis: MM. Marcien Desorcy et J.-D. Manaigre.

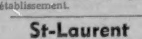
A l'issue de l'assemblée un goûter fut servi par quelques dames.

Décès

M. James Arbuthnot, père de Mme Alfred Lagimodière, âgé de 88 ans et 7 mois, est décédé le dimanche 6 février à sa résidence à Lorette.

Malade

Mlle Anna Veldkamp est patiente à l'hôpital de St-Boniface où elle a dû subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



St-Laurent

Décès

Le jeudi 3 février dernier, Mme Joseph Campbell, sr, rendait son âme à Dieu à l'âge de 84 ans. Elle mourut à la demeure de son fils, Charles. Les funérailles eurent lieu le samedi 5 février. Le service fut chanté par le R. P. P. Chatelain, O.M.I., curé.

Soirées récréatives

La paroisse fait usage régulier de sa nouvelle salle paroissiale. Les soirées récréatives se succèdent à toutes les deux semaines et, grâce au dévouement des directeurs et à l'appui de tous les paroissiens, elles remportent toujours un beau succès.

Le dimanche 13 février, le comité Gratton-Connelly organisait une soirée au profit de la paroisse.

Les heureux gagnants furent les suivants: prix de cartes, pour dames: Mme Léon Chartrand, Mlle Laurette Chartrand; hommes: Eddy Bruce, René Lavallée; consolation: Mme Eddie Bruce et M. Roger Fournier.

Prix de bingo: Armand Combot, Mme B. Lavallée, Mme T. Lambert, Mlle May Cyr, Gérard Buors, Denise Coutu, T. Chizzy, Roger Fournier, Paul St-Mars, Paul Minehin.

Prix d'entrée: Mme B. Lavallée, M. François Gratton. "Cake Walk": Yves Lambert, Henri Boucher.

Bocal de fleurs gagné par M. Jos. Desjarlais, jr.

Les acteurs suivants offrirent un programme récréatif qui sut plaire à tous: Mmes N. Langelier et Edmond Verrier, MM. N. Langelier, Edmond Verrier, Pat Connelly, Robert Connelly, Louis Joubert et Ubald Perreault.

Le comité remercie sincèrement ceux qui ont pris part au programme et tous les gens qui se sont rendus à la salle pour les encourager et les aider à faire de cette soirée un véritable succès.

Fiers gagnants



Elvin Yeagley, à gauche, d'Elisabeth, Pa., âgé de 18 ans, et **Jean Graybill**, 11 ans, de Manhelm, Pa., sont photographiés ici avec leurs agneaux nommés champions à l'exhibition agricole de l'état de Pennsylvanie tenue à Harrisburg. L'entrée de **Yeagley** remporta le Grand Championnat, et l'agneau de **Jean** gagna le championnat de réserve. (NEA).

Elèves inscrits à date pour le concours de français

Nombre de concurrents pour le concours de français envoyés par les instituteurs et institutrices au Secrétariat de l'Association d'Education.

Le 11 février 1949.

Endroit	Ecole	Elèves
Ste-Anne des Chênes	Couvent	113
	Ecole des garçons	54
	Ste-Anne Centre	8
Aubigny	Provencher	31
Ste-Agathe	Ste-Agathe	108
Ste-Amélie	St-Vincent de Paul	23
St-Boniface	Institut Collégial St-Joseph	421
Bruxelles	Ste-Marie	37
Brébeuf	Cayer	16
St-Charles	St-Charles	35
St-Claude	St-Claude	87
	Emberley	7
	Parthenay	9
Elie	Elie	69
St-Eustache	St-Eustache	107
Ste-Elisabeth	Lévis	8
St-Eugène	St-Eugène	42
St-François-Xavier	Centre	42
	Morgan	3
Haywood	Dandurand	24
	Haywood	8
Ile-de-Chênes	Coquart	24
	Ile-de-Chênes	10
St-Jean-Baptiste	Centre	127
	du Lac	10
	Ouest	11
St-Joseph	St-Joseph	47
	Taché	5
St-Lupicin	Faure	8
St-Léon	St-Léon	32
La Broquerie	St-Joachim	108
	St-Denis	6
Letellier	Inverness	61
Lorette	Centre	59
	St-Cuthbert	11
La Salle	St-Hyacinthe	26
	Beaudry	8
St-Laurent	St-Laurent	79
St-Labre	Grenier	11
Laurier	Laurier	78
St-Malo	Couvent	62
	Collège	37
	Frontenac	10
Mariapolis	Mariapolis	28
Notre-Dame de Lourdes	Couvent	115
	Jeanne d'Arc	6
	St-Louis	6
	Montcalm	10
St-Norbert	Couvent	103
	Collège	51
	St-Victor	3
Otterburne	Centre	25
	Maison St-Joseph	74
Précieux-Sang	Précieux-Sang	7
St-Pierre-Jolys	Couvent	100
	Ste-Geneviève	20
Ste-Rose du Lac	Ste-Rose du Lac	40
	Verdun	4
Swan Lake	Oak Hill	1
Thibaultville	Richer	35
Transcona	Transcona	43
Woodridge	Lafortune	18
Winnipeg	Sacré-Coeur	93
Total d'élèves pour les 63 écoles		**2,864**

Elie

Décès

Le vendredi 11 février eut lieu à l'église paroissiale la sépulture d'un de nos plus respectés pionniers, M. Maxime Hébert, qui avait demeuré à Elie dpuis cinquante ans. M. Hébert est décédé à la demeure de son dévoué fils, Zoël, à St-Boniface, le 9 février.

Les funérailles furent très imposantes. Une foule nombreuse de paroissiens voulut offrir ses hommages à ce vénéré paroissien. La messe fut chantée par la chorale de l'école.

M. E. Lussier conduisait le deuil. Les porteurs étaient: MM. Henri Beaudry, Léon Beaudry, Ulric Dufour, P. Allarie, Antonin Legaut et Rosario Rheault.

La maison Desjardins-McGee était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Maxime Hébert désire remercier ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Saint-Georges

M. André St-Pierre est parti pour quelques semaines dans la province de Québec. Il visitera sa soeur, ses oncles et tantes.

M. Casimir Préjet, de Notre-Dame de Lourdes, est en visite chez sa fille, Yolande, Mme Alain Péreux.

A cause des mauvais chemins, l'assistance était peu nombreuse à la messe du dimanche 13 février.

La température humaine

L'eau joue un grand rôle dans la régularisation de la température du corps humain.

Otterburne

Hockey

Le dimanche 13 février, notre équipe de hockey avait le plaisir de recevoir celle du Juniorat de la Ste-Famille. Ce fut une partie intéressante et agréable pour les spectateurs qui n'aiment guère les rudes coups et les punitions. Le résultat est à l'honneur du club visiteur: Juniorat 5, Otterburne 4.

Nous remercions les RR. PP. L. Aubin et F. Delaye, O.M.I., d'être venus avec leurs élèves malgré un froid intense.

Juniorat: René Chartier; Robert Turenne, Claude LaFlèche, C. Alarie, E. Brodeur; E. St-Hilaire, E. Carrière, A. Carrière, G. Desrosiers, L. Granger, R. Toupin.

Otterburne: G. Poirier; Etienne Laroche, René Poirier, R. Banville; L. Carrière, Eugène Genest, R. Dandenault, G. Grégoire, F. Laroche, G. Lévêque.

Arbitre: Arthur Taylor. Entraîneur (Juniorat): E. Cormier.

Joueurs qui ont fait des points: Juniorat: Toupin et Desrosiers, St-Hilaire et E. Carrière, Desrosiers et Toupin, Granger et St-Hilaire, A. Carrière. Otterburne: L. Carrière (2), E. Genest et R. Dandenault.

Partie de cartes

La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 20 février. Avez-vous lu la longue liste de prix distribués à la dernière partie? Cette fois-ci, les prix seront aussi nombreux et aussi pratiques. En plus, on est à préparer un programme récréatif varié. Vous êtes cordialement invités.

Au service des nôtres

UN MOT D'HISTOIRE

La divine Providence a donné à nos ancêtres un beau pays. Ils l'ont défriché et mis en valeur; ils y ont multiplié les paroisses et enraciné profondément la foi catholique et les traditions de la France chrétienne.

Dépossédés par les armes d'un patrimoine acquis au prix d'un siècle de labeurs souvent héroïques, avec courage ils entreprennent de le reconquérir pacifiquement. Grâce à une ténacité indomptable et à une conception toute chrétienne de la famille, ils redeviennent rapidement les maîtres incontestés des rives du Saint-Laurent. En même temps, sous la sage direction de chefs religieux clairvoyants et d'hommes d'Etat intrépides, ils forcent le législateur à sanctionner de ses lois leurs libertés religieuses et leurs traditions nationales.

Désormais maîtres chez eux, ils entreprennent l'exploration de leur riche patrie; ils la sillonnent en tous sens, la couvrent de postes français et de missions catholiques.

La génération qui nous a précédés a continué ces gestes de Dieu par les Francs. Un coup d'oeil rapide sur chacune des provinces canadiennes nous en découvre les développements merveilleux.

Le Québec occupe définitivement les Cantons de l'Est et multiplie, dans l'Abitibi et le Golfe Saint-Laurent, paroisses et diocèses; l'Union Catholique des Cultivateurs, par sa "Terre de Chez Nous", ses cercles d'étude, ses retraites sociales, ses caisses populaires, ses coopératives et ses mutuelles, ne cesse depuis vingt-cinq ans de diffuser abondamment la doctrine sociale de l'Eglise et d'en faire l'application aux besoins particuliers de la classe agricole. Elle l'a ainsi transformée profondément et en a fait une des mieux organisées qui soient au triple point de vue technique, social et catholique.

Un progrès non moins consolant s'opère chez les Acadiens des Maritimes. Trois des leurs dirigent les diocèses de Moncton, de Bathurst et d'Edmundston; quatre collèges classiques préparent une élite bien décidée à jouir de tous ses droits et à n'omettre aucun de ses devoirs. Deux écoles normales procurent la formation pédagogique à leurs religieuses enseignantes; leur journal, **L'Evangéline**, leurs associations nationales, assurent l'unanimité de toutes les bonnes volontés au service de la cause commune. Aussi regardent-ils l'avenir avec confiance et enthousiasme; preuve: la souscription de cinquante mille dollars lancée récemment dans l'Ile et réalisée par ses quinze mille Acadiens.

Les Franco-Ontariens, de leur côté, vont résolument de l'avant. Leur quotidien de langue française, **Le Droit**, en pleine maturité, leur puissante station radiophonique, leur Association franco-ontarienne, leur Université et leur Ecole Normale bilingues, leurs collèges classiques de Sudbury et de Rouyn, leur 1,600 classes bilingues avec plus de 30,000 écoliers prenant part au concours annuel de français en sont des preuves incontestables.

Plus jeunes, les provinces des Prairies s'efforcent de suivre l'exemple de leurs aînées. Deux journaux, deux postes radiophoniques, quatre collèges bilingues, trois associations nationales, plus de 20,000 écoliers fréquentant des écoles bilingues de droit ou de fait, cinq diocèses où ils constituent une forte majorité, plus de cent paroisses parfaitement organisées, tel est le bilan de leur force catholique et nationale; ils y puisent courage et enthousiasme pour ne point faillir à la tâche.

Reste la lointaine Colombie canadienne: 50,000 Canadiens français s'y organisent; profitant de l'expérience des associations soeurs, ils espèrent brûler les étapes et constituer prochainement une puissance catholique et française dont il faudra tenir compte.

Consciente de sa force et de ses droits, stimulée par l'exemple magnifique de ceux qui les ont édifiés, la génération présente doit aller de l'avant: il n'est tâche si noble qu'elle ne soit justifiée d'entreprendre; il n'est idéal si beau qu'elle ne puisse réaliser!

Jean METHE, O.M.I.,
Missionnaire colonisateur.

Saint-Léon

Depuis le mois d'août dernier nous faisons usage du privilège que S. Exc. Mgr G. Cabana a bien voulu nous accorder. En effet, nous avons chaque mois à l'occasion du premier vendredi la Veillée Sainte, la Veillée du Grand Ami. Dès le premier jour les paroissiens ont compris la beauté et l'utilité de cette veillée dans la Maison de l'Ami Divin. D'aucuns, il est vrai, (pas des paroissiens) ont insinué dans les premiers temps que ce serait un feu de paille. La vérité c'est que le feu dure. On a compris. On aime. Et parce qu'on aime, on ne craint pas le sacrifice. C'est ainsi qu'au dernier premier vendredi, malgré la rigueur du froid, on pouvait voir à l'église une très belle assistance et une longue file de communiants.

Le mardi 8 février, les Jeunesses de la paroisse, reprenant leur beau geste du commencement de l'hiver, nous ont encore donné une belle soirée récréative. Le curé, empêché par la grippe d'y assister, était représenté officiellement par un des syndics, M. Antoine Labossière. La première soirée organisée par les jeunes voulait surtout recueillir des ressources pour enrichir de nouveaux volumes la bibliothèque paroissiale, et aussi pour aider au besoin à l'organisation des Retraites Fermées. La dernière soirée, avec l'argent recueilli, aidera à payer la nouvelle fournaise que nous devons installer au presbytère.

La prochaine soirée qui aura lieu le 20 courant sera organisée par les syndics de la paroisse et les commissaires de nos trois écoles. Ce sera la dernière de la saison, vu que nous n'en faisons pas pendant le carême. Nous croyons savoir que les enfants de nos écoles nous présenteront un intéressant programme. Avis à nos voisins amis. Les recettes de cette dernière soirée serviront aussi à payer notre nouvelle fournaise.

Le cygne errant

Un cygne errant, trouvé à un mille du jardin zoologique du parc Wapato, Tacoma, Wash., se repose paisiblement sur un coffre-fort dans le bureau de la fourrière pour les chiens de la ville. Bien qu'il passât son temps sur le coffre-fort, le cygne ne pondit point d'oeufs dorés et fut retourné au jardin.

St-Jean-Baptiste

Parties de cartes pour la patinoire

C'est le dimanche 27 février que commencera la série de 4 soirées de cartes au profit de la future patinoire. Six prix de cartes et un prix d'entrée seront donnés à chaque soirée. De plus, il y aura deux grands prix pour la série. Les personnes qui se procureront des billets pour les quatre soirées et qui feront parvenir leur carte d'entrée à temps à chaque soirée auront aussi droit aux deux prix de la série.

Nous donnons ici les dates de ces soirées de cartes. La première aura lieu le 27 février; la seconde, le 6 mars; la troisième, le 20 mars, et la dernière, le 27 mars.

Le 13 mars, il y aura un grand concours d'amateurs. Nous vous donnerons plus de renseignements à ce sujet la semaine prochaine.

Encore une fois, assistez dès la première partie de cartes, le 27 février, ou procurez-vous une carte d'entrée durant la semaine précédente pour avoir droit aux prix d'entrée de la soirée et aux grands prix de la série.

Ne manquez pas de lire **La Liberté et le Patriote** de la semaine prochaine pour plus amples renseignements concernant ces cinq soirées.

Dunrea

A la douce mémoire de Mme Philippe Bisson

Le dimanche soir 6 février s'éteignait l'une de nos bonnes vieilles paroissiennes, Mme Philippe Bisson, née Mélina Boulet, âgée de 70 ans et 11 mois. La mort ne l'a pas prise au dépourvu puisqu'elle avait communié le matin même.

A son chevet se trouvaient son mari et plusieurs de ses enfants y compris la Rév. Sr Georgine Bisson, de St-Norbert, Mmes Alphonse Potvin et Aimé Boulet, qui ont fait preuve d'un grand amour filial envers leur maman, et la Rév. Sr Lucie Boulet, sa soeur, ainsi que plusieurs autres parents.

Avec quel empressement et quel bonheur Mme Bisson avait-elle vu arriver ces deux bonnes religieuses qui remplaçaient un peu les absentes, missionnaires chez les sauvages du grand nord. Elle accepta généreusement le sacrifice de ne pouvoir leur dire un suprême adieu.

La chère disparue était depuis longtemps habituée au sacrifice: de santé plutôt débile, elle vaquait à ses nombreuses occupations sans jamais songer au repos.

Elle éleva chrétiennement une famille de dix enfants dont trois embrassèrent la vie religieuse dans la communauté des Rév. Srs Grises. Un petit garçon, Alphonse, mourut vers l'âge de 4 ans.

Sa grande charité était connue de tous, mais que de renoncements secrets, connus de Celui seul qui sonde les coeurs, que de malheureux secourus, de plaies pansées, etc.

Depuis quelques années, M. et Mme Bisson avaient quitté la ferme pour demeurer au village, non loin de l'église. Là, les occupations moins nombreuses laissaient à "grand-maman" Bisson plus de temps pour prier. Aussi comme elle fut assidue à la messe et à la communion quotidiennes.

Si nous nous arrêtions parfois pour la saluer en passant, elle nous accueillait toujours avec son bon sourire et la conversation se continuait, pendant que, de ses doigts encore agiles, elle tricotait quelque chaud vêtement pour tel ou tel de ses petits-enfants.

Cependant, une ombre venait parfois obscurcir sa douce sérénité, c'était la crainte de laisser son "cher vieux", pour qui elle avait tant de sollicitude. Elle eût préféré le voir partir avant elle; mais Dieu en décida autrement.

Après une vie aussi bien remplie, grand-maman Bisson n'a pas eu peur de la mort, elle la désirait plutôt comme une délivrance.

Il y eut un défilé continuel de parents et d'amis auprès de la dépouille mortelle au cours des quelques jours qu'elle fut exposée.

Le service fut chanté le mercredi 9 février, à 10 h., par M. l'abbé A. Boulet, frère de la défunte, assisté de M. l'abbé L. Paulhus et de M. le curé Jacques Bertrand, comme diacre et sous-diacre.

L'église était remplie de fidèles. Nous remarquions dans l'assistance les Rév. Srs Georgine Bisson et Lucie Boulet, de St-Norbert, M. et Mme Albert Paradis, de Storthoaks, Sask., Mlle Virginie Boulet, de La Salle, M. et Mme Alphonse Potvin, de Bruxelles.

Mme Bisson étant dame de Ste-Anne, la bannière était placée en évidence dans le sanctuaire et la quête fut faite par Mmes A. Lavoie et B. Légaré. Les porteurs étaient MM. Georges Cuvilliers et Aimé Boulet, gendres de la chère défunte, ses fils, Philippe et Joseph, ses frères, Alphonse et Jean Boulet.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Mme Bisson était née à La Patrie, Comté de Beauce, P.Q. Toute jeune encore elle venait résider au Manitoba avec ses parents, M. et Mme Napoléon Boulet.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils, Joseph, Philippe et Alfred; ses filles, les Rév. Srs Georgine, de St-Norbert, Obéline et Anna Bisson, des missions sauvages du grand nord, Mme A. Potvin, de Bruxelles, Mmes Georges Cuvilliers et Aimé Boulet, de Dunrea, Mme J. Masson, d'Oak Lake, et de nombreux petits-enfants; ses frères, M. l'abbé A. Boulet, de La Salle, Jean, Honoré, Alphonse, Alfred, Philippe, Joseph et Antoine, de Dunrea; ses soeurs, les Rév. Srs Marie et Lucie Boulet, Virginie, de La Salle, Mme Albert Paradis, de Storthoaks, Sask.

Remerciements

La famille Philippe Bisson désire exprimer sa gratitude principalement à M. le curé, qui a assisté la chère mourante, aux Rév. Srs Oblates, à notre médecin, M. R. Roy, qui s'est dépensé sans compter, et à tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, de quelque manière que ce soit, dans sa douloureuse épreuve.

Un journal est un discours qu'on fait à la fenêtre à des gens d'éducation très mêlée qui passent dans la rue. — A. de TOCQUEVILLE.

* * *

Si le mot exagération n'existait pas, l'homme médiocre l'inventerait. — Ernest HELLO.

Les marchés

Le 15 février

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
Bons	$18.50—$19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	15.00— 16.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
Bons	18.50— 19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	15.50— 16.50
Génisses	
De choix	$19.00—$19.50
Bonnes	17.50— 18.50
Moyennes	16.50— 17.00
Veaux engraissés	
Bons	$20.00—$21.00
Moyens	17.00— 19.00
Vaches	
Bonnes	$15.00—$15.50
Moyennes	13.50— 14.50
Taureaux	
Bons	$16.50—$17.50
Ordinaires	14.00— 16.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$16.50—$17.50
Moyens	15.00— 16.00
Ordinaires	13.00— 14.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$14.00—$16.00
Ordinaires	13.00— 13.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$13.00—$14.00
Ordinaires	11.00— 12.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$26.00—$30.00
Ordinaires et moyens	15.00— 25.00
Agneaux	
Bons	$21.50—$21.50
Ordinaires	12.00— 16.00
Moutons	
Bons pesants	$ 7.00—$ 8.00
Ordinaires	5.00— 6.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-25"	26.85— 26.85
Grade "B-3"	25.35
Grade "C"	25.35
Pesants	— 23.25
Très pesants	20.50— 22.50
Truies No 1	21.50— 22.50
Truies No 2	20.50— 21.50
Beurre	
De crémerie, la liv	.65¼
Oeufs	
A, gros, la douz.	.37
A, moyens, la douz.	.35
Grade B	.31
Grade C	.25

Les obligations

Le 15 février

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	102¾—103¼
2e emprunt de guerre, 3%	100¾—101¼
1er emprunt de la Victoire, 3%	102¼—102.80
2e emprunt de la Victoire, 3%	103½—104.00
3e emprunt de la Victoire, 3%	103½—104⅛
4e emprunt de la Victoire, 3%	102⅝—103⅛
5e emprunt de la Victoire, 3%	102¼—102¾
6e emprunt de la Victoire, 3%	101¾—102⅜
7e emprunt de la Victoire, 3%	100⅞—101⅜
8e emprunt de la Victoire, 3%	100⅝—101.00
9e emprunt de la Victoire, 3%	100⅝—101.00
Province du Manitoba	
4%—2 janv. 1950 (C)	100.75—102.00
5% — 15 juin 1954 (C) (NY)	108½—110½
5½% — 1er oct. 1955	113.50—115.00
4½% — 15 dec 1956 (C) (NY)	119b
2¾% — 15 déc. 1966 (C)	93.75
Province de la Saskatchewan	
6% — 15 mars 1952 (C)	105.50—107.25
5½% — 1er oct. 1952 (C)	104½—106¼
4% — 1er sept. 1954 (C)	99.25—100.50
4½% — 1er sept 1955 (C) (NY)	107b
5% — 1er nov 1959 (C) (NY)	110.50b
4% — 1er nov. 1960 (C)	99.00—100.25
3¾% — 15 fév. 1962 (C)	96.00— 97.50
3½% — 15 nov. 1962 (C)	92.00— 94.00
3% — 1er mars 1963 (C)	90.00— 92.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	74⅛	73½	74	74⅞	75.2	75⅜
C.W. No 3	69⅜	68⅝	69.4	70⅜	70.6	70⅞
Fourrage No 1	69⅛	68⅛	69	69⅞	70.2	70⅜
Fourrage No2	67⅛	66⅛	67	67⅞	68.2	68⅜
Fourrage No 3	63⅛	62⅛	63	63⅞	64.2	64⅞
Sur voie net	68.4	67.4	68⅜	69.2	69⅝	69.6
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	118⅜	117.2	119⅛	121.2	120⅛	117⅛
C.W. No 3 6 rangs	112⅜	112.2	114⅛	116.2	115⅛	113⅛
Fourrage No 1	105⅜	104.2	106⅞	108.2	108⅛	108⅛
Fourrage No 2	104⅜	103.2	105⅛	107.2	107⅛	107⅛
Fourrage No 3	99⅜	98.2	100⅞	102.2	102⅛	102⅛
Sur voie net	100⅜	99.2	101⅞	103.2	103⅛	103⅜
LIN						
C.W. No 1	400	400	400	400	400	400
C.W. No 2	395	395	395	395	395	395
C.W. No 3	384	384	384	384	384	384
C.W. No 4	375	375	375	375	375	375
Sur voie net	400	400	400	400	400	400
SEIGLE—						
C.W. No 2	111⅛	103.2	113	117⅛	115⅛	113⅜
C.W No 3	106.6	99.2	109	113⅛	111⅛	112
C.W No 2 rej	95.2	87.2	96⅞	101	98⅞	99
C.W. No 4	100.2	92⅛	101⅞	106	103⅞	104
Ergot	90.2	82⅛	91⅞	96	93⅞	94
Sur voie net	111⅜	103.4	113.2	117⅜	115⅜	115⅜
AVOINE—						
Mai	69⅛	68⅛	69	69⅞	70.2	70⅜
Juillet	67⅜	66.6	67⅝	68⅛	68⅛	68⅜
Octobre	65⅜	64.2	64½	64.2	64.2	64⅛
ORGE—						
Mai	101⅜	100.2	102⅞	104.2	104⅛	104⅛
Juillet	96.6	96	98⅛	98⅜	98⅛	98.2
Octobre	93	92⅞	94.4	94.4	95	95
LIN						
Mai	402	402	402	402	402	401.4
Juillet	403.2	403.2	403.2	403.2	403.2	403.2
Octobre	—	—	—	—	—	—
SEIGLE—						
Mai	115.2	107⅞	116⅞	121	118⅞	119
Juillet	114.6	106.6	116.2	120.4	118.4	118.2
Octobre	113.6	105	114.6	118	115⅞	116⅜

AU MANITOBA

Aubigny

Baptême

Le 10 février: Joseph-Maurice-Ronald, fils de M. et Mme Pierre Chartier, né à l'hôpital de la Miséricorde le 1er février. Parrain et marraine, Emilien et Thérèse Chartier, oncle et tante de l'enfant. L'enfant portera le nom de Ronald.

Accident

M. Achille Délorme fut victime d'un accident, le mardi 8 février, en travaillant dans le bois à Marchand. On le transporta à l'hôpital de Steinbach où on lui fit 7 points sur le poignet droit qu'il s'était coupé avec sa hache. M. Delorme est maintenant en convalescence chez lui, à Aubigny.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement ainsi qu'à tous nos autres malades.

Saint-Claude

Baptêmes

Le 13 février: Pauline-Marie-Lucie, née le 6 février au "Nursing Home" de St-Claude, fille de M. et Mme Paul Marion. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Allec, grands-parents de l'enfant.

Le 13 février: Jean-Henri-Réal, né le 6 février au "Nursing Home" de St-Claude, fils de M. et Mme Jean Deforel. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lapointe, oncle et tante de l'enfant.

Bénédiction

Le dimanche 13 février, malgré le temps très froid, le R. P. Zabotti, vicaire, se rendait à la nouvelle école du district scolaire Parthenay (4 milles au nord-ouest du village) pour la bénir et attirer les grâces du Bon Dieu sur l'école et ceux qui la fréquentent. Cette cérémonie, nous l'espérons, nous assurera que dans les années à venir le français et la religion continueront à faire part de l'enseignement donné à l'école Parthenay. Les commissaires, MM. Félix Bruneau, Léo Goulet et Damase Dequier, ainsi qu'un bon nombre d'élèves de cette école, étaient présents. Cette nouvelle école fut ouverte le lundi 14 février. M. le vicaire fit le trajet dans l'auto-neige de M. L. Goulet.

Soirée d'amateurs

Le samedi soir 5 février, le club des Commis-Voyageurs Associés Canadiens tenait à Rathwell un concours d'amateurs en vue de procurer des fonds pour combattre la tuberculose. Ce programme fut radiodiffusé par la station CJOB. St-Claude avait l'honneur d'être représenté à ce concours par M. Victor Deshayes qui exécuta quelques morceaux de musique du bon vieux temps sur son violon devant un auditoire qui répondit par des applaudissements répétés. Le premier prix, accordé à celui qui obtenait le plus de votes payants, fut décerné à M. Deshayes qui avait eu la prévoyance d'amener de bons amis généreux de St-Claude. Il concourera dans les finales qui seront tenues à l'Auditorium de Winnipeg au cours du mois de mars.

Nos félicitations à M. Deshayes!

Affaires d'école

Une assemblée spéciale fut tenue par le district scolaire de St-Claude, dans la salle Radaz, le mardi 8 février. On y discuta la construction d'une nouvelle école pour le village. La commission scolaire présenta un tracé sur les démarches nécessaires pour la construction de cette école. M. C. K. Rogers, inspecteur en chef des écoles du Manitoba et notre invité d'honneur, énuméra ce que le département d'éducation demande et désire dans la construction de nouvelles écoles. Il donna de bons conseils à suivre à ce sujet. Aucun vote ou décision ne furent pris à cette assemblée.

Ste-Agathe

Baptême

Le 6 février: Joseph-Léo-Rénald, fils de Julien Brémaud et de Marie-Ange Carrière, né le 4 février. Parrain et marraine, Léo Vandal et Cécile Carrière. Mme Marcel Brémaud était porteuse.

St-Adolphe

DECES

ANDRE PARISIEN

Le samedi 12 février, est décédé à l'hôpital St-Boniface, André Parisien, enfant de M. et Mme Octave Parisien, de St-Adolphe.

Le service fut célébré dans l'église de St-Adolphe et l'enterrement se fit au cimetière paroissial.

Outre ses parents, un frère, Paul, survit au défunt.

La maison Coutu avait charge des funérailles.

Mariage

Le samedi 5 février, M. l'abbé A. Hébert, curé, bénit le mariage de Mlle Agnès Kosman, fille de feu Alexandre Kosman et de Mme Kosman, avec M. Emmanuel Delorme, fils de M. et Mme Albert-I. Delorme, tous de St-Adolphe.

M. Alphonse St-Jean servait de témoin à sa nièce tandis que M. Delorme accompagnait son fils.

Mlles Mae Kosman et Fernande Delorme, soeurs des mariés, et MM. Jean-Claude Delorme et Laurent Kosman, frères des mariés, agissaient comme filles et garçons d'honneur.

Va-et-vient

M. Charles Brodeur, de St-Albert, Alta, est de passage chez sa mère et ses frères et soeurs de St-Adolphe.

Mlle Irène Hamel, de Tawatinaw, Alta, est actuellement en voyage au Manitoba. Elle rendit visite à ses nombreux parents de St-Boniface, Ste-Anne, St-Vital et St-Adolphe.

Baptême

Marie-Hélène-Jacqueline, fille de Léonidas Lagassé et d'Annette Proteau. Parrain et marraine, M. et Mme David Proteau, grands-parents de l'enfant.

Equipe victorieuse au Carnaval du Centre Récréatif



Cette photo représente les as de l'équipe de gouret du collège St-Paul qui eurent raison des Anciens du collège de St-Boniface en leur infligeant une défaite de 4 à 1, lors du carnaval du Centre Récréatif, le dimanche 6 février dernier. Ce sont, de gauche à droite, seconde rangée: **le R.P. Jobin, S.J.**, entraîneur, **L. Thibault, C. Baudry, E. Ruml, B. Poirier, J. O'Sullivan, R. Couture, D. McLennan** et **D. Black**, gérant; première rangée: **E. Kowalchuk, M. Keating, P. Piché** et **E. Johnson.** (Photo Gene Gauthier)

Autobiographie d'un ancien : Louis Goulet

(Suite)

Quand j'atteignis l'âge de connaissance, c'est-à-dire quand j'eus entre 7 à 8 et 10 ans, vers 1866 à 1870, le pays de la rivière Rouge avait déjà pas mal changé. Une grande partie de la population faisait de l'élevage et de la culture. Tout s'était perfectionné, depuis les moyens de transport jusqu'aux menus des repas.

L'habileté de la main-d'oeuvre s'était accrue considérablement, surtout à cause d'un bien meilleur outillage que l'on pouvait maintenant se procurer presque dans n'importe quel magasin et à des prix plus abordables pour tous. La construction des maisons et autres bâtiments; la fabrication des voitures, des meubles, des instruments aratoires; tout, enfin, tout ce que les plus anciens que nous faisaient eux-mêmes, tout cela reflétait le progrès tant dans la façon que dans la variété d'adaptation. A peu près toutes les maisons avaient des planchers; l'addition d'allonges montées à poteaux faisait place à la séparation par chambres; l'usage du bardeau, la plupart du temps fait à la main, rendait de plus en plus rares les toits de terre, de foin ou de chôme, et plusieurs revêtaient leur extérieur de la planche au lieu d'un simple bousillage. Un autre usage qui devenait de plus en plus général était celui des vitres. Celles-ci venaient de St-Paul et autres endroits des Etats-Unis, apportées d'abord par les traiteurs et par les frêteurs, puis par les bateaux à vapeur qui, depuis une vingtaine d'années, faisaient la navette sur la rivière Rouge. Cela donnait du coquet aux habitations, mais si tant de commodités nouvelles ajoutaient agréablement au confort des gens, elles leur enlevaient en même temps autant d'occasions d'ajouter à leur habileté naturelle en les privant de la nécessité d'avoir recours à eux seuls pour se tirer d'affaire. Déjà, il n'en manquait point qui ne savaient plus rien faire sans clous, sans vis, voire même sans "broche". La scie, le marteau, la tarrière, la varlope qui nous avaient été tout à fait inconnues étaient absolument indispensables à la nouvelle génération. Cette dernière ne pouvait pas se passer de fer. Le boulon avait remplacé la cheville, les roues de charrette ne valaient rien si elles n'étaient pas bandées avec du fer ou de l'acier, un membre de traîneau n'était plus considéré comme serviable s'il n'avait pas une lisse en fer. Jusqu'à la peinture qui devenait une nécessité pour l'érection de la plus humble maison, dans les villages aussi bien que sur les fermes.

Sur les routes, on voyait déjà des voitures légères. Quelques-unes mêmes avaient des capotes dépliantes. Elles étaient encore rares, mais il y en avait déjà pour mettre le sucre à la bouche de ceux qui trouvaient ça chic. Moi, le premier, j'avais hâte d'être grand pour aller voir les filles avec une de ces voitures. Notre charrette jadis faite à domicile avait, elle aussi, subi ses changements. Elle était visiblement mieux construite, mieux finie que celle de nos parents et de nos grands-parents. Seulement, il fallait qu'elle fut bandée de fer, et elle n'avait plus le droit de se faire entendre venir à de longues distances, il fallait la graisser régulièrement. Bientôt, l'on vit même se multiplier chez nous des hommes de métiers divers: forgerons, charpentiers, menuisiers, ébénistes, peintres décorateurs, briqueteurs, tailleurs de pierre, plâtreurs, orfèvres, ferblantiers, cordonniers, selliers et que sais-je encore.

Le temps approchait, hélas! où nous allions avoir des hommes de professions et où nous ne pourrions plus même mourir sans l'aide d'un docteur!

Il faut reconnaitre, tout de même, que, avec tous les changements dont nous venons de faire mention, la vie, en général, devenait de plus en plus facile, c'est-à-dire plus généreuse en aises de toutes sortes. Mais, ce n'était pas sans regret que nous voyions chaque jour disparaître certaines modes, certaines vieilles coutumes, qui rappelaient le bon vieux temps enchanteur de l'âge d'or de la prairie. Sans nous en rendre compte, c'était le commencement de la fin de cette époque que nos anciens n'ont jamais oubliée.

J.C.C.

(A suivre)

Desserte du Précieux-Sang

Voici le rapport de la partie de cartes du mardi 8 février. Mmes W. Dacquay et P. Johnson étaient en charge, aidées de Mmes H. Beaucage, A. Guénette, V. Labelle, R. Boux, R. Lafrenière, R. Cadieux, V. Masson, F. Painchaud, A. Marion et J.-R. Martin.

Prix de pool: M. A. Alexandre, Léo Plante.

Prix d'entrée: Mme A. Dureault.

Prix de rafle: Mmes V. Labelle, I. Desrochers, H. Desrochers, Mlle Irène Cadieux (2 prix), J. Magnan, Mme A. Demeule, G. Cadieux, Mme A. Janoske, Mlle M. Masson, Mme E. Vandale, Mme McDonald, Mme L. Boissonneault.

Prix de cinq mains: R. Delorme, Mme E. Rodrigue, A. Pelland et L. Pelland, R. Blanchette, L. Plante, Mme R. Collette, Mme H. Monnier.

Liste de donatrices: Mmes W. Dacquay, P. Johnson, H. Beaucage, A. Guénette, V. Labelle, R. Boux, R. Lafrenière, R. Cadieux, V. Masson, F. Painchaud, J.-R. Martin.

La température est tellement inclémente qu'il faut vraiment un grand esprit de dévouement pour obtenir les succès que nous avons avec nos parties de cartes. Ces succès, nous les devons donc sans contredit à nos dévouées organisatrices et donatrices que nous remercions de tout coeur.

Baptême

Le 6 février: Denise-Caroline-Marie, fille de Henri Souchon et de Marie-Reine Trudel, née le 14 janvier. Parrain, Edgar Trudel; marraine, Caroline Blanchet, représentés par M. Alphège Faucher et Mme Edgar Trudel.

Félicitations à Mme J.-C. Lavoie, qui a été élue conseillère de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises.

En visite aux Etats-Unis



Mgr Mykolas Krupavicius, président du comité suprême lithuanien de la libération, ancien ministre de la santé en Lithuanie et condamné à mort "in absentia" par les Russes, a déclaré que plus de 50% du clergé catholique avait été tué ou déporté par les communistes et que 60% des églises protestantes ont été fermées ou détruites. Le prêtre exilé est ici photographié lors d'une visite récente à Washington. Avec lui, se trouvent, de gauche à droite: **Léonard Simutis**, président du conseil américain lithuanien; **Povilas Zadeikis**, ministre lithuanien aux Etats-Unis; **Mgr Krupavicius** et **Vacys Sidzikauskas**, ancien diplomate lithuanien. (NCWC).

N.-D. de Lourdes

Partie de cartes

Le mardi 8 février, les membres des districts des écoles Carnot et St-Adélard nous présentèrent une intéressante soirée. A part du jeu de cartes, nous eûmes la chance d'assister à un programme récréatif plein d'entrain. Il fut composé de musique vivante, de déclamations et de petites saynettes. Nous eûmes en plus l'honneur de voir notre "Séraphin" se montrer généreux. Plusieurs prix furent offerts, ainsi qu'un très bon goûter.

Nos remerciements vont aux organisateurs de cette soirée paroissiale.

Mariage

Le mardi 15 février, M. l'abbé S. Gauvin, curé, bénissait le mariage de M. Léon Comte, fils de M. Jean Comte et de Virginie Durand, avec Mlle Agnès Pelé, fille de M. Constant Pelé et de Lucie Kolly.

Le marié se rendit à l'autel accompagné de son père.

La mariée, au bras de son père, portait un costume gris avec accessoires de la même nuance et tenait un bouquet de roses blanches.

MM. Jean Comte et Constant Pelé agissaient comme témoins.

Swan Lake

Le mercredi 9 février, M. et Mme J. Fifi avaient le plaisir, à l'occasion de leur 7ème anniversaire de mariage, de recevoir leurs enfants pour un bon dîner suivi d'une partie de cartes durant laquelle furent servis rafraîchissements, etc. Etaient présents à cette fête: M. et Mme Julien Foidard (Marie Fifi), Mme Théodore Baeté (Maria Fifi), sa fille, Alice Baeté, M. et Mme Henri Fifi et leurs deux filles, Marie-Rose et Henriette, leur gendre et leur fille. M. et Mme Théodore Boulet, de Dunrea. Beaucoup ne purent assister, à cause du froid. On s'est bien amusé. A l'année prochaine.

* * *

M. l'abbé Boniface Diederichs, curé, a dû nous quitter pour aller voir sa mère gravement malade. Nous lui souhaitons bon voyage et à sa mère un prompt rétablissement.

Haywood

Le chroniqueur vous revient, encore aujourd'hui, pour vous dire que nous avons de la neige en abondance et que nos jeunes gens travaillent fort pour tenir la patinoire nettoyée. Tout de même, nous pouvons dire que nos jeunes l'encouragent et même les vieux. Savez-vous qu'on se permet d'essayer à l'âge de 67 ans et on s'en souvient encore! Cela encourage les autres. M. le Curé a essayé lui aussi, mais la glace en a souffert et on fut obligé d'y mettre de l'eau le lendemain.

Plusieurs parties de gouret se sont jouées et Haywood commence à connaître le jeux. Ils ont gagné la dernière partie contre Rathwell, je crois.

Nos districts scolaires ont élu leurs commissaires. Comme partout, la tempête a obligé de remettre les assemblées, mais tout de même on s'est rendu la semaine suivante et les élections eurent lieu. Dandurand a choisi M. Arthur Rouire; Haywood, M. François de Rocquigny; St-Jean, MM. Gaston Souque et Maurice Massinon; Seaforth, M. Lucien Buisson. On parle de construction d'école au village, mais de la parole à l'action il y a de quoi faire... Espérons que le tout s'arrangera pour le bien des enfants.

Caisse Populaire

Le 1er février nous avons eu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Haywood et le rapport de l'année 1948, au 31 décembre, nous montre un vrai succès. Ce rapport devrait enlever à tous les pessimistes l'idée que la Caisse Populaire et les Coopératives ne valent rien et ne sont que des "niques" à chicanes dans les paroisses. Quand nous comprenons leur fonctionnement et ce qu'ils font pour les membres, nous sommes surpris qu'il y a encore des gens qui voient ces organisations d'un mauvais oeil. Nous devons tous savoir que ces organisations seront le salut de nos paroisses, comme elles le furent dans la province de Québec et dans plusieurs endroits des Etats-Unis. A nous tous de coopérer et de bien comprendre le bien qu'elles font au milieu de nous.

Voici ce que notre Caisse a fait durant l'année 1948:

L'actif est de $64,626.25.

Les revenus furent de $2,101.34.

Le chiffre d'affaires durant l'année $188,117.95.

Depuis sa fondation, en 1941, le chiffre d'affaires est de $469,081.34.

Depuis sa fondation notre Caisse a consenti pour $179,053.51 de prêts et des placements pour $22,250.15.

La Caisse compte 257 membres et a payé 3% sur les parts et 2% sur les intérêts.

Pour une petite paroisse comme Haywood il est bon de remarquer le chiffre d'affaires de la Caisse pour 1948: $118,177.95. De suite, il nous faut dire quel bien elle a fait dans la paroisse et nous savons que nombreux sont ceux qui apprécient ses bienfaits, mais, par contre, nous en trouvons qui la critiquent et tâchent de toutes manières de la discréditer. Nous pouvons dire que ceux-ci ne comprennent pas encore le bien qu'elle fait ou ont peur d'avouer que c'est par les Caisses que nos gens pourront faire face aux difficultés que les temps de crise apporteront. Donc, il nous faut les rendre plus nombreuses et plus fortes pour qu'elles puissent donner à tous les avantages qu'ils demanderont au temps nécessaire. Allons de l'avant.

* * *

La famille de M. Emilien Wilcott vient de laisser notre village pour s'établir à St-Georges. Nous lui souhaitons succès et bonheur là-bas.

Somerset

A une réunion tenue après la grand'messe, le dimanche 30 janvier, M. Alphonse Nadeau fut élu syndic de la paroisse en remplacement de M. Jos.-A. Rheault.

Le jeudi 10 février eut lieu une réunion pour étudier le problème d'une subvention municipale supplémentaire pour l'hôpital de maternité. M. B. Langridge présidait, M. Roméo Decosse, secrétaire municipal, expliqua la situation et donna aussi des renseignements intéressants au sujet du plan d'unité sanitaire du gouvernement provincial. L'assemblée fut ajournée à une semaine pour étudier cette question plus amplement avant de prendre une décision.

M. Jos. Chanel est occupé au transport des voyageurs avec son auto-neige bombardier; deux différents groupes se sont rendus à Larivière et l'on projette une excursion à Snow Valley: endroit de ski sur le Canadien National.

Mme Léon Bruyère est allée passer la fin de semaine à Winnipeg et St-Boniface récemment.

Mmes Alex. Perreault, Jos.-A. Labossière et Marthe Poiron suivent actuellement une retraite fermée à la maison Notre-Dame de St-Boniface.

Mme René Morin, de St-Lupicin, qui passe l'hiver chez sa fille, Mme Fred Gilbert, va mieux. Elle peut maintenant circuler dans la maison, et a même pu aller rendre visite à son époux, malade aussi chez son gendre, M. Ernest Dufault.

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Somerset a eu lieu mardi après-midi dans la salle paroissiale. En dépit de la tempête, l'assistance était nombreuse.

M. Laurent Jubinville présida la réunion; M. Yves Rocan, gérant, présenta le rapport financier et les rapports des comités furent lus par M. le curé Lavoie, MM. Octavien Bergeron et Roger Poiron. Le résultat des élections fut comme suit: président: M. Laurent Jubinville, directeurs: MM. Alex. Perreault et Edouard Rheault, comité de crédit: M. Thomas Labossière, comité de surveillance: M. Xavier Rondeau.

Tous ne sont peut-être pas favorables aux mouvements coopératifs, mais personne ne peut nier la nécessité de l'économie, chez nos jeunes surtout. La Caisse offre un moyen efficace d'une épargne soutenue, qui établira une réputation de sage administration de ses affaires et permettra d'avoir recours à l'aide de la Caisse si le besoin surgit.

* * *

M. Adélard Talbot est parti pour un voyage à Edmonton où il se perfectionnera dans le métier d'électricien.

Avis aux expéditeurs de colis en France

Le Consul de France à Winnipeg, mis au courant des nouveaux règlements des Postes canadiennes, entraînant obligation, pour les expéditeurs, de faire légaliser leur signature, a fait une démarche auprès de l'ambassade de France, à Ottawa, pour connaître les motifs de ce nouveau règlement.

D'après la réponse de l'Ambassade de France, ce sont les **autorités canadiennes**, qui, croyant interpréter les nouvelles lois douanières françaises, exigent la légalisation de la signature des expéditeurs.

L'Ambassade de France a fait une démarche auprès du Service des Douanes, en France, pour que celui-ci explique plus clairement le texte de la nouvelle règlementation française et, au besoin, décide de supprimer la nécessité de faire la preuve de l'envoi gratuit du colis. L'Ambassade de France n'a pas manqué de signaler au Service des Douanes français les inconvénients qui résultent, pour les expéditeurs de colis, de cette obligation de légalisation de leur signature.

→ A la Chambre du Manitoba

(Suite de la première page)

et les flots de bière l'ont fait monter à $6,785,062. L'essence vint ensuite comme facteur prédominant dans la montée de ce surplus.

Une redistribution des sièges: question épineuse

Le jeudi 10 février, le Comité de la redistribution des sièges soumit à la Législature du Manitoba ses recommandations pour avoir deux membres de plus pour la ville de Winnipeg; un siège de deux membres pour St-Boniface et un nouveau siège pour les faubourgs de Winnipeg.

D'après le plan prévu, deux sièges existants devaient disparaître, fixant ainsi le nombre des membres à la Législature à 57, contre les 55 actuellement en fonction.

Une résolution en ce sens signifierait une augmentation de 4 membres pour le territoire du Plus Grand Winnipeg.

Déjà, (selon des rumeurs) ces recommandations auraient provoqué des controverses considérables au sein même du Comité. Et on s'attend à ce que ce rapport lance la Chambre dans une polémique plutôt longue et peut-être orageuse.

Rapport recommandé

(1) La ville de Winnipeg aurait 12 membres répartis en 3 constituantes de 4 membres au lieu du système actuel d'une seule constituante de 10 membres.

(2) La ville de St-Boniface, les Municipalités de St-Vital et de Fort Garry formeraient la division électorale de St-Boniface et recevraient un membre de plus, faisant ainsi de St-Boniface un siège de deux membres.

(3) Une nouvelle division électorale serait formée au Nord et au Nord-Est de Winnipeg, comprenant les municipalités de East Kildonan et de West Kildonan et la ville de Transcona.

Tempête à l'horizon

A la Chambre, le vendredi 11 février, la Législature

(1) renversa l'opposition contre le rapport du Comité de la redistribution par 36-11 votes;

(2) écouta un chef de l'opposition, E. A. Hansford (C.C.F. St-Boniface) qui fit une motion de non-confiance au Gouvernement;

(3) rejeta, par un vote de 41-10, la motion de M. A. Gray (C.C.F. Winnipeg) pour augmenter la pension des vieillards.

Plus de margarine jaune

Le lundi 14 février, la Chambre, dans une atmosphère plus calme, entendit la motion de M. Edmond Préfontaine (Lib.-Prog. de Carillon) pour que la Législation règle la vente de la margarine et pour qu'on exige qu'elle ne soit pas jaune comme le beurre.

"Je veux que le gouvernement agisse immédiatement pour empêcher le consommateur de s'habituer à ce produit", dit M. Préfontaine.

Ainsi se termine une semaine de débats à la Chambre, dans un calme relatif, sur une note "oléagineuse".

* * *

Discours de M. Préfontaine

Monsieur le Président,

En me levant pour prendre part à ce débat, je suis très conscient de traiter un litige fort discuté à l'heure actuelle. Il me serait plus facile et probablement plus sûr de suivre la loi du moindre effort, de ne rien dire et de ne rien faire contre cette question, mais j'ai toujours cru que suivre la loi du moindre effort fait des hommes ce qu'elle fait des rivières, elle les rend "croches".

La Cour suprême du Canada a décidé le 4 octobre dernier, que l'interdiction de faire et de vendre la margarine était une question qui ne ressortait pas du Gouvernement Fédéral, mais dont la décision incombait aux Gouvernements Provinciaux.

Dans la confusion qui résulta de cette décision, les fabricants de margarine prirent les devants avec une vitesse presque miraculeuse pour avoir la margarine prête dans tous les grands centres du Canada, dans le plus bref délai. Et d'après les renseignements que je reçois des fermiers laitiers du Canada toute la margarine qui a été vendue au Canada avait la couleur du beurre, soit une couleur jaune.

Maintenant, j'apprends qu'une résolution a été prise devant la Législature de la Saskatchewan pour envisager une conférence avec toutes les Provinces canadiennes, afin de trouver une certaine uniformité dans les décisions législatives, concernant la margarine de tout le Canada. Je suis définitivement en faveur de ce projet. Je regrette toutefois que la question n'ait pas été soumise lors de la récente réunion des trois Provinces à Régina avec l'organisation des fermiers de l'Ouest, en vue de discuter le marché du blé. Cet oubli est regrettable. Néanmoins, je serais très reconnaissant si je pouvais demander que cette résolution passât à la Chambre, afin que notre Province prenne l'initiative de protéger à la fois l'industrie laitière contre une compétition injuste et le consommateur, contre l'exploitation.

Avant de préciser mes raisons j'aimerais déclarer que jamais auparavant je n'ai été en faveur de l'interdiction de la margarine. Je crois positivement à la compétition libre, et si on peut obtenir un succédané du beurre à bon marché, je conviens que les gens qui veulent s'en servir, soient autorisés à le faire. Bien plus, je désire affirmer que je ne partage nullement l'opinion des fermiers laitiers du Canada, pas plus que celle de la Fédération de l'Agriculture du Manitoba ni de celle des producteurs laitiers de Winnipeg, qui font une pétition au Gouvernement Fédéral pour en référer à la Cour suprême du Canada.

Mais permettre de vendre la margarine est une chose, la vendre sans aucune règlementation, en est une autre. Il y a trois raisons pour passer cette législation.

1/ Protéger le beurre contre une compétition injuste.

2/ Protéger le consommateur contre la fraude.

3/ Favoriser la ménagère moins fortunée en lui permettant de se procurer un succédané du beurre à un prix le plus bas possible.

J'ose affirmer que n'importe quel article ou marchandise qui a été traité artificiellement pour avoir l'apparence d'un autre et être vendu sur la réputation de cet autre, ne constitue pas une compétition honnête. Tous les Canadiens savent fort bien que la margarine n'a pas encore fait sa réputation au Canada. Les fabricants donnent cette couleur jaune à la margarine pour la vendre sur la réputation du beurre, et voilà à mon avis, ce que j'appelle une compétition injuste.

Et l'injustice de cette compétition a été reconnue dans tous les pays où la margarine s'est vendue. Dès 1886, le Congrès des Etats-Unis en a reconnu le fait et a passé une loi en ce sens. Et à ce propos, le Président Grover Cleveland dit: "Si sa fabrication et sa vente dépendent des apparences trompeuses du produit auquel elle ressemble, l'entière entreprise est une fraude et non une industrie. Plus tôt on la détruira, mieux ce sera".

Je vous conseillerais de réfléchir sur cette phrase et sur ce que le Congrès fit à l'époque. Il passa une loi mettant une taxe de 10 cents sur chaque livre de margarine vendue aux Etats-Unis. Et dans quel but? Simplement pour trouver des fonds afin de contrôler cette nouvelle industrie. Cette taxe est toujours en cours aux Etats-Unis.

La deuxième raison de mon exposé est de soumettre à la Législation une protection du consommateur contre la fraude. Qui niera que cette situation présente n'ouvre la porte aux fraudes de toutes sortes? Qui va empêcher les établissements publics de servir de la margarine pour du beurre, même s'ils ont acheté cette margarine dans des boîtes qui portaient clairement le nom de son produit?

La troisième raison de mon exposé consiste à favoriser la ménagère en lui permettant d'acheter un succédané du beurre à un prix inférieur. D'après l'expérience des autres pays où la margarine se vend, celle qui n'est pas colorée se vend moins cher, et quelquefois même avec une différence de 27 cents. La raison en est très claire. Si on vend de la margarine jaune c'est pour lui donner l'impression et la réputation du beurre. Ce qui permet aux fabricants de maintenir un prix relativement élevé.

L'année dernière quand les conférenciers ont parlé de lever l'interdiction de la margarine, ils affirmèrent tous qu'ils désiraient donner aux gens qui avaient de petits revenus, la possibilité de se procurer à bon marché un succédané du beurre, et tous, ils affirmèrent qu'ils ne voulaient pas nuire à l'industrie laitière.

D'après les données d'experts économiques, pour chaque dollar dépensé pour la margarine le producteur ne reçoit que 10%, alors que pour chaque dollar dépensé pour du beurre le producteur reçoit environ 80 cents.

Le Gouvernement Fédéral a demandé au Comité International des denrées alimentaires des Nations Unies l'autorisation d'importer assez d'huile pour faire de 50 à 60 millions de livres de margarine pour l'année 1949. En d'autres termes ceci voudrait dire remplacer 60,000,000 de livres de beurre. A supposer, que la production normale d'une vache soit 300 livres de beurre par année, cela annulerait la production de 200,000 vaches. Et s'il est établi que la soupape de sûreté de l'industrie laitière du Canada est le beurre, nous pouvons envisager les conséquences les plus tragiques pour cette industrie.

J'ai ici un modèle de requête intitulée: "Pour empêcher la confusion et la fraude en ce qui concerne la fabrication et la vente de la margarine". Je donnerais volontiers ce modèle de requête à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et je lui demanderais d'agir rapidement.

Acteur à Vancouver



James Johnston, photographié ci-dessus, est sans contredit un acteur populaire et recherché dans les cercles dramatiques de Vancouver. Après avoir servi dans les forces de l'aviation au cours de la guerre, ce jeune artiste se rendit à New-York où il étudia à l'académie américaine des arts dramatiques. Depuis son retour au Canada et à la côte du Pacifique, M. Johnston a souvent rempli des rôles importants dans les programmes dramatiques de Radio-Canada réalisés à Vancouver, a dirigé des pièces du Petit Théâtre et tenu des rôles au "Theatre Under the Stars" du parc Stanley. On peut l'entendre régulièrement les mardis après-midi au programme des enfants "Magic Adventures". (CBC).

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Willow-Bunch

Mlle Georgette Piché, de Kennedy, est arrivée pour travailler à l'hôpital.

M. J.-L. Légaré est en visite chez son frère.

Nos malades

Mme Eugène Benoit est partie par avion à l'hôpital de Moose Jaw.

Les malades enregistrés à l'hôpital local sont MM. Beaubien et Beauregard, de Fife Lake, Mme Chrétien, de Lisieux, Mme Mitchell, de Hart, Mme Schmidt de Constance, Mme Mumford, de Harptree, Mlle A. Pelletier, Mme Turner, Mme McGillis, Mme Gosselin, Mlle Gaudry et M. Laplante, tous de Willow-Bunch.

Le Comité Paroissial de l'A.C.-F.C. a placé, dans la salle des Chevaliers de Colomb, une boite afin que vous y déposiez vos nouvelles. Nous aimons que les nouvelles de notre paroisse paraissent dans **La Liberté et le Patriote**. Nous demandons donc la coopération de tous.

Lorsque vous désirez faire publier une nouvelle, écrivez-la sur un papier en ayant soin d'y apposer votre signature. Toute nouvelle qui ne sera pas signée ne sera pas publiée. Chaque dimanche une personne chargée par le Comité Paroissial les rédige et les envoie par le courrier du lundi matin afin qu'elles puissent paraitre dans le numéro de la semaine courante.

Faisons connaitre aux autres ce qui se passe chez nous. C'est souvent le seul moyen de contact avec leur ancienne paroisse pour les gens qui demeuraient autrefois ici.

Le jeu de badminton est commencé dans la salle des Chevaliers de Colomb.

Sintaluta

Mme Larchet, du lac Marguerite, est en visite chez sa nièce, Mme Henri Oudot, de Sintaluta.

Mme Henty est sortie de l'hôpital de Wolseley. Elle demeura une semaine chez Mme Adrien Coueslan avant de revenir chez elle.

Mme Marcel Français a la garde de sa petite fille, Madeleine, dont la mère, Mme Paul Français, est à l'hôpital pour soins médicaux.

M. et Mme Howard Jones sont allés le mercredi 2 février chez leurs parents du lac Marguerite pour une partie de crêpes.

M. et Mme Marcel Français ont reçu des nouvelles du R. P. Etienne, qui est de retour de son voyage en France. Il était autrefois à Lebret et a été nommé à l'école Industrielle de Fort Frances, Ont.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Pierre Larose, accompagnés de leurs enfants, sont allés passer le dimanche chez leurs fille et gendre, M. et Mme Ernest Desautels, de Ponteix.

M. et Mme Louis Fournier, de Meyronne, ont passé une partie de la semaine chez leur fils, Louis, et chez leurs nombreux parents ici.

Mme Léo Fauchon est allée à Weyburn la semaine dernière.

M. Dolor Fauchon, du Collège de Gravelbourg, était chez ses parents ces jours-ci.

Mlle Denise Fournier, de Meyronne, rendit visite à son frère, Louis.

M. Adrien Larose est revenu chez ses parents après avoir passé quelques mois à Vancouver, C.-B.

La jeune Alice Larose a gagné le joli service à Cocktail raflé par l'école Survivance au profit de la Croix Rouge.

MM. Charles-Henri Fournier et Alex. Laberge se rendirent à Meyronne la semaine dernière en voyage d'affaires.

St-Isidore de Bellevue

Mariage BEAUCHESNE—ETHIER

Le mardi 4 janvier, à 10 h., en l'église de St-Isidore de Bellevue, Mlle Madeleine Ethier, fille de M. et Mme Henri Ethier, unissait sa destinée à celle de M. Fernand Beauchesne, fils de M. et Mme Arthur Beauchesne, d'Albertville.

M. l'abbé H. Robert, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et chanta la grand'messe.

Pendant la messe le cantique "Elle est ma Mère" fut exécuté par Mlle Marcelle Ethier. Mme Gilbert Gareau touchait l'orgue.

Mlle Denise Ethier, soeur de la mariée, était fille d'honneur et M. Henri Boutin, de Domrémy, garçon d'honneur.

La mariée était accompagnée de son père. Elle était revêtue d'une longue robe de moire blanche avec long voile retenu par une couronne. Son bouquet consistait d'oeillets roses et blancs.

Le diner eut lieu à la demeure de M. et Mme Henri Ethier et le soir une réception fut tenue à Domrémy. Malgré le mauvais état des chemins, un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

M. et Mme Beauchesne demeureront à Albertville.

Frenchville

Mlle Simone Fourny est allée en promenade chez ses oncle et tante, M. et Mme Lucien Collin, de Crichton, Sask.

M. et Mme André Goddu sont allés à Shaunavon pour affaires.

M. Emile Fourny et son fils, Gérard, ainsi que M. et Mme Aimé Tessier, sont allés à Ponteix pour affaires le vendredi soir 4 février.

Mme H. Beauchamp, accompagnée de son fils, est allée à Swift Current le jeudi 3 février.

MM. Louis et Antonio Monnette et Emile Tessier sont venus conduire M. l'abbé L. Poulin, curé du Lac Pelletier, qui vint chanter la grand'messe ici le dimanche 6 février. La tempête les contraignit de retourner par avion.

Pour cause de maladie, Mme Joseph Lavallée a dû passer une semaine à Ponteix dernièrement.

Mariage Beauchesne-Ethier



Cette photo prise à l'occasion du mariage de Mlle Medeleine Ethier, fille de M. et Mme Henri Ethier, de St-Isidore de Bellevue, avec M. Fernand Beauchesne, fils de M. et Mme Arthur Beauchesne, d'Albertville, représente, de gauche à droite, **M. Henri Boutin**, de Domremy, qui agissait comme garçon d'honneur, **M. et Mme Beauchesne, Mlle Denise Ethier**, soeur de la mariée, qui était fille d'honneur. Le mariage fut célébré en l'église paroissiale de St-Isidore de Bellevue, le mardi 4 janvier dernier. M. l'abbé H. Robert, curé, officiait.

Duck Lake

Décès

Mme Marius Bonthoux, née Mélanie Périllat, originaire de notre paroisse, est décédée la semaine dernière à Carlton. Son service funèbre eut lieu à l'église Ste-Anne de Titanic, le mercredi 9 février.

Malade depuis plusieurs mois, Mme Bonthoux a donné l'exemple de la résignation chrétienne et Dieu l'a rappelée à Lui dans la 45ème année de son âge. Elle laisse dans le deuil son mari, 2 fils, Clément et Lionel, une fille, Louise (Mme Jean Robin), son père et sa mère, M. et Mme Désiré Périllat, 2 frères, Henri et Eugène, et une soeur, Adèle.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Malades

M. Alfred Doucette a subi avec succès une grave opération dans un hôpital de Winnipeg.

Mme Arthur Pézéril est allée suivre des traitements à l'hôpital de la Ste-Famille, de Prince-Albert.

Mlle Charlotte est à l'hôpital St-Paul, de Saskatoon.

Bibliothèque française

Le Cercle Canadien-Français chez nos écoliers a entrepris de réorganiser la bibliothèque française. Les membres du cercle sont à classifier les nombreux volumes qu'on leur apporte en quantité. On annonce qu'il y aura des prix accordés à l'écolier et à l'écolière qui se seront le plus distingués par la lecture française et en se mettant au courant des nouvelles du Canada français au cours de l'année. Avis à tous les jeunes lecteurs!

Çà et là

Le comité de l'Action catholique paroissiale a été reconstitué au commencement de la nouvelle année.

Mme Arthur Debray nous a quittés récemment pour aller assister aux funérailles de son père, décédé en Colombrie-Britannique.

MM. Aurèle Doucette, Paul et Robert Lemauviel sont en route pour la Colombie-Britannique où ils reprendront leur travail dans des usines.

M. Albert Dubé, employé au département des Affaires indiennes à Duck Lake, est en vacances à Vancouver.

Nous venons d'apprendre que M. et Mme Emile Blanchard, qui nous ont quittés récemment pour entreprendre un voyage outre-mer, sont débarqués en France après une heureuse traversée.

Val Marie

Etaient de passage à Swift Current pour affaires, la semaine dernière, M. et Mme Alfred Duquette, M. et Mme William Kane, M. Joseph Sincennes, jr, et M. Jean Perreault.

Le jeudi 10 février, Mlles Agnès Dumonceaux et Irène Sincennes, MM. Fernand Nadeau et Henri Ronceray étaient en visite à Cadillac.

MM. Valère Dumonceau, Henri Dumonceau et Lucien Jacob étaient à Shaunavon pour affaires, lundi dernier.

MM. Joseph Sincennes, sr, et Joseph Bellefeuille sont revenus, la semaine dernière, d'un voyage à Ottawa.

M. Armand Dumonceau est en visite chez son oncle, M. J.-B. Dumonceau, de Ponteix.

Mme B. Lacroix était en visite à Cadillac, la semaine dernière.

Les Chevaliers de Colomb auront une partie de cartes au profit de l'hôpital, à la salle paroissiale, le dimanche 27 février. Rappelons-nous de cette date.

Mlle Liliane Lemire, fille de M. et Mme Arthur Lemire, a revêtu le saint habit chez les Soeurs de l'Assomption de Nicolet, le mardi 15 février.

M. et Mme Lloyd Trottier, de Malta, Mont., E.-U., étaient en visite chez M. Jean Trottier.

Hôpital Notre-Dame

Voici la liste des malades enregistrés du 6 au 13 février:

Val Marie: Julienne Couture, Alfred Carter, Euclide Dumont, Mme Rosario Bergeron, Simone Paradis, Mme René Bourlon, I. Croteau, Emile Bergeron, Mme Jean Trottier.

Masefield: Mme Anna Holst, Donald Harbor, Leo Kress, John Wickenheiser, V. Wingerter.

Rosefield: Ant. Mauffenbier.

Orkney: Mme E. Kyle, Lorne Richards, Mme Grace Acker.

North Battleford

Journée de l'A.C.F.C.

$5.00: M. le Dr Demay, Mme M. Grégoire, les Soeurs de la Charité de l'hôpital Notre-Dame, les soeurs du couvent de l'Enfant Jésus.

2.00: M. J. Breton, M. le Dr J.-J. Hamelin.

1.00: Mme G.-L. L'Heureux, Mme Léon Gagné, Mme P. Bélanger, Mme Turcotte, Mme M. Blanchette, M. Léo Manègre, M. M. Etchevery, M. J. Etchevery, Mme P. Lequier, Mlle D .Hamel, M. Marcel L'Heureux, M. L. Manègre, M. Dewitt, M. E. L'Abbé, Mme P. Manègre, M. A. Baillargeon, M. A. Chartran, M. Léo Leduc, M. Joseph Saive, M. J.-E. Lafrenière, M. W. Lafrenière, M. Louis Dion.

Total: $45.50

Zenon Park

Mlle Gabrielle Lalonde est de retour après avoir passé six mois de vacances chez des parents aux Etats-Unis.

M. Mercier, neveu de Mme Damase Chabot, est actuellement en visite dans cette famille.

M. Henri Roy est revenu de l'Est.

Mme Eugène Leblanc est partie pour Hoey où elle prendra soin de sa soeur qui est gravement malade.

M. Alphonse April est revenu de Winnipeg. Il se porte très bien après sa grave opération.

M. et Mme Nazaire Belzile, de l'Est, et M. Maurice Durette, d'Ormeaux, sont actuellement en visite chez M. et Mme Lauréat Hudon.

Deux équipes de femmes ont pris part au bonspiel d'Arborfield; l'une a remporté des prix et les membres des deux ont bien joui des trois jours du bonspiel.

Le mercredi 9 février, à la salle paroissiale, il y eut une soirée de danse (quadrilles) au profit du club de gouret. Tous disent avoir passé une bien amusante veillée. Il y eut aussi rafles de plusieurs articles de valeur, ainsi que la roue de fortune, ce qui contribua à faire un succès de cette soirée.

Nos malades

Sont patients à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale: M. Octave Beauchesne, Mme Ernest Chabot, Mme Marie Rancourt, bébé Gérard Lalonde, Daniel Lalonde, bébé Albert Raby, Claire Rancourt et Mme Raymond McCrea.

Edam

M. et Mme Denis Gratton sont allés faire un voyage en Colombie-Britannique où ils visiteront des parents et amis.

Le mercredi 26 décembre, M. l'abbé A. Coursol, curé de Jack Fish, était de passage au presbytère.

Baptême

Le dimanche 23 janvier, Marcel, Duncan, Thomas, fils de Clarence McGregor et d'Huguette DeMonternal. Parrain et marraine, M. et Mme Hugues DeMonternal.

Nos malades

Personnes hospitalisées ou qui ont reçu des soins médicaux à l'hôpital local depuis le 21 janvier:

Mmes W. Verhoeven, G. Desmarais, F. Schurger, A. Gratton, Mlles Alice Belland, Georgette McCaffrey, MM. A. DeMonternal, Jack Malone, Lucien Hamel, E. O. Weber.

Artiste locale

Mary Gynn, soprano, qui se fait souvent entendre en récital ou comme soliste accompagnée de Jimmy Gowler et de l'orchestre au programme Prairie Schooner, se spécialise dans l'exécution de chants de folklore écossais— ce qui semble tout à fait naturel lorsque l'on se rappelle son nom de Campbell. Née à Kingston, Ont., Mme Gynn fut élevée à Winnipeg et débuta dans la carrière radiophonique au cours de la dernière guerre. (CBC).

Meskanaw

Nous avons à regretter le départ pour l'Ontario de M. René Pierre et de sa famille. Il habitait le district depuis 35 ans. Né en France il vint au Canada en mai 1905 et a toujours été attaché de coeur à la cause française.

Les nombreux amis que M. et Mme Pierre s'étaient faits dans notre coin leur ont témoigné leur estime en leur présentant une bourse de $59.75 en argent. Ils vont demeurés sur leur ferme à Zéphir, Ont.

Nous leur souhaitons bonne réussite dans leur nouvelle entreprise.

Naissances

A M. et Mme Paul Soulier, une fille: Sandra-Marie.

M. et Mme Henri Beaudet sont les heureux grands-parents d'une petite fille, Coleen Read. M. et Mme E. Read (Joséphine Beaudet) sont les parents de l'enfant.

Malade

Mme J. Boyle est toujours à l'hôpital de Kinistino. Son état est à peu près le même.

Va-et-vient

M. Pierre Mansière, fils, est de retour de son voyage à Whitewood. Mlle Marguerite Dunand l'accompagnait et se proposait de passer quelque temps parmi nous, mais la maladie de son père a abrégé sa visite. Nous apprenons que M. Dunand est hors de danger.

M. Louis Beaudet est allé passer quelques jours à Saskatoon chez sa fille, Mme J. Fraser.

M. Joseph Petit, de St-Brieux, est venu passer quelques jours chez ses parents et amis de Fishing Lake.

M. Armand Mansière est allé faire un tour à St-Brieux chez M. et Mme G. Kainer.

Ne vous laissez pas décourager par la froideur que vous voyez autour de vous; il n'y a rien de si tranquille qu'un magasin à poudre une demi-seconde avant qu'il saute. — J. de MAISTRE.

Le coin du collège de Gravelbourg, Sask.

Hurrah pour les sports! Vive les activités! Avançons dans le domaine de la culture physique! Du gouret on en a jamis assez! Oui, cette forme de récréation sportive si délectable, ce sport numéro un chez nos canadiens ne cesse de faire bouillonner notre sang et de susciter des cris, des applaudissements — La vie au Collège n'est pas morose de ce temps; on étudie "hockey", on mange, on dort, on joue, on parle gouret. Cette attitude sportive accroit parmi nous l'esprit d'ensemble et l'esprit de jeu, car elle vise à l'union et à l'harmonie entre joueurs et spectateurs. Quelle équipe que celle des ALOUETTES! Comme nous aimons à les supporter! Ils sont aussi chers à nous que les 'Canadiens' de Montréal aux gens de l'est.

Le lundi soir 7 février, les collégiens s'acheminaient vers la Palestre pour assister à une partie de gouret, la plus intéressante et la plus rapide de toutes les rencontres de la Wood River League. Soixante longues minutes de duel épique, de fusillade constante entre nos Alouettes et les 'Flyers' de Laflèche. Mais ni l'un ni l'autre club ne se montra supérieur et il a fallu se contenter du résultat final de 8 à 8. L'arsenal des Alouettes était très occupé toute la soirée, car les bâtons ne pouvaient résister aux chocs que leur infligaient nos vaillants porte-couleurs.

Encore du gouret. Mercredi soir nos Alouettes blanchirent les "Maroons" de Kincaid 12 à 5 — victoire éclatante, bien méritée! Notre petit "Ezinicki", Denis Fauchon, rendit le spectacle encore plus intéressant avec quelques trucs de jiu-jitsu. Quel spectacle éblouissant que celui de voir les deux équipes se rouler sur la glace deux à deux — tantôt une jambe se lève ici, tantôt un bras là. . . Mais, les pénitences sont le couronnement de l'oeuvre néfaste, et notre prima donna, tête basse, dut se soumettre aux règles imposées selon la convention. Félicitations à nos marqueurs! L'étoile de la soirée fut certainement Paul Martine, notre "Rocket" Richard; il réussit à faire pénétrer le disque de caoutchouc dans le camp opposé trois fois, ainsi que Roger Beaudoing, et son co-joueur sur la "Bambine Line", Roland Gervais. François Morin, Denis Fauchon et Alain Piché ont chacun un but à leur crédit.

Les Pee Wees et les Midgets du Collège l'emportèrent également sur les équipes respectives de Laflèche, ici dimanche après-midi. La partie des Pee Wees attira de nombreux spectateurs — on encourage nos futurs Alouettes!

Cinéma

Après avoir présenté une série de tableaux banals, scènes incohérentes, d'une platitude exorbitante — enfin à la vue "Of Mice and Men", le Père Deshayes ranima les visages déçus avec une double attraction — "The Last Tree", et "The Prairie Chicken". Les éclats de rires, les applaudissements nombreux et sans interruption manifestent l'approbation des élèves pour ce genre de vue. Quelques-uns de nos Rhétoriciens ont même étudié et analysé ce film aux divers points de vue esthétique et artistique.

Toutes ces activités ne suffirent pas cependant à tenir nos intèllectuels occupés (Rhétoriciens et Philosophes). Samedi midi commençait pour eux une retraite de vocation, prêchée par notre dévoué recteur, le R. P. Gagnon luimême. Ce fut une fin de semaine très utile, passée en méditation profonde et réflection sérieuse. Nous avons tous écouté attentivement les sages conseils du Père Gagnon et nous profiterons certainement des renseignements qu'il nous a donnés pour choisir avec compétence et d'une manière consciencieuse notre vocation.

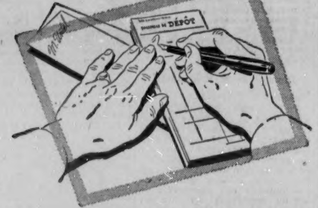
Ligues de classes

Les Philosophes ont réussi à battre les Humanistes 6 à 3 dans une partie de ligue mardi. Le combat sanglant avait été remis, vu que notre gardien de but, le Père Girard, avait arrêté une rondelle avec son oeil gauche. Le docteur crut bon de coudre la blessure, et justement il y appliqua cinq points au-dessus de l'oeil pour empêcher d'autres rondelles de pénétrer! Dans une partie entre la Rhétorique et la Méthode jeudi après-midi, Robert Chabot se blessa à la cheville — une entorse? cassée? Personne ne le savait. . . mais les grimaces que faisait notre Robert et les gouttes de sueurs qui tombaient de son front nous ont vite fait voir que c'était quelque chose d'anormal! En effet, le malheureux Rayon-X annonça qu'il y avait fracture. Conséquence: notre ami repose paisiblement à l'hôpital, tandis que les forces de la nature soudent ses os. Le Comité des Jeux va s'apercevoir qu'il manque quelque chose, quelqu'un. . . Qui va maintenant arroser la patinoire? Qui va arranger les hockeys? les queues de billiards? Robert est absent!

Carnaval

Voilà le moment si longtemps attendu. . . le grand CARNAVAL du 11 février (imitation des bacchanales, des saturnales des anciens). Quelle soirée amusante! quel spectacle reposant! Un programme varié qui n'arrêta pour un instant d'attirer notre attention s'offrait à nos yeux; — des bouffons, exécutant des pirouettes impossibles — des artistes déployant leur souplesse et leur beauté artistique! Et pour dire que la fanfare du Collège, sous la direction du Père Lacerte, commença cette soirée de récréation avec quelques morceaux de musique très appropriés et bien exécutés!

Armand BOURASSA,
Philosophie I.



AVIS
au Personnel Enseignant

Comme témoignage d'appréciation et de reconnaissance envers les instituteurs et institutrices de langue française qui se dévouent à l'enseignement du catéchisme et du français et qui, pour cela, acceptent généreusement un surcroit considérable de travail, l'Association Catholique Franco-Canadienne et l'Association des Commissaires d'Ecoles Franco-Canadiens de la Saskatchewan émettront prochainement une série de diplômes dits de "MERITE SCOLAIRE".

Ces diplômes seront décernés aux instituteurs et institutrices qui auront enseigné un certain nombre d'années dans nos écoles. Il y aura des certificats différents pour trois, cinq, dix, vingt et vingt-cinq années d'enseignement.

Nous invitons dès maintenant les Religieuses enseignantes, les instituteurs et les institutrices laïques à nous dire combien d'années d'enseignement chacun et chacune compte à son crédit.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.
Vonda, (Sask.)

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Saskatoon

Les activités d'hiver sont en plein essor dans la paroisse des Saints Martyrs. Les six cercles d'action catholique et paroissiale rivalisent de zèle, chacun trouvant des formules nouvelles et originales, marquant, par des surprises agréables, les étapes de leurs initiatives. Déjà les cercles "Brébeuf" (Mme A. Longtin), "Jogues" (Mme A. Couture), "Daniel" (Mme J.-E. Brault), "Chabanel" (Mme Robert Brunelle), et "Garnier" (Mme A. Legars) ont eu leurs réunions à domicile, où un travail intéressant, varié, et profitable se poursuit. La rumeur veut que le Cercle "De la Lande" (Mme Alphonse Cyr) soit en préparation d'une "soirée-surprise".

De même, la "Société des Dames", branche française de L.D.C., a organisé, à la salle des Chevaliers de Colomb, un bridge à grande envergure qui a fait salle comble. Ces dames ont fait appel à sept hommes — libres de liens matrimoniaux — qui ont galamment défrayé les frais du délicieux goûter servi à la fin de la soirée. Rendons justice à ces généreux donateurs en mentionnant leurs noms: MM. Hervé Marleau, Emile Caillé, E. Colleaux, Maurice Thomarat, J. McLaughlin, Jean Ferré et Hubert Richard.

A leur réunion annuelle, les Dames de la Congrégation de Ste-Anne ont élu leurs officiers pour la nouvelle année: présidente, Mme J.-E. Brault, vice-présidente, Mme Gédéon Masson, secrétaire-trésorière, Mme Adrien Legars, conseillères, Mmes A. Couture, P. McLeod, A. Loiselle et Alphonse Cyr, chacune des conseillères représentant le district de la ville où se trouve sa résidence.

Mlle Florence Masson, institutrice à St. Mary's School, a inauguré des classes de français qu'elle donne chaque samedi matin aux enfants qui veulent en profiter. Ces leçons atteignent rapidement un beau succès et nous sommes reconnaissants envers Mlle Masson pour son dévouement.

Le "comité de recrutement", initiative spontanée des hommes, montre déjà l'efficacité de son travail: plusieurs nouvelles figures sont devenues des fidèles à nos offices religieux — et ce qui est le plus encourageant, c'est de voir des jeunes en plus grand nombre s'intéresser, avec l'enthousiasme qui leur est propre, à la paroisse française.

La famille A. Longtin a eu pendant une dizaine de jours la visite de sa fille et soeur, Yvette, et de ses deux enfants, de Régina.

M. Albini Pion se remet d'une opération subie à l'hôpital St-Paul.

M. R. Beaulac, agronome, est de retour à ses bureaux après une intervention chirurgicale qui l'a retenu à l'hôpital St-Paul pendant une partie du mois de janvier.

Mme Paul Picher, de Trois-Rivières, P.Q., passe quelques semaines, avec son bébé, chez ses parents, M. et Mme Aimé Loiselle.

Le gérant de notre Caisse Populaire, M. Charles Papen, ferait de l'art dramatique, d'après la rumeur — histoire de se reposer du monde de la finance — on guette.

Soupe aux pois

Notre traditionnelle journée de la soupe aux pois est en voie de préparation. Devenue populaire en ville, on veut en marquer le quinzième anniversaire par "quelque chose" de spécial. Ce "quelque chose" est, jusqu'à date, le secret des dames organisatrices. Tout ce que l'on sait, c'est que les gourmets goûteront de leurs mets favoris, à l'auditorium du grand magasin "Hudson's Bay".

• • •

La soirée des célibataires qui eut lieu dernièrement à la salle de l'école St-Paul fut un grand succès. Les hôtes de cette charmante veillée de bridge et de whist étaient MM. E. Colleaux, Harvey Marleau, J. Ferré, E. Caillé, M. Thomarat et J. McLaughlin.

Les gagnants au bridge furent Mme A. Couture et M. Bourgeault. Les prix de whist allèrent à Mlle Terry Vernrey et M. G. Duey. La gagnante du prix d'entrée fut Mme Scheiber.

M. Maurice Thomarat se fit remarquer en rapportant une victoire qui lui valut un gâteau aux fruits, don de Mme H. Marleau. Les juges de ce concours furent MM. R. Dupuis et C. Papen.

Le jeu terminé, on servit un goûter qui avait été préparé par les dames.

Un grand projet

La paroisse des Saints Martyrs canadiens, de Saskatoon, se propose d'ériger une nouvelle église. On a déjà nommé dans ce but un comité central de construction composé de MM. A. Longtin, président, A. Loiselle, vice-président, C. Papen, trésorier, R. Brunelle, secrétaire, R. Beaulac, A. Martineau, A. Couture et G. Duey, conseillers, qui doit s'occuper de la perception des fonds et s'assurer la collaboration de tous les paroissiens.

Grâce aux contributions des années passées, ce Comité, qui travaille sous la présidence honoraire de M. le curé Demers, de MM. J.-H. Fleury et X. de Lagassey, deux des pionniers de la paroisse, possède déjà en caisse une somme substantielle qui, nous l'espérons, s'accroîtra rapidement. De nombreux sous-comités mettent actuellement la dernière main à un plan de campagne qui devrait donner d'excellents résultats. Si tout va bien, les travaux de construction commenceront d'ici trois ou quatre ans.

Le site actuel de l'église des Saints Martyrs, séparée de la rivière Saskatchewan par le superbe parc Bessborough, est vraiment magnifique. Aussi est-ce au même endroit que l'on a décidé d'ériger le nouvel édifice. Répondant à un besoin de jour en jour plus urgent, le sous-sol actuel deviendra notre salle paroissiale.

Terminons en invitant cordialement tous nos compatriotes de passage à Saskatoon à visiter notre église et à collaborer avec nous à la réalisation de notre grande entreprise.

Au Collège St-Thomas More

Banquet annuel

A 6 h. 30, le jeudi 10 février, les étudiants du collège se rassemblèrent au café Elite pour le banquet annuel offert par les membres du "St. Thomas More Students' Association". M. Lorne Ehman, président de l'Association, proposa le toast au Pape et au Roi. Le R. P. Henry Carr, C.S.B., au nom des Pères du collège, remercia M. Frank Schneider de ses souhaits. Ceci fut suivi par l'événement principal de la soirée, un discours par S. Exc. Mgr Pocock. Son Excellence remarqua que le succès en ce monde ne peut être obtenu qu'en ayant un vrai amour pour Dieu et pour nos frères.

Pour terminer, M. Geo. Sachko et M. Mike Sosulski proposèrent des toasts aux finissants et aux dames. Mlles Helen Kaufmann et Barbara Murphy répondirent en termes appropriés.

Les élèves se rendirent ensuite à la salle de récréation du collège où ils passèrent une agréable soirée.

St-Hippolyte

A la mémoire d'un pionnier

M. Louis Vermette est décédé le 19 janvier dernier à l'âge de 90 ans. M. Vermette était un pionnier de St-Hippolyte. Il vint s'installer au sud-ouest de notre petite église en 1907. Il y éleva sa nombreuse famille et passa paisiblement les dernières années de sa vie tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ses fils. C'est chez l'un d'eux, Napoléon, de Makwa, qu'il mourut le 19 janvier dernier.

Les funérailles eurent lieu à Makwa même. Le défunt laisse dans le deuil, ses fils, Napoléon, Charles, Elie et Adrien, ses filles, Marie-Louise et Blanche. Son épouse et deux autres enfants l'ont précédé dans la tombe.

Les paroissiens de St-Hippolyte, tout spécialement les anciens, offrent leurs sympathies à la famille éprouvée.

Encore un autre qui ne pourra plus raconter à nos jeunes les vrais faits de 1885, défendre la nation métisse et son chef, Riel.

Lebret

Récital

Le dimanche 6 février eut lieu un récital vocal et instrumental, donné par les élèves de musique du couvent St-Gabriel. La fanfare de l'Ecole Indienne offrit son concours au programme de la soirée qui sut intéresser les auditeurs. Le numéro "Gypsy Dance" reçut de chaleureux applaudissements.

Çà et là

Le R. P. Beaudin, O.M.I., est allé à St-Boniface pour affaires.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous le R. P. Jalbert, O.M.I.

Il est toujours bon de rencontrer, dans la personne de M. Z. Lafleur, un homme qui, pendant 45 ans, fut le boulanger de l'Ecole Indienne de Lebret. A cette occasion, une fête-surprise fut organisée à l'école pour le féliciter.

Décès

Le 28 janvier, Mme O. Taillon est décédée à l'hôpital de Balcarès. Elle était âgée de 68 ans.

Dumas

Va-et-vient

M. Emile Blaise se rendit à Wawota, pour affaires, la semaine dernière.

Mme Rosanna Beauchesne est de retour de Régina, où elle suivait des traitements médicaux.

M. et Mme Henri Deschamps sont de retour de Winnipeg, où M. Deschamps a suivi des traitements médicaux.

Ils profitèrent de l'occasion pour visiter quelques parents et amis.

M. Michel Giroux est venu s'installer à Dumas pour le reste de l'hiver.

Partie de cartes

Dimanche dernier, le 13 février, les dames de l'Autel donnaient une partie de cartes à laquelle un bon nombre de personnes prit part.

La gagnante du tapis qui fut tiré a été Mlle Lucienne Boulet. Pour les cartes les gagnants furent: (dames) Mme Arthur Charles; (hommes) M. Gérard Dumont. Ce fut une belle soirée.

ST-BONIFACE

Au conseil de ville

En réponse à une lettre de M. K.-L. Rutherford, de 116, avenue Braemar, le conseil fit remarquer que la publicité accordée au règlement scolaire fut faite en accord avec la charte de la ville et par des avis particuliers envoyés à toutes les personnes ayant droit de vote.

Les points suivants furent relevés dans ladite lettre:

Selon la Clause 500 de la charte de la ville, tous les contribuables avaient droit de vote pour le règlement scolaire.

Selon les certificats du fonctionnaire chargé de rendre compte de l'élection, le règlement scolaire avait reçu l'assentiment des électeurs.

Aucun incident répréhensible survenu au bureau de votation n'avait été porté à l'attention du fonctionnaire par des officiers de section autorisés.

Le fonctionnaire indiqua qu'à aucun temps pendant l'inspection des bureaux de votation avait-il été témoin de cabales ou d'achat de votes comme le révélaient certaines accusations portées.

Le conseil doit tenir compte du rapport officiel des votes rejetés par le fonctionnaire et non des rapports non-officiels des journaux.

Des moyens pour faciliter la votation aux élections municipales sont à l'étude, en vue du développement rapide de la ville.

Le greffier de la ville fut chargé de voir au bon fonctionnement des prochaines élections municipales. Il fut aussi demandé d'introduire des recommandations pour hâter et améliorer la votation.

M. Clifford Brock, avocat de la ville, proposa un amendement afin de prévenir la manipulation illicite des votes par les candidats ou agents aux élections municipales.

Le conseil approuva sans commentaires les recommandations proposées par les comités de législation et de réception.

Quand un mauvais livre s'est une fois emparé des esprits, il n'y a plus pour les désabuser d'autre moyen que celui de montrer l'esprit général qui l'a dicté, d'en classer les défauts, d'indiquer seulement les plus saillants et de s'en fier du reste à la conscience de chaque lecteur.

J. de MAISTRE.

Mariage Petrucha-Stichell



M. l'abbé M. Hogan bénit le mariage de **Mlle Denise Laura Stichell**, fille de M. et Mme Jerome Stichell, avec **M. Nick Petrucha**, fils de Mme Julia Petrucha, de Saskatoon, et de feu M. H. Petrucha. La cérémonie eut lieu dernièrement à Kenaston, Sask.

Mlle Theresa Desautch était fille d'honneur tandis que M. Mike Balliant, de Saskatoon, servait de garçon d'honneur.

M. et Mme Petrucha résideront à Fort William Ont.

Le R. P. R. Durocher au Cercle Ouvrier

Il parle de la nécessité du rôle de la presse catholique dans l'Ouest canadien.

Le mardi 22 février avait lieu l'assemblée régulière du Cercle Ouvrier. Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., rédacteur de l'**Ensign** à Winnipeg, prononça la conférence usuelle. Il parla du rôle et de la nécessité de la presse catholique. Voici un résumé de sa causerie:

"Nous avons besoin de la presse catholique pour neutraliser l'effet de nos lectures ordinaires, pour compléter nos connaissances religieuses, pour porter nos croyances à l'attention de ceux qui cherchent la vérité au milieu des bouleversements modernes." Voici les trois fonctions principales de la presse catholique, selon le R. P. R. Durocher.

Le conférencier affirme que les journaux neutres tendent à affaiblir les convictions des lecteurs catholiques, un peu comme les drogues employées par les Communistes détruisent la puissance intellectuelle et morale de leurs victimes. Les journaux répandent le scandale, encouragent la vanité, le culte des muscles, dénaturent le vrai sens du mariage et de l'amour, traitent le Catholicisme comme une "secte" et envisagent la vie sans tenir compte de l'existence et des droits de Dieu. Insensiblement le lecteur accepte cette mentalité à moins d'y apporter remède par la lecture d'un journal catholique.

L'orateur souligne qu'il est naturel de vouloir lire des revues qui traitent d'un sujet auquel l'on s'intéresse. Ainsi, dit-il, le Québecois, perdu dans l'Ouest, aime à lire "L'Action Catholique" ou "Le Soleil" un journal de "chez lui". Pour le catholique il y a un sujet aussi intéressant, son Eglise, dans sa paroisse, son diocèse, son pays, le monde entier, l'Eglise avec sa vie et avec ses enseignements, le "chez lui" spirituel de tout catholique.

En conclusion, le Père Durocher déclare que le procès du Cardinal Mindszenty doit rappeler le rôle de "lumière" qui incombe aux disciples du Christ. Tous doivent se considérer aujourd'hui, dit-il, comme des lumières posées sur la montagne, qui rayonnent la vérité tant désirée par le monde déraciné. La presse catholique a besoin de l'appui de tous pour accomplir cette tâche si urgente et fructueuse. Le conférencier enfin insiste sur l'importance de garder la langue aussi bien que la foi.

M. l'abbé L. Blais, curé, au nom des membres, exprime la reconnaissance de tous au Père Durocher et invite l'assistance à la coopération soutenue dans la prochaine campagne en faveur de la bonne presse.

TRIBUNE LIBRE

Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan

Vonda, Sask.,
le 11 février 1949.

R. P. Léo Lafrenière, O.M.I.,
La Liberté et le Patriote,
Winnipeg, Man.

Mon révérend Père,

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir publier la petite annonce ci-jointe dans votre prochain numéro.

Nous voulons profiter de l'occasion pour vous remercier très sincèrement de l'espace que vous nous accordez toujours si généreusement dans le journal et de tout ce que vous faites pour la cause catholique et française dans l'Ouest.

Vraiment, **La Liberté et le Patriote** est un bon et beau journal dont nous sommes fiers. Vos seize pages sont, chaque semaine, débordantes de nouvelles, d'articles d'une grande variété et tous plus intéressants les uns que les autres. Soyez assuré que nos gens apprécient hautement ce que vous faites pour garder notre journal aux premiers rangs des hebdomadaires du Canada français.

Aussi en leur nom et au nom de nos associations nationales, au nom des Comités Exécutifs de ces associations, tenons-nous à vous en dire notre très vive reconnaissance.

Veuillez agréer, mon révérend Père, l'expression de nos sentiments les meilleurs pour vous-même et tout le personnel du journal.

Le chef du secrétariat,
Antonio de MARGERIE.

Nos belles familles canadiennes



Le Manitoba compte plusieurs familles canadiennes-françaises nombreuses. La photo que nous reproduisons aujourd'hui représente la famille Pinette. On remarque, de gauche à droite, assis: Clément, de Hudson, Ont., M. Félix Pinette, de Ste-Rose du Lac, le R. P. Gérard Pinette, O.M.I., de McIntosh, Ont., Mme Pinette, née Philomène Archambault, Cécile, institutrice à Ste-Rose du Lac, Gabriel, de Hudson, Ont.; debout, de gauche à droite: Maurice et Joseph-Raymond, de Ste-Amélie, Georgette (Mme Verhaeghe), de Ste-Amélie, Alphonse, de Birch River, Simone (Mme Rivard), d'Elie Nord, Alfred et Jean, de Ste-Amélie, et Lionel, de Ste-Rose du Lac.

→ A la Chambre de la Saskatchewan

(Suite de la première page)

néral et d'huile sont à l'oeuvre; ils auraient déjà fait des découvertes très promettantes. Des explorations en vue de découvrir de l'huile sont en oeuvre. Des ententes auraient déjà été conclues, ententes qui rapporteront un bon pourcentage au gouvernement au jour de l'exploitation.

En 1948, l'exploitation du pétrole a rapporté $1,000,000, industrie ignorée, au dire du gouvernement, il y a quatre ans.

Le discours mentionne en plus les découvertes de potasse, de sulfate et l'augmentation graduelle de ces richesses.

Plus de terre en culture

Le gouvernement proposera un plan qui aura pour effet de mettre en culture des régions jusqu'ici inclues dans des réserves forestières, afin d'augmenter la production agricole dans la Saskatchewan.

"Electrification"

Le gouvernement a l'intention de faciliter les commodités de l'électricité à la population rurale. A cette fin, il travaillera de concert avec les organismes locaux et les individus pour l'établissement des lignes de transmission.

Pour la préservation de l'humidité

Afin de prévenir la sécheresse et d'améliorer la situation des cultivateurs des régions arides, le gouvernement entreprendra certains travaux, en union avec le Fédéral, pour conserver l'eau, avec l'aide d'ingénieurs, qui s'occuperont de drainage, de réservoirs pour distribution de l'eau; il versera dans ce but des octrois aux municipalités rurales qui voudront participer au programme de restauration de l'agriculture. Le programme prévoit la possibilité de transfert ou de déplacement de certains cultivateurs dont les terres sont impropres à la culture.

Contre la menace des sauterelles

Une campagne est sur pied pour enrayer le fléau des sauterelles et autres ennemis de l'agriculture dans la province. Des mesures à cet effet seront prises par le gouvernement. Une modification à la loi des services de vétérinaires a pour objet un meilleur contrôle des maladies qui affectent les animaux.

Hospitalisation

Plus de 150,000 personnes ont bénéficié du plan de l'hospitalisation gouvernementale au cours de la deuxième année de son fonctionnement. Grâce à l'aide du gouvernement, un certain nombre d'hôpitaux ont été construits, entre autres onze hôpitaux de zone sanitaire. Le service d'ambulance aérienne progresse. Près de mille envolées ont été effectuées à cette fin en 1948. Les zones sanitaires ont reçu des services médicaux supplémentaires et des maisons de gardes-malades ont été établies dans les régions du nord. Une loi sera présentée à la législature au sujet des alcooliques et des gens qui s'adonnent à l'usage des stupéfiants. D'après cette loi, ils recevront des traitements spéciaux.

Pour la réhabilitation des jeunes

Afin d'enrayer la criminalité juvénile, le gouvernement mettrait en oeuvre un programme de formation; des écoles industrielles modernes remplaceraient graduellement les écoles de réforme.

Législation scolaire

Le gouvernement modifierait la loi régissant les grandes unités scolaires. Le nouveau curriculum du degré 12, qui sera mis en vigueur cette année, est une complète réorganisation des cours des hautes écoles. Le ministère de l'instruction publique revise le curriculum du cours élémentaire. Il n'aura pas terminé son travail avant 1952.

Le programme de construction réalisé dans les districts scolaires représente la somme de $1,000,000. Le gouvernement a aidé les districts à cette fin. Le ministère demandera à la législature l'autorisation de continuer son assistance financière en vue de nouvelles constructions.

Le gouvernement présentera une législation pour l'établissement d'un Bureau des arts et la mise en opération de contrats collectifs entre instituteurs et commissaires.

Aide aux étudiants

Le gouvernement projette une aide spéciale aux instituteurs durant leurs années de formation, ainsi qu'aux étudiants universitaires.

Une enquête

En raison de la grève des mineurs de la mine Bienfait-Estevan, le gouvernement propose d'instituer une Commission royale pour faire une enquête dans l'industrie de charbon en Saskatchewan.

La décision du Conseil Privé qui reconnait la validité de la pièce maîtresse de la loi intitulée "Trade Union Act" de la Saskatchewan, assurera la vigilance du gouvernement sur les droits du travail. Dans ce même ordre d'idée, le discours du Trône prévoit certaines modifications à la loi ouvrière et à celle de la compensation dite "Workmen's Compensation Act."

Le discours mentionne ensuite l'augmentation du revenu des municipalités, par la confirmation du droit de taxer la propriété des compagnies de chemin de fer, à la suite de la déclaration de la Cour d'Appel au sujet de la constitutionnalité de ce droit.

Le gouvernement va demander à la législature de lui donner tous les pouvoirs constitutionnellement possibles pour la protection des débiteurs, en cas de mauvaises récoltes. La nouvelle législation aurait pour effet de remplacer la clause relative au manque de récolte, du "Farm Security Act", déclarée ultra vires par le Conseil Privé au mois de novembre 1948.

→ A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

fédéral, comme une forteresse libérale inexpugnable; le second est libéral depuis 1921 et a accordé d'écrasantes majorités au ministre des Pêcheries.

Par ailleurs, on semble d'avis qu'il serait électoralement bon pour les libéraux d'introduire du sang neuf dans le cabinet; la députation québecoise ne manque pas de jeunes députés brillants et ambitieux.

Tout, à la veille d'élections générales, prend une importance décuplée.

TORONTO — Le **"Globe and Mail"** dit avoir appris que trois députés indépendants, représentants aux Communes des comtés de la province de Québec, se joindront au parti progressiste-conservateur avant la fin de la présente session. Ces députés seraient MM. Frédéric Dorion, de Charlevoix-Saguenay, Paul-E. Gagnon, de Chicoutimi, et Georges Héon, d'Argenteuil.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
Heure des montagnes
(540 klcs)

LUNDI 21 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.15—Courrier de Radio-parents
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 22 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons françaises
4.15—Le Ciel par dessus les toits
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 23 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.15—Causerie sur l'Ungava
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 24 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons françaises
4.15—L'école des parents
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Notre français sur le vif

VENDREDI 25 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons Françaises
4.15—L'heure dominicale
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 26 FEV.
9.30—Bulletins d'information
9.33—Aventures scientifiques

CBFY, Verchères, P.Q.
Heure Solaire
(Ondes courtes)

VENDREDI 18 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-part
4.45—Chansonnetes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Fernand Robidoux,
7.00—Connaissez-vous la musique?
7.30—Mosaïque canadienne
8.00—L'orchestre symphonique de Toronto
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique
9.30—Les Idées en marche
10.00—Adagio
10.30—Musique de danse
11.00—Fin des émissions

SAMEDI 19 FEV.
11.00—L'Heure dominicale
11.15—Musique populaire
11.30—Le réveil rural
12.00—Les Alouettes Eveready
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Notre Français sur le vif
12.45—Chansonnettes
1.00—L'opéra Metropolitain
4.00—Variétés
4.45—La Survivance française
5.00—Interview en marge du hockey
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—L'Orchestre symphonique de la NBC
6.30—Soirées de chez nous
7.30—Le Bal des copains
8.00—Radio-journal
8.05—Joute de hockey
9.30—Musique de danse
10.00—Adagio
10.30—Orchestre
11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 20 FEV.
11.00—Airs d'opérettes
11.30—La Voix du Canada
12.00—Jardins plantureux
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Radio-Collège
1.15—Claves Y Maracas
1.30—Tableaux d'opéras
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—L'Heure du thé
3.30—Radio-Collège
4.00—Le ciel par-dessus les toits
4.30—L'Heure dominicale.
5.00—General Electric
5.30—Radio-journal
5.40—Intermède
5.45—Radio-Collège
7.00—Ici, l'on chante
7.30—Tambour battant
8.00—Nos futures étoiles
8.30—Musique que nous aimons
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique de France
9.30—Poésies d'Alain Grandbois
9.45—Récital.
10.00—Adagio
10.30—Musique de danse
11.00—Fin des émissions

LUNDI 21 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Peintres de la chanson
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concerts
8.45—Le Trio lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—La politique provinciale
9.30—Semaine Guide Nationale
10.00—Adagio
10.30—Appointment with music

MARDI 22 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Courrier de Radio-parents
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Desormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Troubadours du Québec
7.00—Le choc des idées
7.30—Orchestre
8.30—L'école des parents
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Les Poésies d'Alain Grandbois
9.45—Contes, d'Yves Thériault
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

MERCREDI 23 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Les amis de l'art
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Peintres de la chanson
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Le Faubourg à m'lasse
8.00—Radio-Carabin.
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Donna Grescoe, violoniste
10.00—Adagio
10.30—Musique

JEUDI 24 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.15—Faire-Part
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—Chronique du ski
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Troubadours du Québec
7.00—Les Talents de chez nous
7.30—Sérénade
8.00—Théâtre-Ford
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Les Poésies d'Alain Grandbois
9.45—Airs d'opérettes
10.00—Adagio
10.30—Dance Orchestra

LE COIN DES JEUNES

Que sont devenus les membres du 'Club Yolande' de Ste-Rose du Lac?

Par les élèves du douzième grade

Il paraît qu'il y a certains quadrupèdes qui dorment une partie de l'année; il paraît qu'il y a même des bipèdes qui jouissent de ce même sort enviable: les membres du "Club littéraire Yolande" appartiennent, je crois, à cette catégorie...

Il y a un an, nous faisions notre première apparition au 'Coin des Jeunes' avec un enthousiasme? ?... épatant!... Et voilà qu'au bout de six mois d'une activité fiévreuse, nous nous sommes endormis à l'ombre de nos prétendus lauriers... L'heure du réveil a sonné heureusement... et tout abasourdis, comme Rip Van Winkle nous ne découvrons que métamorphoses: **Kenneth Downey** voit sa lèvre supérieure agrémentée d'une moustache rousse qui s'harmonise parfaitement avec son nouveau chandail: **Roméo Montsion** prétend qu'il aperçoit ses oreilles pour peu qu'il regarde de profil... c'est sans doute pour cela que son ouïe s'est si prodigieusement développée: il entend le son de la cloche même quand elle ne bouge pas dans son coin solitaire. L'organe de la parole a doublé chez **Jean Downey** qui s'exerce à dire deux mots à la fois. **Franklin Brown** n'ose plus regarder ses pieds qui lui rappellent les organes de locomotion de l'hippopotame...

Mais, trêve de métamorphoses, car nous avons beaucoup de faits à raconter afin de regagner notre réputation compromise.

Réforme de la grammaire

Nous sommes un groupe très lettré!... Si lettré que quelques-unes ont entrepris de réformer la grammaire: pour simplifier l'étude du participe passé, **Jeannine Delveaux** a contracté l'habitude de faire suivre 'avoir' et 'être' de l'infinitif. La gent écolière se propose de lui ériger un monument...

La musique simplifiée

Célina Ingelbeen préfère introduire ses réformes dans le domaine de la musique. Elle possède une très belle voix — Galli Curci en miniature — et s'il ne s'agissait que de chanter, son bonheur ici-bas serait parfait. Malheureusement Célina ne fait pas partie de la gent ailée, et lorsque sa maîtresse lui sert un plat de gammes mineures assaisonné de quelques transpositions, sa digestion intellectuelle cause de si vives inquiétudes que le grade X, toujours prêt à rendre service, vient de lui faire son épitaphe, très poétiquement exprimée:

Ci-gît Célinon
Qui de tous les tons
Abominait les mineurs;
Et pour mourir en majeur
Elle attendit, mes amis,
Ses dix-huit ans accomplis.

Les gens... inutiles?

Denise Delveaux est en train de faire la liste des gens inutiles avec les garçons en tête; il paraît que le chef bouclé d'**André Pineau** obscurcit son horizon; que les oreilles de **William Frers** se meuvent automatiquement et lui font perdre le fil de ses idées; que le profil de **Franklin Brown** lui rappelle son défunt perroquet et rouvre sans cesse la source de ses larmes.

Camionneur intrépide

Armand Neault a renoncé à la carrière des livres pour en adopter une autre plus libérale: le Volant d'un Camion. Il a, dit-on, appris d'un zoologiste ultra-moderne que l'oeil humain est agencé un peu comme celui de la sauterelle, et que les piétons peuvent le voir venir à tous les angles, et se sortir du chemin s'ils ne sont pas disposés à rendre l'esprit.

Médecin en herbe

Lloyd Hurst, notre futur médecin, pratique la chirurgie sur une certaine chaise (réservée à notre concierge), dont il vient d'amputer une 'jambe'. Il paraît que pour se former au métier, il faut pratiquer sur les 'corps morts'... L'opération a très bien réussi, mais, contrairement aux lois économiques, c'est Lloyd qui eut à payer tous les frais...

Fumeur très modéré

Léo Plamondon est fort intéressé à l'étude des drogues. Autrefois il offrait de l'encens au dieu Tabac, mais depuis que son cerveau refuse de s'assimiler certains mets académiques, il devient très sobre et ne fume plus que cinquante cigarettes par jour... Si ses camarades l'imitent, les bureaux de tabac feront certainement faillite...

Rédactions abrégées

Cécile Jacob cultive la rédaction un peu comme nos gens cultivent les oignons d'hiver: elle n'en met pas trop. Elle craint, dit-on, les congestions cérébrales à la perspective de deux rédactions par semaine. C'est sans doute pour cette raison que dans ses narrations, elle imite les toilettes de l'avant-dernière mode: elle en abrège 'l'alpha et l'oméga'!

Linguistes à l'oeuvre

Lucille Gobillot est très occupée à l'étude des Langues... celles du Grade X en particulier. D'après ses statistiques il est tout probable qu'avant longtemps celle de **Roméo Montsion** aura découvert le secret si avidement recherché par tous les hommes de science: le mouvement perpétuel. Quelle gloire pour Lucille!

Aspirant Premier Ministre

Daniel Molgat travaille à l'émancipation de la gent écolière. Il a découvert en lui les aptitudes de chef politique et n'aspire à rien moins qu'au poste de premier ministre du Manitoba. S'il atteint son but, notre province deviendra le paradis terrestre des écoliers: 2 mois d'école et dix mois de vacances (les enfants ont besoin de se reposer); pas de leçons à domicile (ça empêche les jeunes d'écouter la radio et d'aller passer la soirée sur la glace); pas de devoirs écrits (ça déforme l'épine dorsale); pas de devoirs oraux(ça rend les gens nerveux et les porte à bégayer); pas de leçons à apprendre (ça provoque les maux de tête). Vive l'honorable Daniel Molgat!...

Banc musical magique

Elsie Talpash a fait l'acquisition d'un banc musical qui possède des qualités extraordinaires: il rend toutes les notes de la gamme d'après les dispositions du propriétaire: quand Elsie est de bonne humeur: la, la fait le banc; si Elsie devient maussade mi, mi, continue le banc; si Elsie admire son minois dans son minuscule miroir mi, ré, mi, ré répète l'indiscret; si Elsie parle à sa voisine derrière le mur de son pupitre, ti, ré, ti, ré, résonne au milieu du silence; aussitôt, les fortifications s'écroulent et Elsie perd cinq points. Quand Elsie s'endort (pendant la leçon d'histoire) do, do, murmure le farceur; enfin quand Elsie ronfle, do, mi, sol, sol mi do, chante le banc musical.

Concours des Croisés

Bien chère Mère-Grand,

Avant Noël nous avions organisé un concours pour les Croisés du diocèse. Il s'agissait pour chaque section d'envoyer la plus belle composition à la Fédération, sur quatre titres que nous leur avions proposés.

a) Le beau rôle du prêtre
b) L'histoire d'une vocation
c) Le prêtre de ma paroisse
d) Le grand Séminaire

Le prix, qui avait été donné par S. Exc. Mgr G. Cabana, était de $5.00. Les compositions ont été jugées par Mlle Cécile Péloquin et par moi-même. Nous avons eu ensuite une juge impartiale. Celle-ci fit le dernier choix. Les résultats ont été donnés à CKSB.

Le gagnant du premier prix fut: **Roger Bazin,** Ecole de St-Claude.

Le 2ème prix fut décerné à **Léonne Dumesnil,** Ecole de Ste-Agathe.

Le 3ème prix fut donné à **Hélène Roy,** St-Adolphe.

Ces trois compositions furent lues à la radio. D'autres seront encore présentées à CKSB.

Pourriez-vous, chère Mère-Grand, mettre dans **La Liberté et le Patriote** quatre autres compositions qui méritent des mentions honorables? Toutes étaient très intéressantes, mais il est impossible de vous les envoyer toutes...

Nous espérons que cela ne vous dérangera pas trop... Grand merci.

Le Centre diocésain
de la Croisade.
par **Noëlie PALUD,**
prop. diocésaine.

Semaine des Scouts et des Guides du 20 au 27 février

Le Scoutisme et toi

Par Louis PRONOVOST

Il n'y a pas un petit garçon digne de ce nom qui ne rêve d'une vie merveilleuse, remplie de grandes choses! En effet, sitôt qu'on a l'âge de raison, on veut devenir pompier, chauffeur d'autobus ou mieux encore mécanicien de locomotive, parce que ce ne sont pas des "métiers" comme ceux de tout le monde. On s'éprend aussi des héros qui ont illustré l'Eglise ou bâti le pays. On rêve de partir sur les traces des d'Iberville et des Radisson pour, en de rudes chevauchées, atteindre la fortune et la gloire!

Mais il arrive souvent, hélas! que cette soif d'aventure demeure inassouvie. Papa et maman, à qui l'expérience a appris bien des choses, ont leurs vues sur la vocation future de leurs fils. Conséquemment, ils imposent des règles et une discipline contre lesquelles il ne fait pas bon s'insurger. Et au collège donc! Ce ne sont pas tous les professeurs, allez! qui croient que c'est en courant le monde qu'on apprend le mieux l'histoire et la géographie! A la maison aussi bien qu'à l'école, on n'a pas toujours l'esprit d'aventure, et c'est peut-être dommage.

Or, tandis que les parents prêchent la prudence et l'ordre, que maîtres et maîtresses dispensent leur savoir, les petits garçons de tous les continents rêvent l'héroïsme et bâtissent des châteaux en Espagne! Un homme, Baden-Powell, a compris cette soif d'aventure qui tiraille le petit gars, et lui a trouvé un merveilleux remède: le Scoutisme.

Viens avec nous! Viens chez les scouts! Nos réunions, nos sorties et nos camps te permettront de vivre réellement la vie des héros qui peuplent ton imagination: découvreurs, pionniers, hommes des bois. Tu apprendras les techniques qu'ils durent pratiquer. A bâtir ta maison, confectionner tes vêtements et apprêter ta nourriture. A maîtriser les éléments. Tu manieras la hache et l'aviron. La forêt, les arbres et les bêtes te livreront leurs secrets. Tu sauras traquer le gibier, comprendre le langage des pistes sur le sable, du vent et des nuages, du chant des oiseaux et des couleurs du couchant. La pluie et le soleil bronzeront ton corps tandis que la vie rude forgera tes muscles!

Puis, quand tu seras devenu un vrai campeur, un débrouillard, tu reprendras durant tes loisirs les interminables routes que firent, il y a des siècles, les missionnaires et les découvreurs. En canot sur les rivières et les lacs, à pied sur les grandes routes et les portages, tu connaîtras comme eux la fatigue et la soif, mais aussi la joie des découvertes et des obstacles surmontés. Et parce que scout, toujours prêt à servir, tu aideras pour l'amour de Dieu tous ceux que tu croiseras sur ton chemin. Et ainsi tu suivras, comme les chevaliers de jadis, la route authentique de l'aventure et de l'héroïsme.

UN PEU D'HISTOIRE SAINTE

A un examen d'Histoire Sainte donné à l'école du Précieux-Sang, de Norwood, une institutrice avait demandé à ses élèves:

— Quel échange Esaü fit-il avec Jacob, son frère?

Et voici une réponse d'un écolier:

— Esaü vendit son droit d'aînesse à Jacob pour une "boite de pastilles".

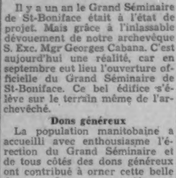
Et ensuite:

— Quels sentiments éprouva Saül lorsqu'il apprit le sacre de David?

Voici une autre réponse:

— Il entra dans une profonde "colique".

La fête du Saint-Père



Le 2 mars prochain marquera le 73ème anniversaire de naissance de Notre Saint-Père le Pape, et le 10ème de son élection comme chef de l'Eglise universelle.

En ces temps troublés où le monde catholique connaît partout tant de persécutions, rallions-nous plus fortement autour de notre Chef qui souffre et témoignons-lui notre amour filial par un redoublement de prières et de sacrifices offerts à ses intentions.

L'histoire d'une vocation

Jacques était chaleureusement fou de son père. Partout où son père allait, il le suivait. Il était prêt à tous les sacrifices pour plaire à son cher papa.

Affection filiale de Jacques

Quand il était petit, on le voyait triste parfois à la pensée qu'un jour il lui faudrait quitter ses parents bien-aimés. Il est vrai que la séparation est le lot de presque tout le monde. Mais lui, comment pourrait-il endurer cette épreuve? Parfois il disait à son père de l'amener avec lui quand il mourrait. Mais son père lui faisait comprendre qu'étant jeune, il avait encore beaucoup à faire sur la terre.

De semblables conversations faisaient réfléchir notre petit Jacques. Il se demandait ce qu'il ferait plus tard... et les réponses étaient diverses: parfois il voulait être médecin ou encore agent de police ou commis...

Mort du père

Jacques avait à peine 12 ans quand la mort vint lui ravir son père. Ce pauvre enfant en fut bien peiné, mais il surmonta sa douleur pour consoler sa maman veuve. Tous les dimanches en sa compagnie il allait déposer des fleurs sur la tombe de son père et tous deux y demeuraient longtemps pour prier.

Le regard du Christ

Un matin il vit quelque chose de beau: il se demandait si c'était vrai où si c'était un rêve. Le Christ suspendu au crucifix du cimetière avait semblé le regarder avec amour et lui dire "Ne feras-tu pas quelque chose pour les âmes que j'aime tant?" Son regard était si bon qu'un coeur de pierre n'aurait pu refuser. Aussi, Jacques ne put résister à cet appel du Maître. Son visage illuminé d'une pure joie, répondait: "Oui". Il était décidé, il serait prêtre. Il voulait gagner des âmes, aider les faibles, convertir les pécheurs et les païens. Il voulait dire la messe pour eux. "Je veux", disait-il, "ce que le Christ veut de moi".

Départ pour le Séminaire

Pas longtemps après, à la station, on pouvait voir une femme pauvrement habillée disant bonjour à son fils bien-aimé qui était assis près d'une fenêtre du train; il allait étudier pour être prêtre.

Prière de la mère

La mère pleure mais ce sont des larmes de joie. A mesure que le train file, lentement elle s'en retourne chez elle en murmurant des tendres "mercis" à Dieu. Et disant: "Vous me l'avez donné pour un temps, maintenant je vous le remets. Acceptez-le, Seigneur, c'est tout ce que j'ai. Qu'il soit entre vos mains un instrument fidèle pour vous gagner des âmes, mon Dieu".

Anita L'ABBE,
Lorette, Man.

Le Séminaire

Il y a un an le Grand Séminaire de St-Boniface était à l'état de projet. Mais grâce à l'inlassable dévouement de notre archevêque S. Exc. Mgr Georges Cabana. C'est aujourd'hui une réalité, car en septembre eut lieu l'ouverture officielle du Grand Séminaire de St-Boniface. Ce bel édifice s'élève sur le terrain même de l'archevêché.

Dons généreux

La population manitobaine a accueilli avec enthousiasme l'érection du Grand Séminaire et de tous côtés des dons généreux ont contribué à orner cette belle demeure. Les communautés surtout et le clergé ont offert généreusement de meubler la belle chapelle. D'autres citoyens ont payé soit le coût d'une chambre, statue, chandeliers, drap d'or, etc.

But du Séminaire

Ce beau Séminaire contribuera à la formation de nos prêtres. Rien n'est plus agréable à Dieu, plus profitable aux âmes que le don d'un saint prêtre. C'est un honneur pour St-Boniface d'avoir enfin son Grand Séminaire.

Cette année 21 jeunes Séminaristes se préparent à la prêtrise. Chaque jour ces Séminaristes offrent des prières pour ceux qui leur aident à atteindre le Sacerdoce. Les Séminaristes ne manqueront pas d'adresser à Dieu de ferventes prières pour tous leurs insignes bienfaiteurs.

Pierrette LABOSSIERE,
St-Léon, Man.,
Grade VI.

Le prêtre de notre paroisse

M. l'abbé Rodolphe Bélanger est le curé de notre paroisse St-Eugène.

Mille mercis à lui si nous avons maintenant une belle église et une belle école. Il s'est beaucoup dévoué afin de nous procurer ce que nous avons et d'offrir au bon Dieu un nouveau temple.

Son dévouement

C'est lui qui vient nous donner nos rapports du mois à l'école et il nous demande de bien prier pour lui afin que Dieu lui donne la santé pour pouvoir continuer son beau travail si bien commencé. C'est beaucoup de travail de commencer une nouvelle paroisse. Il fait toujours son possible pour assister aux assemblées paroissiales. Parfois même il se rend à nos réunions de croisés. Comme il s'est dévoué quand S. Exc. Mgr Cabana se rendit bénir notre nouvelle église et école le 21 novembre dernier! Le banquet de ce jour fut un vrai succès.

Nous espérons que le bon Dieu, par nos prières, nous le garde parmi nous encore bien des années.

Vive notre bon Monsieur le Curé!

Marcel FONTAINE,
Ecole St-Eugène,
St-Boniface, Man.,
Grade VI.

Des lettres

Ernest sort de son petit bourg et n'a encore que très peu de compétence dans les usages de la vie pratique. Son patron l'interrogeant:

— Qu'avez-vous fait des lettres que j'avais laissées sur mon bureau?

— Je les ai portées à la poste.

— Malheureux, il n'y avait aucune adresse de marquée.

— J'ai bien vu, monsieur, mais j'ai cru que monsieur ne voulait pas qu'on sache à qui il écrivait.

Le beau rôle du prêtre

Le prêtre est un autre Christ. C'est lui qui, par le sacrement de l'Ordre, a reçu la mission de conduire nos âmes au ciel et de nous appliquer les mérites infinis de la Rédemption.

Le prêtre, c'est le père de nos âmes. C'est lui qui nous accompagne du berceau à la tombe.

Reconnaissance

Quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas! Pour moi je n'ai qu'à réfléchir un instant pour être remplie de gratitude à son égard.

Ministre des sacrements

A peine ai-je vu le jour, qu'il versait sur mon front l'eau régénératrice qui me faisait enfant de Dieu.

C'est à lui que nous avouons toutes nos fautes pour qu'il les pardonne par l'absolution, et nous sommes bien certaines qu'il ne les dira à personne. Nous ne devons jamais avoir peur de lui dire nos péchés. Au contraire, il faudrait être heureuses de présenter nos âmes souillées pour qu'il les lave avec le Sang de Jésus.

Le prêtre, chaque matin, fait descendre le Christ sur l'autel. Il le donne en nourriture à nos âmes par la communion. Il le fait prisonnier dans le Tabernacle afin qu'il soit notre meilleur confident.

Il unit l'homme et la femme pour toute la vie par les grâces du sacrement de mariage. Grâces d'amour naturel et de généreux dévouement.

Et j'espère qu'à l'heure de ma mort il sera à mon chevet pour me préparer à paraître plus purement devant mon divin Créateur.

Sa dignité

O prêtre du Seigneur, qui pourra chanter la dignité de ton rôle sublime! Qui comptera le nombre incalculable d'âmes qui te devront leur salut. Qui racontera ton dévouement, tes sacrifices, ton zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Yvonne PARENT,
Couvent de St-Joseph,
Lorette, Man.

"DADIDO" et ses malins tours

(Suite et fin)

par Valérie Maguet, grade XII, Ste-Rose du Lac

La colle magique

Malgré les fouets et la hart Dadido semblait hanté par le besoin de faire endêver son entourage.

Un jour, passant près d'un magasin, il aperçoit par la devanture, une colle que l'on annonce être merveilleuse: "Colle d'une force extraordinaire qui se ramollit au contact de la moindre chaleur".

— Bon! se dit Dadido. J'en achète une "canne!" Ça vaut le 'fun' (plaisir) que j'aurai à l'école".

Le lendemain soir, après la classe, il se procure une clé; entre dans la salle déserte et se hâte de peindre le dessus de tous les sièges. Sa besogne terminée, il retourne à la maison, innocent comme un jeune agneau. Il ne ferme pas l'oeil de la nuit tellement il a hâte au lendemain.

Le lendemain... les élèves sont confortablement installés sur leurs sièges quand la maîtresse annonce un concours de rédaction.

— Quelle bonne affaire! se dit Dadido. La colle merveilleuse aura le temps de s'amollir!... Et le gamin a l'esprit trop rempli de son tour malicieux pour concentrer son attention sur son travail.

A onze heures et demie le concours est fini et la maîtresse donne le signal. Vingt gars, avides de partir se lèvent... c'est-à-dire?... non... ils font le geste de se lever, mais restent collés aux bancs. Un second signal est suivi du même geste...

— Mais, qu'avez-vous donc? s'exclame la maîtresse en regardant les vingt figures ahuries (Dadido prétend être collé comme les autres).

— Il y a, Mamzelle... il y a que nous sommes collés... tous collés!!!...

— Collés???... Mais, avec quoi?...

— Tiens! avec de la colle, je suppose". Et les vingt gamins se tortillent, tirent de toutes leurs forces pour se décoller. La tâche est dure car les pantalons tiennent bon et... la colle aussi... Finalement, crac!... crac!... crac!... de tous côtés: non seulement ils emportent la colle, mais la peinture par-dessus le marché. Seul Dadido présente un siège intact, mais, patience! ce n'est qu'en attendant! Bientôt le papa apprend que son fiston a acheté une 'canne' de colle merveilleuse. C'en est assez! Et le soir même Dadido aurait souhaité que, non seulement la colle et la peinture, mais le bois aussi eût adhéré à son pantalon...

Les gommes à mâcher

Un soir Dadido ne se sent pas le goût d'étudier. Il a aperçu des traces de lièvre, toutes fraîches; et, entre l'acquisition de la science et celle d'une peau de lièvre, Dadido préfère la dernière. Mais, la petite bête au nez pointu ne prétend pas lui céder sa peau... et Dadido revient chez lui tout penaud après une chasse ratée.

— C'est la faute au fusil, remarque-t-il; y part toujours avant de me donner le temps de viser".

Le lendemain le gamin se rappelle qu'il est le premier de sa classe et que le vilain lièvre, en plus de lui avoir refusé sa fourrure, va lui faire perdre sa place en classe. Que faire?... et Dadido devient triste, quand, tout à coup, relevant la tête, il se trouve en face du magasin. Il y a là, derrière la vitrine, tout un étalage de bonbons. Dadido s'arrête... Il contemple? Non!... Il médite un nouveau plan. Il a aperçu des gommes!..., de vrais arrache-dents! Il entre en toute hâte et en achète pour dix sous:

— Cela va me garder à la tête, se dit-il. Et il se hâte afin d'être en classe quelques minutes avant neuf heures.

— Pourvu que les élèves de mon grade soient là, pense-t-il". Justement, ils sont tous là au coin de la cour. Notre diablotin leur fait le plus charmant salut puis, tirant de sa poche le sac précieux il leur paie la **traite.** Au même instant la cloche sonne et Dadido leur jette tout bas:

— Croquons vite nos bonbons avant que la maîtresse nous voit, autrement, gare à la règle!...

Les dix amis obéissent... Mais... qu'y a-t-il donc??... Il y a que les dents sont prises au piège dans les abominables gommes qui refusent de lâcher leurs proies. Dadido guette du coin de l'oeil et rit tout plein sa figure.

La prière, récitée par l'autre grade ("Il y en a qui ne répondent pas aux prières, remarque la maîtresse), la classe commence par une leçon de géographie. Les mangeurs de gommes se regardent comme des condamnés à mort qui s'apprêtent à monter sur l'échafaud.

— Dadido, nommez le détroit qui sépare l'Espagne de l'Afrique.

Dadido ne le sait pas. "C'est la faute au lièvre, pense-t-il".

— Le suivant, ordonne la maîtresse.

— ... (Les dents tirent... les gommes tiennent bon).

—Répondez, le troisième, continue la maîtresse, qui commence à perdre son calme imperturbable.

— ......

(Pourvu que les gommes ne fondent pas trop vite, soupire Dadido). Les dix élèves ont été questionnés et... les dix mâchoires sont restées closes... Avec le dixième muet, la maîtresse éclate (elle n'a pas de gomme dans la bouche...) et une pluie d'invectives s'abat sur les dix têtes baissées.

— Si, au moins ces malheureuses gommes finissaient de fondre, se disent les coupables, ou plutôt les non-coupables! nous pourrions nous expliquer!

— C'est la faute à Dadido, pense un! Il a fait exprès.

— Y va payer pour, songe un deuxième! On va le pendre tantôt!...

En effet, le midi, dès qu'ils sont sortis, les dix **"gommés"** se saisissent de Dadido, l'entraînent vers une des balançoires brisées, attrapent le câble pendant, et y attachent Dadido par les deux pieds. Notre distributeur... d'arrache-dents se voit pendu la tête en bas et les deux bras étendus comme un épouvantail renversé par le vent. Le malheureux crie de tous ses poumons... les camarades crient encore plus fort que lui:

— Ça t'apprendra à nous coller les dents!

— Avec ça que si tu nous promets pas de l'dire à la maîtresse tu resteras pendu jusqu'après dîner".

— Y peut ben rester les **pattes en l'air** comme ça jusqu'à demain! Ça va lui faire du bien".

Dadido promet tout ce que veulent ses camarades: il aime encore mieux rester sur la terre, même à la queue de sa classe, et... C'est là qu'il se trouve le lendemain...

Dans la rue

— Ainsi, il y a cinquante ans qu'il est dans le commerce?

— Oui, et pourtant il n'a pas blanchi dans le métier.

— C'est un professeur?

— Non, il est charbonnier.

Questionnaire

Q. — Qu'est-ce qu'un transfuge?
R. — C'est celui qui abandonne son parti pour passer à l'adversaire.

Q. — Nommez les ouvertures rondes qui percent la coque d'un navire.
R. — Des hublots.

Q. — Que signifie cette expression: "C'est le chant du cygne"?
R. — La dernière oeuvre d'un grand génie.

Q. — Nommez la chaise à porteur des riches orientaux.
R. — Le palanquin.

Q. — Napoléon est-il né en France?
R. — Non, à Ajaccio, en Corse, en 1769.

Q. — Nommez 3 sortes d'huiles.
R. — L'huile minérale, l'huile végétale et l'huile animale.

Q. — Qu'appelle-t-on "vif argent"?
R. — Le mercure.

Q. — Qui désigna la feuille d'érable comme emblème du Canada?
R. — Benjamin Viger, en 1836.

Q. — Qui le peuple appelle-t-il "la vierge iroquoise"?
R. — Catherine Tetakwitha (1656-1680).

Q.—Comment nomme-t-on les tentes des Indiens?
R.—Des wigwams.

(Tiré des Jeux de cartes **Encyclopédie** de **M.** l'abbé E. Blanchard, église Notre-Dame, Montréal.)

Mes petits-enfants m'écrivent

Ecole Ethier,
Domremy, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je suis heureux de vous écrire. Je me nomme Raymond Boutin et j'ai 6 ans. Je vais à l'école Ethier. Ce que j'aime c'est l'arithmétique et le catéchisme. Nous sommes 8 élèves. Nous avons beaucoup de plaisir. Ma soeur s'appelle Lucille Boutin et mon petit frère, Albert. Je vous assure que j'aime l'école.

Raymond BOUTIN.

* * *

Ecole Ethier,
Domremy, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je m'appelle Rose-Anne Boutin. Je reste à Domremy. J'ai 5 ans. Je vais à l'école tous les jours. J'aime beaucoup ça. Je lis dans le deuxième livre. Je fais des dessins. Nous avons des "flash cards" pour nous aider à apprendre les mots. Nous avons aussi un jeu de "bingo" avec les mots. Il y a beaucoup d'images dans notre école. J'ai deux soeurs et 4 frères.

Rose-Anne BOUTIN.

* * *

Ecole Ethier,
Domremy, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je suis content de vous écrire. Je m'appelle Léo Kusch. Je vais à l'école et j'aime beaucoup ça. J'aime lire et j'aime le catéchisme. J'aime aussi quand la maîtresse nous raconte des histoires. Nous jouons dans la neige et nous avons beaucoup de plaisir. Mon ami est Albert Boutin.

J'ai un petit frère. Il s'appelle Maurice. Je l'aime bien.

Votre petit garçon qui vous aime.

Léo KUSCH.

* * *

Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg.

Chère Mère-Grand,

J'ai eu de la visite du R. P. Belcourt qui reste à St-Boniface. Moi je suis un élève du grade III. Ma maîtresse s'appelle Sr Jeanne d'Orléans. Elle a mis un castor sur du cuir et dessous le castor il y a des insignes qui disent: "Je parle français". Et moi je veux bien parler ma langue je ne veux pas la perdre en parlant anglais. J'espère que tu vas aimer ma lettre.

Paul-Emile VILLENEUVE.

* * *

Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg.

Chère Mère-Grand,

Nous avons eu la visite du R. P. Belcourt. Nous avons eu la lecture et le catéchisme. Nous avons bien répondu au catéchisme. J'ai 8 ans. Je vais avoir 9 ans le 22 septembre. J'espère que vous êtes bien. Je parle le français et l'anglais. J'aime ma langue. Je suis dans le grade III.

De votre petite-fille.

MONIQUE.



Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg.

Chère Mère-Grand,

On a fait beaucoup d'ouvrage aujourd'hui et on a eu du plaisir à la récréation. On joue sur la patinoire. Je suis dans le grade III. Mon grand frère était à l'hôpital à Noël; maintenant il est mieux.

MARIE-LOUISE.

* * *

Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris cette lettre pour vous dire que nous sommes de bons catholiques et nous prions le bon Dieu pour devenir tous de bien bons missionnaires de Dieu. J'espère que vous êtes en bonne santé. Je m'appelle Léopold Gareau. Ma famille est en bonne santé. Ma tante est venue à ma maison pour voir mon beau petit Denis.

Léopold GAREAU.

Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg.

Chère Mère-Grand,

L'autre jour nous avons reçu la visite du R. P. Belcourt et nous avons eu de la lecture courante, des verbes, du catéchisme aussi "Jésus et moi". Il est parti à 4 heures. J'ai 8 ans; je suis dans le grade III. Nous avons de la gymnastique tous les jours et je désire devenir une maîtresse.

Audrey TUNNEY.

* * *

Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg.

Chère Mère-Grand,

J'ai le plaisir de vous écrire. Je suis dans le grade III. J'apprends la musique, le chant, le français et l'anglais. J'ai un petit frère au Jardin de l'Enfance. Je l'amène moi-même à l'école tous les jours.

J'ai une petite soeur à la maison; elle s'appelle Judith, elle a 9 mois, elle commence à marcher et elle dit quelques mots. Je dîne tous les jours chez ma grand-mère Guay. Elle est bien bonne pour moi.

Géraldine MULVIHILL.

* * *

Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg.

Chère Mère-Grand,

Je vous annonce que je sais toutes mes leçons et aussi j'écoute le Forum Ecolier tous les soirs. Je suis un élève du grade III. C'est moi le plus fort pour les verbes. J'apprend la musique mais je pense que je vais être le premier de la classe.

Jean-Claude PRUD'HOMME.

* * *

Ecole du Sacré-Coeur,
Winnipeg.

Chère Mère-Grand,

Le R. P. Belcourt est venu le 17. Nous avons lu notre lecture pour le Révérend Père.

Quand le radiateur était cassé on a été à la cuisine de l'école ménagère pour faire de l'arithmétique et de la dictée. Maintenant on est dans notre classe et il fait chaud. Je suis dans le grade III. J'aime bien l'école, j'apprends mes leçons.

THERESE.



EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Les suites d'une désobéissance

I Jeanne est une petite fille gentille, mais désobéissante.

II Un jour qu'elle n'avait rien à faire, elle dit à sa mère qu'elle voulait aller jouer dehors. Il faisait très froid car c'était en hiver.

III a) Sa maman lui avait dit "Non!" Mais elle partit quand même. Quand elle entra, elle était pleine de neige et elle avait froid.

IV Elle eut la pneumonie. (b) Jeanne resta au lit pour un mois. (c) Après qu'elle pût marcher un peu dans la maison, le docteur lui donna un remède (d) qu'elle ne voulait jamais prendre.

V e) Mais un jour sa mère essaya de lui faire prendre son remède. (f) Elle vint pour mettre la cuillère dans sa bouche mais elle baissa la tête. (g) Et en la baissant, elle frappa la cuillère et le remède tomba dans ses yeux. (h) Elle cria: "Maman!" mais c'était trop tard. Jeanne est maintenant aveugle.

VI i) Voyez-vous où mène la désobéissance?

Thérese BOULIANNE,
Grade 5 A, école du village,
Willow-Bunch.

* * *

Ce qu'on remarque avant tout dans cette composition, c'est la grande aisance avec laquelle notre jeune lauréate s'exprime en français. Voyez comme sa phrase est facile, comme elle est claire aussi, et correcte. Le premier paragraphe surtout est remarquable à ce point de vue, de même que le sont les phrases de la fin. A peine pouvons-nous relever dans toute la composition quatre ou cinq légères fautes de langue. Voyons-les.

Le verbe de la phrase (a) devrait être au passé défini; le plus-que-parfait indiquerait une action antérieure aux événements dont il s'agit, ce qui n'est pas le cas ici. A (b), le "pour" n'est pas correct: il vaudrait mieux écrire "pendant", ou, mieux encore, ne rien mettre du tout. A (c), dire: "Quand elle put marcher . . ." (h) " . . . il était trop tard" serait mieux que "c'était trop tard". Nous trouvons ensuite quelques phrases qui manquent un peu de clarté, par exemple, le membre (d). Il faudrait mettre un point après "remède", puis, dans une nouvelle phrase, expliquer que le remède avait si mauvais goût que la fillette se faisait prier chaque fois qu'on lui en donnait. Si encore l'on relit le paragraphe V, l'on remarquera la répétition fréquente du pronom "elle" (f, g, h,) signifiant tantôt la mère, tantôt la fille. Il y a danger de confusion. Enfin, la phrase (i) laisse entendre, à tort, que ces suites tragiques de la désobéissance sont inévitables. Disons plutôt " . . . où peut mener la désobéissance".

Pour terminer cette brève étude du détail de la composition, disons que les faiblesses que nous venons de mentionner, si elles ont leur importance et s'il faut toujours s'efforcer de les éviter en composition, ne sont pas très graves pour autant. Nous avons dit et nous répétons que l'élève a fait preuve, dans la pièce ci-dessus, de beaucoup de facilité et d'un véritable talent. Ajoutons qu'elle possède un fort beau vocabulaire dont nous tenons à la féliciter.

Passons, pour un moment, à la question des paragraphes. Il faut dire d'abord que l'élève a beaucoup de mérite pour avoir même essayé de diviser sa composition en paragraphes. Trop de nos jeunes écoliers croient que c'est là un travail dont seuls les plus grands ont à se soucier. Au contraire, nous prétendons que personne est trop jeune pour apprendre à bien construire un paragraphe. Cela peut prendre quelque temps, mais cela est possible. Nous en avons une belle preuve aujourd'hui. Assurément, tous les paragraphes de la composition ci-dessus ne sont pas parfaits. Par exemple, I pourrait suffire comme introduction et à lui seul constituer le premier paragraphe. II et III développent la même idee principale et devraient donc ensemble constituer le second paragraphe. Enfin, dans IV nous trouvons deux idées principales qui auraient pu, avec un peu plus de développement, servir à la construction de deux paragraphes distincts. Mais il est évident malgré cela que l'élève comprend très bien ce que c'est qu'un paragraphe. Et c'est ce qui importe surtout pour le moment.

Un dernier point. Il semble que l'élève, dans sa composition, ait voulu donner deux exemples des conséquences funestes que peut avoir la désobéissance. Le premier va de II jusqu'à (b); il nous montre comment une fillette est tombée malade après être sortie au froid malgré la défense de sa mère. Ce sont bien, en effet, les suites d'une désobéissance. Mais c'est un peu court, décidément. Le deuxieme exemple n'est pas aussi bon cependant. Le tragique accident de la fin n'est-il pas plutôt le résultat d'un simple caprice ou d'un fol entêtement que celui d'une désobéissance? On serait porté à le croire. Méfions-nous de vouloir trop bien faire. Il aurait valu mieux se contenter d'un seul exemple et le bien développer qu'en prendre deux et risquer de s'éloigner du sujet.

Eugène ADOLPHE.

Un canadien français nommé sous-ministre

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. M. Saint-Laurent, annonce la nomination de M. Marc Boyer, de Montréal, au poste de sous-ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements. M. Boyer, qui est âgé de 43 ans, est ingénieur civil depuis 1928. Il est diplômé de l'Ecole polytechnique de Montréal.

De 1923 à 1930, il a fait des travaux de recherches pour la Consolidated Mining and Smelting, de Trail, C.-B. De 1930 à 1943, il a été à l'emploi du ministère des Mines de la province de Québec. En 1943, il fut nommé commissaire de la commission du service civil de la province de Québec, poste qu'il occupa jusqu'en 1945, alors qu'il devint régistraire et secrétaire de la corporation des ingénieurs professionnels de Québec, poste qu'il occupait au moment de sa nomination comme sous-ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements.

M. Boyer est membre de la corporation des ingénieurs professionnels de Québec, de l'Engineering Institute of Canada, et de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie.

M. Boyer a épousé Mlle Madeleine Létourneau, fille du juge en chef, Séverin Létourneau, de la Cour supérieure de la province de Québec. M. et Mme Boyer sont les parents de 6 enfants.

Il y a une règle sûre pour juger les livres comme les hommes, même sans les connaître: il suffit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs. Cette règle ne trompe jamais.

J. de MAISTRE.

Le thaumaturge de Lima



L'histoire du bienheureux Martin de Porrès, thaumaturge du 16eme siecle, dont la cause de canonisation sera étudiée en 1950, sera relatée dans la nouvelle pièce intitulée "City of Kings", qui se jouera pour la première fois au théâtre Blackfriars de NewYork, le 17 février, pour se continuer jusqu'à la semaine sainte. L'auteur de la pièce, le **R. P. U. Nagle, O.P.**, (à gauche), est photographié ici alors qu'il s'entretient avec **Elwood Smith**, diplômé de l'Université de Nouvelle-Orléans, qui joue le rôle du héros. On voit ce dernier revêtu de l'habit d'un frère convers dominicain. (NCWC)



Q.—Dans quelles circonstances Notre-Seigneur a-t-il parlé du purgatoire?

R.—Il faut reconnaître que le Seigneur n'a pas parlé du purgatoire avec la même clarté que de l'enfer. Les Evangiles nous rapportent diverses phrases du Maître qui peuvent s'entendre du purgatoire. S'y appliquent-elles de fait? Les exégètes n'osent l'affirmer avec certitude.

Le texte le plus probant se retrouve en S. Matthieu, c.12, v.31, 32: "Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, cela lui sera remis; mais celui qui parlera contre l'Esprit-Saint, cela ne lui sera pas remis, ni dans ce siècle, ni dans le (siècle) à venir". Jésus affirme donc ici qu'il y a des péchés qui, n'étant pas remis en ce monde, le seront dans l'autre. Ils ne sont pas remis aux saints du ciel, ni aux damnés dans l'enfer: ni le paradis ni la géhenne n'admettent de rémission. C'est donc qu'il y a un autre endroit où les fautes vénielles trouvent indulgence, le purgatoire. Notre-Seigneur ne spécifie pas qu'il y ait des peines à subir en vue du pardon.

* * *

Q.—Quels sont les autres textes évangéliques qui impliquent peut-être une allusion discrète au purgatoire?

R.—a) S. Matthieu, c.5, v.26: "En vérité, je te le dis, tu ne sortiras pas de là (la prison) que tu n'aies payé la dernière obole". Quelques exégètes, à la suite de S. Cyprien, reconnaissent le purgatoire dans l'allégorie de la prison.

b) S. Matthieu, c.5, v.22: "Et quiconque dira à son frère: Raca! sera justiciable du sanhédrin; et quiconque dira: Fou! sera justiciable envers la géhenne du feu". La géhenne, punition suprême, est réservée à l'injure suprême. Peut-être peut-on inférer qu'une injure moindre est réservée à un lieu de pénitence moindre, le purgatoire, discrètement voilé sous le symbole du tribunal et du sanhédrin.

c) S. Luc, c.23, v.42: "Il ajoutait: Jésus, souviens-toi de moi quand tu seras dans ton règne". Par cette humble prière, le bon larron se recommande pour l'état dans lequel il va entrer après la mort. Jamais n'aurait-il ainsi parlé, de commenter Bellarmin, s'il n'avait cru qu'après cette vie les péchés peuvent être remis, que les âmes ont besoin de secours et peuvent être réconfortées par le chef en croix du royaume de Dieu.

* * *

Q.—Un fiancé atteint d'une maladie vénérienne, peut-il contracter mariage après avoir averti sa choisie de son état de santé?

R.—Il le peut, à condition que sa maladie ne le rende pas à jamais impuissant. Aucune injustice n'est alors commise, car la fiancée avertie consent au risque de contamination.

La prudence et la charité, il faut en convenir, dissuadent généralement pareille union. A l'extase des premiers mois de mariage succéderont souvent des malaises moraux et physiques qui rendront onéreuse la cohabitation à vie.

* * *

Q.—L'Eglise peut-elle rester assez longtemps privée d'un pape, sans que son infaillibilité n'en souffre?

R.—**Oui.** L'histoire atteste des vacances de la papauté assez prolongées: celle, par exemple, qui suivit le décès de Nicolas IV en 1292 et dura 27 mois. La providence de Dieu sur son Eglise ne permet pas cependant de supposer un laps de temps assez long pour mettre en péril l'existence même de l'Eglise ou son gouvernement spirituel. De quelle durée pourra être cette vacance ne compromettant rien d'essentiel? Dieu seul le sait.

SOLISTE



Roger Doucet, jeune chanteur canadien qui poursuit actuellement ses études à New-York en vue d'une carrière à l'opéra, sera le soliste de L'Heure Northern Electric lundi soir, 21 février. Neil Chotem, pianiste canadien, se fera entendre au même programme dans le premier mouvement du Concerto pour piano No. 2 de Rachmaninoff. Allan McIver dirigera l'orchestre de concert. L'émission est transmise chaque semaine par les postes de Radio-Canada.

L'ONU a secouru 300,000 réfugiés

LAKE SUCCESS — Le comité exécutif du fonds de l'ONU pour les secours à l'enfance, qui s'est réuni le 3 février sous la présidence du délégué polonais, M. Ludwik Rajchman, a approuvé à l'unanimité une série de recommandations comprenant notamment une deuxième expédition de vivres d'une valeur de 2 millions de dollars pour 300,000 enfants et jeunes mères réfugiés du Moyen-Orient, l'allocation de 2 millions de dollars pour la fourniture de lait aux enfants de onze pays d'Europe, et l'adoption d'un plan de secours pour les enfants des Philippines.

PROBLÈMES DE BRIDGE

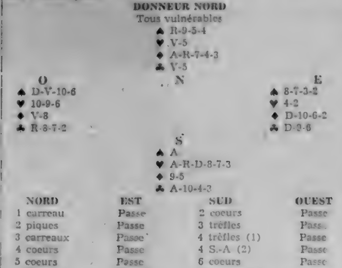
par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-56

SEUL ESPOIR

Lorsque les suites ne cèdent pas, souvent le seul espoir repose sur la possibilité que ce soit le même adversaire qui ait la tâche de surveiller la suite de Nord et celle de Sud. Alors un coinçage le forcera à lâcher prise.



DONNEUR NORD
Tous vulnérables

N: ♠ R-9-5-4 ♥ V-5 ♦ A-R-7-4-3 ♣ V-5

O: ♠ D-V-10-6 ♥ 10-9-6 ♦ V-8 ♣ R-8-7-2

E: ♠ 8-7-3-2 ♥ 4-2 ♦ D-10-6-2 ♣ D-9-6

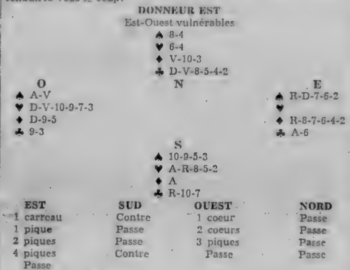
S: ♠ A ♥ A-R-D-8-7-3 ♦ 9-5 ♣ A-10-4-3

NORD	EST	SUD	OUEST
1 carreau	Passe	2 coeurs	Passe
2 piques	Passe	3 trèfles	Passe
3 carreaux	Passe	4 trèfles (1)	Passe
4 coeurs	Passe	4 S.-A (2)	Passe
5 coeurs	Passe	6 coeurs	Passe
Passe	Passe		

(1) N-S utilisaient la convention 4 trèfles pour l'appel des as.
(2) Sud s'informe des rois possédés par son partenaire.
Entame: 8 de coeur.

Ayant pris de l'as, Sud tente de tromper la vigilance des défendeurs en jouant un petit trèfle avec l'espoir d'en faire couper un. Mais après avoir pris le valet par la dame, Est revint à l'atout. Le déclarant cherche donc un autre plan. Il encaisse ses cinq atouts et l'as de pique, réduisant les jeux à cinq cartes. Il reste à Sud deux carreaux et trois trèfles. Nord a conservé R-9 de pique, A-R de carreau et le cinq de trèfle. Ouest a D-V de pique et R-8-7 de trèfle. Sud joue carreau, Ouest défausse le sept de trèfle. Nord encaisse le roi de pique et Sud se débarrasse d'un trèfle; Ouest fournit le valet de pique. Le roi de carreau du Mort met Ouest dans l'embarras, il est forcé de conserver sa dame de pique et il jette donc le huit de trèfle. Sud en conclut que cette carte était la garde du roi, il prend donc le cinq de trèfle de son as, le roi tombant, le dix assure la réussite du chelem. Bien mérité, n'est-ce pas?

Vous êtes à Est et jouez un contrat de quatre piques. Comment conduirez-vous le coup?



DONNEUR EST
Est-Ouest vulnérables

N: ♠ 8-4 ♥ 6-4 ♦ V-10-3 ♣ D-V-8-5-4-2

O: ♠ A-V ♥ D-V-10-9-7-3 ♦ D-9-5 ♣ 9-3

E: ♠ R-D-7-6-2 ♥ ♦ R-8-7-6-4-2 ♣ A-6

S: ♠ 10-9-5-3 ♥ A-R-8-5-2 ♦ A ♣ R-10-7

EST	SUD	OUEST	NORD
1 carreau	Contre	1 coeur	Passe
1 pique	Passe	2 coeurs	Passe
2 piques	Passe	3 piques	Passe
4 piques	Contre	Passe	Passe
Passe			

Entame: roi de coeur.
Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Soi-disant. "Nombre de soi-disant savons de beauté".

Dire: "Nombre de prétendus savons de beauté".

Soi-disant, qu'on travestit parfois en **soit-disant,** ne peut se rapporter qu'à des personnes. Un savon ne peut "se dire" savon de beauté. **Prétendu** se dit des personnes et des choses.

Des auteurs fort connus ont commis cette faute:

"Cette **soi-disant** ingratitude acquise au prix de Dieu sait quelles luttes. . . (Huysmans). Cette **soi-disant** liberté et volonté souveraine qui. . . (Saint-Beuve). A force de patauger dans les choses **soi-disant sérieuses,** on arrive au crime (Flaubert). Le **soi-disant** savoir étendu n'est que superficiel (Marcel Prévost). Elle ne pardonne à personne ses **soi-disant** quarante ans, (Paul Bourget).

Emphase. "Londres annonce **avec emphase** un raid sur Berlin". (emphatically).

Dire: "Londres annonce avec énergie, avec forte conviction un raid sur Berlin".

On ne doit pas confondre **emphase** (majesté affectée, exagération prétentieuse) avec le mot anglais "emphasis". Le mot français n'a qu'un sens défavorable, péjoratif. Le mot anglais signifie: force, énergie (d'accentuation), etc.

1. Demander avec **emphase.** (with emphasis).

— Demander avec force, énergie, avec insistance, en termes pressants; énergiquement, positivement.

2. Refuser avec **emphase.**

— Refuser carrément, catégoriquement, énergiquement.

Dire que Londres annonce un raid avec **emphase** signifie qu'elle exagère, qu'elle fait preuve de prétentions exagérées, en d'autres termes, c'est déprécier l'oeuvre de guerre, tomber sous le règlement 39, c'est faire oeuvre de cinquième colonne en démontrant qu'on ne peut se fier à ce qu'annonce la B.B.C. ou la B.U.P. Dire une telle chose des bulletins d'information de l'Allemagne, du Japon, de l'Italie, passe, mais non des agences alliées.

Voilà où conduit le peu de souci du véritable sens français des mots.

Conclure. "Il avait la certitude que la transaction se **concluerait**".

Ecrire: "Il avait la certitude que la transaction se conclurait".

Il y en a qui conjuguent **conclure,** verbe de la quatrième conjugaison, comme si ce verbe était de la première; statuer: je statuerais, tu statuerais, il statuerait, nous statuerions; alors qu'il faut écrire: je conclurai, tu concluras, il conclura, nous conclurons, vous conclurez, ils concluront.

Meilleur. "Il n'aura pas le **meilleur** sur nous autres". (the best on us).

Dire: "Il n'aura pas le dessus, il ne l'emportera pas sur nous".

Passer. "Ce n'est pas le temps de **passer des remarques**". (to pass remarks).

Dire: 'Ce n'est pas le temps de gloser; de faire des remarques, des observations".

Sauver. "Cela nous sauve du temps". (to save time).

Dire: Cela nous ménage, nous épargne, nous fait gagner du temps.

Aucun. "En aucun temps". (at any time).

Dire: "A toute heure, en tout temps, en n'importe quel temps, en quelque temps que ce soit".

1. Aucune personne arrivant en retard. (any).

— Toute personne arrivant en retard.

2. Venez en aucun temps que vous voudrez. (any time).

— Venez quand bon vous semblera.

Synopsis. J'ai toujours cru que le mot **synopsis** était du genre masculin et le fait est que je l'ai toujours entendu et vu employer au masculin. Mais ne voilà-t-il pas qu'une personne m'avise qu'on doit dire "une synopsis" ou "la synopsis". Je croirai cette chose si vous me dites qu'elle est vraie, pas autrement. En passant, ce mot n'est pas dans mon vieux Larousse.

Réponse. Synopsis est du féminin. On le trouve dans le Larousse universel et autres Larousses contemporains.

Paul LEFRANC.

TOM PLAYFAIR

par Francis FINN

Traduit de l'anglais par C. CHEVALIER

(Suite)

— Qu'est-ce qui te passe par la tête? En venant au college, tu m'as dit que tu n'aimais pas fumer, que c'était stupide.

— C'est vrai, mais c'est pour rire.

Harry mit la main sur l'épaule de Tom et lui dit avec une tristesse grave:

— Tom, mon vieux, tu quittes la bonne route. Bien sûr, il n'y a pas de mal à fumer, mais . . . mais je n'aime pas cela, quoi!

Ce discours manquait un peu de suite. Harry voulait dire la vérité, il voulait ménager son ami. Les mots du coeur vont plus loin que grammaire et rhétorique et, longtemps après, ces paroles amies, ce ton sympathique, revinrent à la mémoire de Tom et l'aidèrent dans les pas difficiles.

Mais en ce moment, il était mal disposé; il répondit sous couleur d'excuse:

— Vois-tu, Harry, je suis horripilé; si je ne fais pas une bêtise, j'en mourrai. Viens, seulement deux bouffées.

— Non! non! dit Harry, secouant la tête, affligé, mais ferme. Si tu veux savoir ce que je pense, Tom, ne va pas avec la bande des fumeurs, cela ne paie pas.

Voyant Harry décidé, Tom n'insista plus, il s'adressa à un fumeur renommé, John Pitch, l'un des assesseurs de Green le jour de la fameuse bataille.

— Voilà un homme au moins, dit Pitch avec enthousiasme. Allons derrière l'ancienne chapelle. Entre les murs et le jeu de balle, il y a un coin! . . . On y est parfaitement en sûreté. Le Père Middleton est à déjeuner, le Père Phelan est à l'autre bout de la cour et voici toute une boîte d'allumettes.

— Si tu veux ne pas être pris, dit Pitch quand ils se furent bien cachés derrière un contrefort, ne lance pas ta fumée en avant, tourne la tête ici et souffle dans cette crevasse, elle va droit dans le bûcher. Epatant, n'est-ce pas? C'est moi qui ai trouvé le truc.

Tom paya un juste tribut d'admiration à la découverte et à son auteur, et, pendant quelques instants, tous deux fumèrent en silence.

— Ton tabac est excellent, dit enfin John, est-ce du Havane?

— Je n'en fume pas d'autre, répondit Tom à tout hasard.

— C'est très chic, pas vrai?

— Délicieux, répliqua Tom, essayant de réprimer un accès de toux.

Nouveau silence.

— Dis donc, reprit John, est-ce que tu sais faire sortir la fumée par le nez?

— La belle affaire! dit Tom, et il exécuta le haut fait demandé.

— Mais tu ne sais pas fumer avec le feu au dedans de la bouche.

— Non, au contraire!

— En tous cas, tu ne peux pas parler avec la fumée dans l'estomac.

— Ni toi non plus.

— Parions que si.

— Fais-le donc, malin, répliqua Tom, qui s'était animé petit à petit.

John absorba gravement une bouffée et dit:

— Regarde, voilà comme on fait.

Puis il laissa échapper la fumée.

— Oh! mais c'est superbe, il faut que j'apprenne. Recommence un peu . . . pour me faire voir.

Tous deux étaient maintenant absorbés: Tom, cigarette aux doigts, dévorant des yeux le moindre mouvement de John; et John, cigarette en bouche, décidé à tous les sacrifices pour accroître l'admiration de Tom.

John aspira donc deux ou trois vigoureuses bouffées et répéta sa formule.

Juste à ce moment pathétique, l'oreille fine de Tom perçut un bruit de pas qui venaient dans leur direction.

— Gare! murmura-t-il, et en même temps il laissa tomber sa cigarette et mit le pied dessus.

Mais John n'avait pas été aussi rapide, ses poumons étaient encore pleins de fumée, il avait sa cigarette en main . . . et voici apparaître la terreur des fumeurs, le Père Middleton. Mais l'industrieux Pitch n'était pas court de ressources. Lui et son compagnon, nous l'avons dit, étaient assis serrés l'un contre l'autre, et la poche du veston de Tom était ouverte juste au-dessous de la main qui tenait la cigarette allumée. L'occasion était tentante. John ouvrit les doigts et le tabac brûlant disparut. Tom n'avait rien senti; les yeux fixés sur le Père Middleton, il se félicitait de s'en être tiré à bon compte. John n'était pas aussi tranquille, sa situation était critique. Cette misérable cigarette était hors de vue, c'est vrai, mais la fumée demandait impérieusement à sortir de ses poumons, et le Père Middleton approchait souriant, avec l'intention évidente d'entamer un brin de conversation.

— Bonjour, enfants, dit le professeur.

— Bonjour, Père, répliqua Tom, qui se rendait compte de l'embarras de John et s'était résolu à sauver la patrie.

— Quelle drôle d'odeur ici! continua le Père avec un sourire significatif.

— C'est vrai, répliqua Tom ingénument, je m'étais déjà aperçu de quelque chose: quelque rat crevé dans les trous de cette vieille bâtisse.

—Ce n'est guere l'odeur d'un rat crevé. De grâce, John, qu'avez-vous? vous êtes malade?

Et de fait, John semblait pris d'une attaque d'apoplexie, les yeux lui sortaient des orbites, la bouche était hermétiquement fermée, et les joues étaient gonflées comme celles d'un cornettiste qui exécute une note très élevée.

Inutile de le dire, John ne répondit rien. Tom essaya de détourner l'attention du Père, un groupe d'élèves sortait de la salle de lecture:

— Regardez donc, on dirait une bagarre. Vrai, c'est une bataille, allons voir.

Le surveillant ne tint aucun compte de la manoeuvre.

— John, il faut me dire ce que vous avez, ajouta-t-il, scrutant des yeux la physionomie du malheureux.

Un silence pénible suivit.

Enfin, la victime de l'asphyxie n'y peut plus tenir, une bouche s'ouvre, une poitrine se soulève, et voici un large nuage de fumée.

— Oh là! remarqua le professeur avec un effroi ironique, vous brûlez par le dedans. Combustion spontanée.

— Mon pauvre John, tu es bien malade, ajouta Tom, puisant de l'audace dans le désespoir même. Pourvu que ce ne soit pas contagieux: voilà un quart d'heure que je suis en ta compagnie, et ce serait désolant pour ma famille si . . .

Il s'interrompit par un cri de douleur et serra des deux mains son veston: un jet de fumée s'échappait de sa poche.

— C'est contagieux, dit le Père, vous voilà en feu par dehors.

A force de frotter, de taper, de serrer et de sauter, Tom sauva son habit de l'incendie: il jeta à John un regard de reproche.

Le professeur s'en alla sans ajouter une syllabe, leur laissant toute liberté de conjecturer sur la nature et la gravité de la punition qui les attendait.

(A suivre)

XXIIe ANNEE — NUMERO 14
Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

DIRECTEUR: Roger Smith
Rédacteurs: Origène Fillion et Wilbrod Leclerc

Au Maquis

Le capitaine d'Artois

Le jeudi 10 février, nous avions l'honneur de voir et d'entendre le vaillant capitaine Guy d'Artois, de l'armée canadienne, un des audacieux parachutistes dont la presse manitobaine a publié les divers exploits.

Le capitaine d'Artois, qui nous fut présenté par le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., aumônier dans l'aviation, est un Canadien français de la province de Québec, ancien élève du collège de Brébeuf, de Montréal. Militaire de renom, le capitaine passa sept mois en France, vers la fin de la guerre, pour organiser et diriger la résistance dans un important secteur de maquis. Sa valeur lui mérita trois décorations des plus rares. Son poste actuel est à Rivers, Manitoba.

La conférence du capitaine d'Artois, qui portait [illegible] teur de maquis dont il [illegible] fut illustrée de photographies typiques que lui-même avait pr[illegible]. Causeur à l'aise, jovial et [illegible] vivant, il n'eut pas de peine à nous intéresser durant près de deux heures à l'histoire — bien nouvelle pour nous — d'un maquis français: débuts, vie, problèmes, péripéties. Dans cette seule soirée, nous avons assisté à de multiples coups d'audace, qui rendaient les allemands "généreux", comme le disait le capitaine.

Après les chaleureux applaudissements des élèves, le Père Hardy lui exprima nos remerciements sincères. L'énergie morale d'un chef d'armée reste un bel exemple, surtout quand elle ne se limite pas au temps de guerre, comme nous l'ont laissé entendre de notre conférencier les paroles élogieuses de son aumônier actuel.

Origène FILLION

Par la province

Le film du mois nous avait représenté les exploits de "l'Epervier des mers", ce corsaire anglais avide de conquêtes au temps d'Elisabeth et de l'Armada. Profitant du congé du mois, trois de nos équipes de hockey sont allées par la province en quête de trophées. Nos éperviers des plaines, heureusement pour leur humilité, n'ont pas récolté que des triomphes. Mais ce qu'ils ont rapporté, avec ou sans victoire, c'est le souvenir de réceptions pleines de cordialité et de bonnes choses. S'ils ne goûtèrent pas au succès, ils eurent beaucoup mieux à déguster. Ils disent un cordial merci à leurs aimables hôtes de Swan Lake, de St-Eustache et de St-Pierre.

Voici les résultats des joutes: C.S.B. I 14, Swan Lake 9; C.S.B. I 3, St-Eustache 3; C.S.B. II 7, St-Pierre 5; C.S.B. II 1, Provencher 12; Atomes 4, collège de St-Pierre 6; Atomes 6, Provencher 1.

Dans les souvenirs

A Swan Lake

Une belle patinoire, une glace superbe, des joueurs experts au jeu de passes. Des spectateurs sympathiques admirant tous les beaux coups. Les collégiens ont apprécié les encouragements des amis venus de Somerset, de Lourdes, de St-Léon. Stimulés par la réputation et la tenue de leurs adversaires (classe senior B), ils ont joué, ce soir-là, leur meilleure partie jusqu'à date.

Pour être vraiment "de la partie", notre gardien, Plamondon, crut bon de se surpasser d'une façon peu banale. A la troisième période, un adversaire arrive seul devant lui à six pieds des buts. Il tire. Notre Louis, souple et rapide, s'étend, se penche et, de sa main droite, saisit au vol la rondelle bien dirigée. C'est plus beau qu'un point, et toute la foule applaudit.

A la patinoire, on s'était démené des membres et du gosier; au restaurant des hôtes, on avait consciencieusement avalé; dans l'autobus, avec ce qui restait d'énergie, on chanta le reste du temps. C'est ce qui s'appelle déployer de l'activité.

A St-Eustache

Là, le lendemain, une autre partie, qui fut tout autre. Après 250 milles de voyage, c'est assez bien d'annuler contre une équipe à la solidité reconnue. La chance était cependant contre nous, notre André prêtant main-forte aux siens. Sur notre ligne de défense, Alain, de ses deux bras et jambes, remplaçait Denis et Olivier. André Catellier avait recueilli la tâche d'Alain. Quelle autorité et quelle majesté d'arbitre! Quel coup de sifflet plein de couleur! Quel enthousiasme aussi de la part des spectateurs! Un beau moment, en effet, toute la galerie d'une extrémité de la patinoire plongea tête première avec le grillage de protection!

Le héros, il faut dire l'héroïne, ou mieux, les deux héroïnes de l'après-midi, ce furent Mme Lachance et sa nièce, qui reçurent le groupe des collégiens et les rassasièrent soigneusement. André seconda mère et cousine avec l'art qu'on lui connaît. Cette fois, il était de notre côté!

A St-Pierre

Notre deuxième équipe a joué, elle aussi, sa meilleure partie jusqu'à présent. Joute rapide, bien équilibrée. Aucune punition. Mais une réception, comme toujours!

Nos Atomes pouvaient sans honte céder le pas et le jeu devant les excellents équipiers du collège local. Là où ils furent vraiment confus, c'est devant les attentions et les soins gastronomiques dont on les combla. Décidément, il se fait du beau jeu à St-Pierre, se disent les Atomes, et jusqu'après la partie inclusivement! Merci et merci.

A St-Boniface

Le lendemain, au Centre Récréatif, pour nos deux equipes cadettes la victoire changea de mains. Les Atomes se reprirent. Les solides Grads de Provencher méritaient une meilleure opposition. Dommage pour la fête de l'après-midi que notre C.S.B. II ne se soit point rappelé une vérité élémentaire: si le repos est nécessaire entre deux périodes, il ne l'est pas moins entre deux parties.

Portraits

Un bloc de marbre devant moi, un maillet d'une main et un ciseau de l'autre, je m'apprête à sculpter la statue d'X, mon condisciple. Le marbre est haut de six pieds; je devrai en retrancher un peu, car X ne mesure que cinq pieds sept pouces. Puis vient le dégrossissage, besogne vite faite, étant donné les fortes dimensions de mon sujet.

J'attaque l'ébauche. Sous mes coups précipités, une tête volumineuse prend forme. Mon ciseau se promène longtemps dans une chevelure aux ondulations un peu agitées. Dès lors, un problème se pose, à savoir, quel mélange de teintes me donnera ce blond presque aussi châtain que blond, sans toutefois se prononcer ni d'un côté ni de l'autre.

Les yeux sont très difficiles à rendre. Au moins s'ils n'étaient pas embusqués derrière ces énormes lunettes "heavy duty". Ridés dans les coins, ils se referment à demi pour n'apercevoir que le beau côté de la vie.

On ne remarque pas le nez, tellement il s'harmonise avec les autres traits. Les seuls commentaires sur son compte toucheraient sa petitesse.

Les lèvres expriment la satisfaction sur un menton qui menace de propager son espèce.

Jacques CHENARD.

• • •

Il est d'une taille bien ordinaire malgré des épaules carrées.

Le visage est beau et se termine par un menton un peu pointu. Les cheveux, ornés de quelques ondulations, sont d'un noir de corbeau. Les yeux, ouverts pendant la plupart des classes, se réfugient du soleil en été et du froid en hiver derrière des doubles chassis. Le nez, naturellement proéminent, est épaté. La bouche se ferme d'une jolie petite paire de lèvres.

J'ai choisi un vrai type de génie. Il est intelligent, mais je n'oserais pas dire qu'il possède une science innée: ce serait mépriser son esprit de travail. Il est rêveur, car souvent il voyage dans la lune, insensible à tout ce qui se passe autour de lui.

Il discute avec bon sens et s'avoue vaincu quand la discussion devient ridicule. Il aime la victoire en tirant du poignant et y met tout son coeur.

Un détail de plus, ce serait presque nommer mon homme. Je laisse donc reposer mon pinceau.

Robert LAFRENIERE.

Oiseaux du Manitoba

Phalarope de Wilson (Grunter)

Tricolore Steganopus

Ce sont de petits oiseaux mesurant de sept à huit pouces de long, ayant un plumage épais, semblable à la mouette. Au lieu du mâle c'est la femelle qui est d'une couleur vive, et après avoir déposé ses oeufs, elle laisse au mâle le soin de l'incubation. Le jeune oiseau est beaucoup semblable au mâle, mais il est plus pâle et a des rayures ocres rougeâtres sur le dessus.

Marques distinctives — Il a un long bec en forme d'alène. Ses ergots sont légèrement palmés, mais sont entourés d'une bordure étroite.

Oiseau des champs — Il a l'habitude de nager et s'agite en tourbillon.

Nid — Sur l'herbe dans des endroits humides près des terrains marécageux.

Distribution — Dans les régions des prairies.

C'est l'un des habitants les plus communs et les plus beaux des endroits marécageux des prairies. Il aime les trous d'eau des prés, peu profonds, à fond boueux, où il se meut en tournant en cercles, soulevant la boue avec ses petites pattes.

Status économique — Il habite les rivages des cours d'eau ou ceux non utilisés et son importance économique est nulle ou de peu de valeur.

Talentueux artiste



Lou Snider, pianiste habile, trouve ample occupation dans la radio. En plus de participer aux programmes de la "Happy Gang", mis en ondes tous les jours de la semaine du lundi au vendredi, il est le réalisateur de nombre de programmes musicaux de fond tels que Farm Forum, Cuckoo Clock House et Maggie Muggins. (CBC).

Un prêtre condamné à 20 ans de prison

ROME — On a appris récemment par une dépêche de Trieste qu'un tribunal populaire de Capo d'Istria, Yougoslavie, a fait subir un procès à un curé sous l'accusation de "sabotage économique" et l'a condamné à 20 ans de prison. L'agence précise que l'ecclésiastique ainsi condamné est M. l'abbé Carlo Essig, de Corte d'Isola.

Il vous souvient de ma devise si philosophique: "Inimicis juvantibus, mes ennemis m'aidant".

J. de MAISTRE.

Sommaire de Relations

Février 1949

Editoriaux: Un défi aux Nations Unies: L'arrestation du cardinal Mindszenty. — Grève et éducation.

Articles: La canalisation du Saint-Laurent — Albert Plante. Lambeth et le mariage — Lionel Pelland. Le communisme italien — Robert Morency. Orientation des loisirs — Jean-Paul Dallaire. Caritas — Charles-Edouard Bourgeois.

Commentaires: Nouveau système d'éducation? — Conditionnements à toute activité. — Politique américaine en Chine. — Pour les sans-patrie. — Procédures soviétiques

Au fil du mois: L'Union internationale des étudiants. — La parole du Pape. — L'observance du dimanche. — Comment un régime favorise l'alcoolisme. — La pensée sociale du cardinal Villeneuve.

Chroniques: Pour faire rayonner la pensée de l'Eglise — Joseph-Papin Archambault. Le service social et le problème du logement — Soeur Blanche Bellavance. Souffrances de la Chine — J. Masson. Chantiers nouvelle mode — Alexandre Dugré. Horizon international — Canada, Israël et le Vatican. Ingrid Bergman dans "Joan of Arc" — Luigi d'Appolloni.

Livres récents: La paroisse moderne et l'Action catholique — Philippe Bélanger. Les Plouffe — Ernest Gagnon. Chercheurs de Dieu — Stéphane Valiquette. Superstitions populaires — Maurice Côté. Du cométique à l'avion — Alexandre Dugré. Bref historique de Saint-Jean du Richelieu — Lucien Campeau. Guy de Larigaudie ou l'aventure intérieure — Gérard Goulet. D'où venons-nous, chère maman? — Jacques Tremblay. Autour des trois Amériques — René Barbin.

Abonnement: $2.50 par année — Le numéro $0.25.

On peut s'abonner en s'adressant au **Service de Librairie, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.**

Les crucifix sont bannis dans les écoles polonaises

VARSOVIE — Mgr Stanislas Adamski a accusé le gouvernement polonais d'abolir l'enseignement religieux et d'ordonner l'enlèvement des crucifix dans certaines écoles de la Pologne méridionale.

Selon des rapports non confirmés, de six à vingt prêtres ont été appréhendés pour avoir lu dans les églises de cette grande région charbonnière et sidérurgique de la Pologne la lettre dans laquelle l'évêque a formulé ses accusations.

Un porte-parole du gouvernement a dit tout ignorer de telles arrestations ou d'une lettre de l'évêque de Katowice. Il a réitéré que l'attitude du gouvernement que dominent les communistes est de ne pas intervenir dans les affaires de l'Eglise. Il a dit que le gouvernement ne fait que souhaiter que l'Eglise ne se mêle pas des affaires de l'Etat.

Mgr Adamski a déclaré qu'une campagne antireligieuse se poursuit dans la région de Katowice en dépit de l'assurance du président Boleslas Bierut du conseil national polonais que la constitution polonaise garantit le droit de l'enseignement religieux.

Il est dit dans la lettre pastorale que les autorités gouvernementales du district de Katowice ont dit que l'enseignement religieux a été interrompu à cause de la pénurie des professeurs. On y ajoute que des prêtres se sont offerts à dispenser cet enseignement sans rétribution, mais l'offre n'a pas été acceptée.

Ancien curé nommé provincial des Sulpiciens

MONTREAL — M. J.-Maximilien Lacombe, P.S.S., curé de la paroisse St-Jacques depuis 14 ans, a été nommé supérieur provincial des Sulpiciens pour succéder à Mgr Henri Jeannotte, décédé au début de janvier.

Le nouveau provincial est né le 17 janvier 1883 à Ste-Scholastique. Il a fait ses études classiques au collège de St-Laurent et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 6 juin 1909, il fut curé d'Oka pendant 5 ans; vicaire à St-Jacques pendant 15 ans, pour devenir curé de la même paroisse en 1935. M. Lacombe ne quittera cependant la cure de St-Jacques que dans quelques semaines.

M. Joseph-C. Plante, autrefois de St-Boniface, élu maire de Greenfield

GREENFIELD PARK — M. Joseph-C. Plante, ancien citoyen de St-Boniface et résidant actuellement à Greenfield Park, P.Q., a récemment été élu au poste de maire de cette ville.

Alors qu'il résidait au Manitoba, M. Plante s'occupa activement des sociétés patriotiques et autres. Ainsi, il remplit la charge de président des Canadiens de Naissance pendant sept ans, soit de 1932 à 1939; il compte aussi parmi les fondateurs du club La Vérendrye de St-Boniface et fut un membre actif du Cercle Molière.

Depuis son départ dans l'Est, M. Plante a été contrôleur et acquéreur pour deux des plus grandes maisons d'approvisionnement du Canada et est actuellement acquéreur général de la maison Pesner Bros. Ltd. L'an dernier, il fut élu membre de l'exécutif du club Lion's de Northmount et récemment maire de la ville de Greenfield Park.

La condamnation d'un 2e prélat

S. Em. le cardinal Joseph Mindszenty est le deuxième dignitaire ecclésiastique catholique à subir son procès et à être condamné, depuis la guerre, derrière le "Rideau de fer".

L'archevêque Aloysius Stepinac, chef spirituel de 2,000,000 de Croates catholiques en Yougoslavie, fut condamné à 16 ans de travaux forcés à l'automne de 1946.

Mgr Stepinac fut accusé d'être un "ennemi de l'Etat". On l'accusa d'avoir aidé le mouvement pro-nazi des Ustachis en Yougoslavie dans un effort pour sauver avec l'aide étrangère l'Etat indépendant de Croatie favorisé par les Nazis.

L'archevêque protesta de son innocence. Un tribunal populaire de Zagreb le reconnut coupable après un procès de plus de deux semaines. Aux dernières nouvelles, il était détenu à la prison de Lepoglava près de Zagreb.

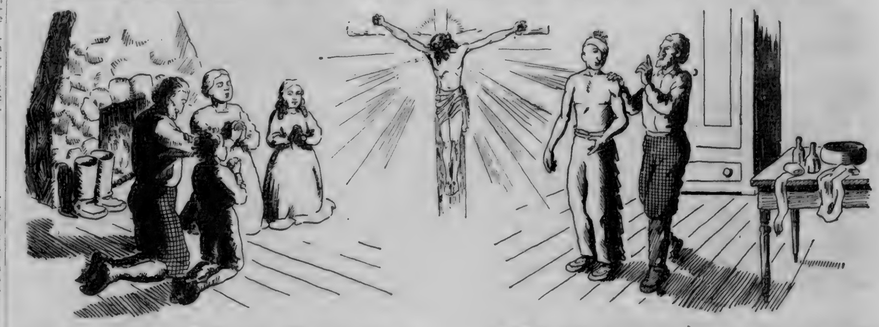
Deux laïques qui subirent leur procès en même temps que Mgr Stepinac furent condamnés à mort. Neuf prêtres catholiques furent de plus condamnés à des sentences de réclusion variant de six mois à 14 ans.

LOUIS HEBERT (1575-1627)

Texte de Béatrice Clément
Illustrations de Daniel Lareau



La première moisson de la Nouvelle-France! Les grains de blé jetés en terre au printemps, ont produit des épis dorés, lourds d'une richesse qu'Hébert n'échangerait pas contre tout l'or du monde: le froment qui deviendra du pain! L'homme a travaillé, Dieu a béni son effort; le sol de Quebec est excellent, au jardin comme au champ la récolte abondante récompense le cultivateur. Il est fier, aujourd'hui, d'avoir abandonné sa vie confortable à Paris et pris le risque d'amener sa famille dans ce pays sauvage. Grâce à leurs sacrifices à tous, la Nouvelle-France sera bientôt un pays civilisé.



La douleur chasse la joie dans la famille Hébert. Anne, la fille ainée s'est mariée en arrivant à Québec. Quelques mois après les réjouissances de ce mariage, la jeune femme meurt et son mari ne tarde pas à mourir à son tour. A la prière du soir, faite en famille, on n'oublie pas Anne et Etienne. Ils ne sont plus là mais on pense toujours à eux.

— Voilà, mon ami; dans quelques jours vous ne vous en sentirez plus. — Le visage pâle est bien charitable de soigner ainsi le pauvre enfant des bois. Je dirai dans mon wigwam combien l'homme blanc est bon. — Dites plutôt à ceux qui vous entourent combien Dieu est bon, qui fait pousser les plantes et herbes qui guérissent maladies et blessures !



Mon cher Hebert, votre ferme me réjouit le coeur! Quelle heureuse idée vous avez eue de faire venir du betail de France! — N'est-ce pas, M. de Champlain? Vaches et porcs ont bien supporté le long voyage; ils s'habituent parfaitement à notre climat. — Vos arbres fruitiers promettent une excellente récolte. — Oui, pourvu qu'il ne gèle pas maintenant! J'ai fait venir ces pommiers et ces pruniers de Normandie. Mon verger fleuri fait l'admiration des Indiens.

— Mon Père, quand je mourrai j'aimerais être enterré sous la grande croix de votre cimetière. — Mais, mon ami, qui vous parle de mourir? Vous êtes en bonne santé, jeune et fort . . . Evidemment, nous ne connaissons pas l'heure choisie par Dieu! Quelques jours plus tard Hébert tombe sur la glace et se blesse mortellement. Comme il l'avait demandé, il repose au pied de la croix du cimetiere des Peres Récollets.

Règlements régissant les octrois scolaires au Manitoba

MANITOBA REGULATION 5/49

REGULATIONS RESPECTING GRANTS UNDER "THE PUBLIC SCHOOLS ACT" and "THE EDUCATION DEPARTMENT ACT"
(Filed January 22nd, 1949)

1. In this regulation, unless the context otherwise requires,

Combined Grant

(a) "Combined Grant" means the guaranteed annual support which may be paid to a school district in respect of each of its authorized number of teachers, by the Municipality or resident administrator of the Local Government District, and the Provincial Treasurer;

Enrollment

(b) "Enrollment in a school district" shall mean the average of the total number of names appearing each month on the school register or registers, kept pursuant to paragraph (b) of section 198 of "The Public Schools Act" including the names of both elementary and secondary pupils, except as otherwise provided in subsection (2) of section 3 of this Regulation; provided that no month shall be included in the calculation of enrollment unless the school was in operation for more that ten days in that month; and further provided that enrollment shall be calculated separately for Spring and Fall terms;

General Levy

(c) "General Levy" means a levy as provided by subsection (1) of section 227 and subsection (2) of section 246 of "The Public Schools Act";

Legislative Grant

(d) "Legislative Grant" means a grant as provided by section 306 of "The Public Schools Act".

GRANTS

COMBINED GRANTS

Conditions Governing Combined Grants

2. To qualify for each full combined grant a school district must

Period of Operation

(a) have operated a school or schools for not less than two hundred days in that calendar year;

Salary

(b) have employed a qualified teacher in receipt of a salary not less than $120.00 per teaching month;

Other Revenue

(c) have received no revenue required by the Minister to be taken into account as provided in section 308 of "The Public Schools Act" in determining the Legislative Grant;

Returns

(d) have transmitted the following returns to the Department

(i) Teachers' Annual Returns by August 1st following the close of the school year;

(ii) Teachers' Half-Yearly Returns within ten days after the closing of the school for the school term covered thereby;

(iii) The Census Return for the school year as required by subsection (1) of section 20 of "The School Attendance Act" and by paragraph (1) of subsection (1) of section 179 and paragraph (g) of section 202 of "The Public Schools Act"; and

Other Conditions

(e) have fulfilled all such other conditions as may be required by the Minister under subsection (7) of section 306 of "The Public Schools Act";

Provided that

Proviso

(a) schools operating less than two hundred days in a calendar year if otherwise qualified shall be paid on a pro rata basis;

(b) where a person teaching on a limited teaching permit is employed at a salary fixed by the Minister and at a rate less than $120.00 per teaching month, the combined grant for any term shall be reduced by an amount equal to the difference between the salary actually paid and a salary computed at $120.00 per teaching month;

(c) the Legislative Grant to school districts having revenues other than the General Levy and required by the Minister to be taken into account, shall be reduced by the amount of such revenue as may be specified by the Minister.

Districts Without Secondary Schools

3. (1) The number of Combined Grants which may be earned by a school district which does not operate a secondary school, will be the lesser of:

(a) the number of teachers employed,—or

(b) the number as calculated on the following basis:

Enrollment at least 7 but under 45—1 Combined Grant.
Enrollment at least 45 but under 80—2 Combined Grants.
Enrollment 80 or over—Divide enrollment by 30 and add one grant if remainder is 20 or over;

Provided that until December 31, 1948, the minimum qualification for one Combined Grant shall be an average attendance of over five.

Districts With Secondary Schools

(2) The number of Combined Grants which may be earned by a school district which does operate a secondary school will be:

(a) the number of grants which may earned for the elementary department calculated according to the above formula,

together with

(b) the number of grants which may be earned for the secondary department, which number shall be equal to the number of secondary teachers employed or a number calculated on the following basis whichever is the lesser:

Grades	Enrollment of	Number of Combined Grants
IX-XI	at least 10 but under 25	1
IX-XI	at least 25 but under 50	2
IX-XI	at least 50 but under 90	3
	90 or over—Divide enrollment by 25 and add 1 if remainder is 15 or more.	
IX or X-XII	at least 25 but under 40	2
IX or X-XII	at least 40 but under 65	3
IX or X-XII	at least 65 but under 115	4
	115 or over—Divide enrollment by 25 and add 1 if remainder is 15 or more	

Protection for 2-Room High

(3) The number of Combined Grants which may be paid to a school district operating two High School rooms will not be reduced below the number that would be allowed if the school operated as a one-room High School.

Junior High Enrollment

(4) In calculating Combined Grants for a district maintaining a junior high school, junior high school enrollment shall be included with elementary school enrollment.

Kindergarten Enrollment

(5) In calculating Combined Grants for a district operating a Kindergarten in conjunction with an elementary school, half the enrollment in the kindergarten may be included with the elementary school enrollment.

Protection Where Enrollment Drops after January or September

4. The minimum number of guaranteed Combined Grants payable to a school district on the basis of subsection (1) of section 3 above for a full term subject to the fulfillment of all conditions not including enrollment, shall be in accordance with Schedule "A" hereto; and the minimum number of guaranteed Combined Grants payable to a school district on the basis of paragraph (b) of subsection (2) section 3 above for a full term subject to the fulfillment of all conditions not including enrollment shall be in accordance with Schedule "B" hereto if Grade XI is the highest grade offered, or Schedule "C" hereto if Grade XII is offered; provided that, where a school district does not qualify for protection under Schedule "A" and/or Schedules "B" or "C", grants will be paid only for the number of teaching days in the month or months in which enrollment requirements and other requirements are fulfilled.

Multiple Sites

5. Where a rural school district has schools on two or more sites Combined Grants may be calculated separately for each school if the sites are more than two miles apart measured by the shortest passable road between the nearest corners of the respective sites.

Pupils From Closed Schools

6. Where a school district receives elementary pupils from any school closed under the provisions of subsection (1) of section 138 of "The Public Schools Act" in respect of whom the closed school district pays tuition fees to the receiving school such elementary pupils shall not be included in the enrollment of the receiving school for purposes of Combined Grants.

Responsibility of Trustees

7. It shall be the responsibility of the trustees of each school district to estimate the number of Combined and Secondary Grants to which their district will be entitled in each term.

Low Enrollment Schools

8. Schools classified as closed because of low enrollment may, after the budgets have been approved in accordance with the provisions of section 138 of "The Public Schools Act", receive Combined Grants for actual and approved expenses or expenditure for

(a) Secretary's salary;

(b) Upkeep of buildings and grounds (not exceeding $50.00 annually);

(c) Correspondence Courses, Transportation Charges and Allowances for living expenses as paid pursuant to subsection (2) of section 138 of "The Public Schools Act."

Other Closed Schools

9. When a school is classified as closed under the provisions of subsection (1) of section 138 of "The Public Schools Act", the district may receive Combined Grants up to the amount of the actual and approved expenses of the district incurred for

(a) Secretary's salary
(b) Tuition Fees
(c) Correspondence Courses
(d) Transportation
(e) Allowance for living Expenses
(f) Debentures (principal)
(g) Debentures (interest)
(h) Upkeep of Buildings and Grounds

provided that in no case shall the total of items enumerated under (f) (g) and (h) above exceed $250.00.

Eligibility Limited to Sec. 8 or 9

10. A school district shall be eligible to receive grants under one or the other of the two preceding sections, but not both.

Calculation by Terms

11. Combined Grants shall be calculated twice yearly on the basis of $840.00 for full qualification in a Spring term of 120 days and $560.00 for full qualification in a fall term of 80 days, provided that where the municipality's portion of Combined Grants will be in excess of $1,200.00 per authorized teacher for the year, the grant calculation at the end of the Fall term shall be for the entire year.

Allocation Under Sec. 306 (1A)

12. In fixing the amount payable under subsection (1) of section 306 of "The Public Schools Act" the amount to be deducted under subsection (1A) of said section may be allocated in such manner as the Minister may from time to time direct.

PAYMENT OF MUNICIPAL PORTION OF COMBINED GRANT

Date of Payment of Municipal Portion

13. As provided by paragraph (b) of subsection (2) of section 229, and by subsection (3) and (4) of section 220 of "The Public Schools Act" from monies required to be raised from a levy of six mills on the balanced assessment, the Municipal Council shall forward amounts to each school district as follows:

(a) On or before the 30th day of November the amount reported to the Council by the Department of Education as having been earned by the school district in the school term January 1st to June 30th of that year; and

(b) On or before the 31st day of March the amount reported to the Council by the Department of Education as having been earned by the school district in the school term July 1st to December 31st of the preceding year.

PAYMENT OF LEGISLATIVE GRANT

Date of Payment of Legislative Portion

14. As provided in section 306 of "The Public Schools Act" from and out of the Consolidated Fund with monies authorized by an Act of the Legislature the Provincial Treasurer shall pay to the trustees of each school district as follows:

(a) On or before the 30th day of September the Legislative portion of the Combined Grant calculated under these Regulations for the school term January 1st to June 30th of that year; and

(b) On or before the 31st day of March the Legislative portion of the Combined Grant calculated under these Regulations for the school term July 1st to December 31st of the preceding year.

TRANSPORTATION GRANT

15. Where a school district has provided transportation in accordance with the provisions of section 308 of "The Public Schools Act" it may be paid

(a) a transportation grant per mile of 40% of the average cost per mile throughout the Province in the term, up to but not exceeding 50% of the school district's actual cost, together with

(b) 40% of the school district's actual cost for private mileage paid in lieu of van transportation.

SECONDARY SCHOOL GRANTS

Amount of Grant

16. (1) Secondary schools, conducted in accordance with the "Regulations for Secondary and Junior High Schools," may receive the following additional grants:

(a) Continuation School .... $350.00 per annum

(b) Other Secondary Schools .... $500.00 per authorized teacher per annum.

(2) The number of High School Grants will be the same as the number of Secondary Teachers employed, or the number of teachers calculated on the following basis, whichever is the lesser:

Enrollment Qualification

Grades	Enrollment of	Secondary Grants
IX-XI	at least 10 but under 25	1
IX-XI	at least 25 but under 50	2
IX-XI	at least 50 but under 90	3
	90 or over—Divide enrollment by 25 and add 1, if remainder is 15 or more.	
IX or X-XII	at least 25 but under 40	2
IX or X-XII	at least 40 but under 65	3
IX or X-XII	at least 65 but under 115	4
	115 or over—Divide enrollment by 25 and add 1, if remainder is 15 or more.	

(3) The number of Secondary Grants which may be paid to a school district operating two High School rooms will not be reduced below the number that would be allowed if the school operated as a one-room High School.

Protection Where Enrollment Drops After January or September

(4) The minimum number of guaranteed secondary school grants payable to a school district on the basis of subsection (2) for a full term subject to fulfilment of all conditions not including enrollment, shall be in accordance with Schedule "B" hereto if Grade XI is the highest grade offered, or Schedule "C" hereto if Grade XII is offered, provided that, where a school district does not qualify for protection under Schedule "B" hereto or under Schedule "C" hereto, grants will be paid only for the number of teaching days in the month or months in which enrollment requirements and other requirements are fulfilled.

(5) In calculating enrollment under the proviso of subsection (3) only students actually enrolled at the school during a given month shall be counted.

Basis to be two hundred days

17. Secondary School Grants shall be calculated on the basis of two hundred teaching days in the school year, and shall be payable semi-annually.

JUNIOR HIGH SCHOOL GRANTS

Amount of Junior High Grant

18. Junior High Schools, conducted in accordance with the "Regulations for Secondary and Junior High Schools," may receive a grant of $350.00 per approved Grade IX teacher in addition to the Combined Grant.

Calculation of Junior High School Grants

19. The number of Junior High School Grants that may be paid to any school district shall not exceed a number to be determined by dividing the Grade IX enrollment in the Junior High School by 30, and adding 1 if the remainder is 20 or more, provided that in no case shall a Junior High School Grant be paid where the enrollment in Grade IX for a term falls below twenty.

Basis to be 200 days

20. Junior High School Grants shall be calculated on the basis of two hundred teaching days in the school year, and shall be payable semi-annually.

LIBRARY AND LABORATORY GRANTS

Conditions of Payment

21. Fifty per cent of a school district's approved expenditure for library books and laboratory equipment for secondary schools may be refunded to the school district annually by way of a grant, subject to the following conditions:

(a) In no case will the grant exceed

(i) Continuation Schools—$15.00

(ii) Other Secondary Schools—the sum of money produced by adding one to the number of High School grants and multiplying the resulting sum by $12.50;

(b) Receipted invoices shall be submitted to the Department of Education on or before March 31st of each year;

(c) The school district shall spend, each year, approximately equal amounts for library books and laboratory equipment, provided that not more than 10% of the library grant may be paid in respect of periodicals from the approved list;

(d) Library books shall be purchased through the Manitoba Text Book Bureau, and, except as recommended by the Inspector, shall be chosen from the official Departmental catalogue issued by the Book Bureau;

(e) This grant shall not be paid to reimburse school boards for expenditures resulting from the purchasing of expendable chemicals and supplies.

TECHNICAL EDUCATION GRANTS

Authority for Technical Department

22. School districts that maintain two-room high schools, collegiate departments or collegiate institutes, may organize a technical department, with the approval of the Minister.

Information Required Before Approval

23. To receive Departmental credit for any technical course, as one of the optional subjects, and qualify for government grants under section 310 of "The Public Schools Act", a school district must submit for approval of the Minister the following particulars:

(a) Qualification of teachers.

(b) Floor plan of department in which the work is to be taught.

(c) Grades of students who are to receive the training

(d) Amount of time to be devoted to technical education each week.

(e) Itemized list of hand tools and machine equipment to be available for use.

PAYMENT OF EQUIPMENT GRANTS

Conditions of Payment

24. Grants for Homemaking, General Shop, and Commercial Departments authorized by section 22 will be paid, on the approval of the Minister, to any school district subject to the following conditions:

(1) An itemized statement in triplicate, and certified by the secretary-treasurer, of hand and machine tools and other equipment purchased, and the price paid for each item, shall be submitted to the Department.

(2) The Department may, on the approval of the Minister, pay up to 50% of the total amount expended, but in no case shall the amount of the grant exceed $400.00 for each Technical Department of any school.

TEACHER GRANTS

Special Technical Grant

25. Pursuant to section 310 of "The Public Schools Act", a grant, in addition to all other grants, of $1.00 per day per teacher engaged in instruction in technical courses may be paid, on the approval of the Minister, to a school district operating on a school with a Technical Department, provided that this grant shall be discontinued effective July 1st, 1949.

TECHNICAL EVENING SCHOOL GRANTS

26. Pursuant to section 310 of "The Public Schools Act", a grant of $3.00 per teacher per session, of two hours' duration, may be paid to school districts conducting technical evening school classes, where ten or more pupils are enrolled and where the classes are approved by the Minister.

TECHNICAL CORRESPONDENCE STUDIES

Technical Correspondence Courses for Secondary School Students

27. On behalf of pupils attending a secondary school, the Department of Education may pay up to 50% of the cost of each Technical Correspondence course authorized by the Minister for such students.

VOCATIONAL HOME STUDY COURSES FOR ADULTS

28. (1) The Department, on the approval of the Minister, may pay up to 50% of the cost of Vocational Home Study Courses for Adults.

Home Study Courses for Sanatoria Students

(2) The Department, on the approval of the Minister, may pay up to 75% of the cost of courses provided for by subsection (1) hereof, where the students are patients in sanatoria in Manitoba.

Other Grants

GRANTS FOR EQUIPMENT FOR SCHOOL LUNCHES

29. Pursuant to section 310 of "The Public Schools Act" and upon submission to the Department of an itemized statement certified by the secretary-treasurer, a school district may receive a grant for the purchase of approved equipment for providing school lunches of 50% of the amount expended for that purpose, provided that the said grant shall in no case exceed Twenty-five Dollars.

ACADEMIC NIGHT SCHOOLS GRANTS

30. Pursuant to section 309 of "The Public Schools Act", and subject to the approval of the Minister, a grant of $1.50 per teacher per session of two hours duration may be paid by the Department to a school district conducting night schools for pupils over fourteen years of age as provided under paragraph (a) of section 135 of "The Public Schools Act" if ten or more pupils are enrolled.

GRANTS FOR NON-RESIDENT PUPILS

From Unorganized Territory

31, Pursuant to paragraph (d) of section 6 of "The Education Department Act" each school conducted in accordance with "Regulations for Secondary and Junior High Schools" may receive a grant computed on the basis of twenty-five cents per day of actual attendance for each non-resident pupil residing in unorganized territory in attendance in Grades X, XI or XII, the maximum amount payable in the case of any one student being Fifty Dollars per annum; Provided, that where the number of resident pupils is not sufficient to enable the district to qualify for one secondary school grant in accordance with regulations respecting enrollment, the non-resident grant will be paid only for the number of non-resident pupils enrolled in excess of the minimum number of non-resident pupils required to enable the school to qualify for such grant.

32. Manitoba Regulations 33/47 and 34/47 are repealed and this regulation shall be deemed to have been substituted therefor.

Effective Dates

33. These regulations with the exception of sections 26 and 30 shall be retroactive and shall be deemed to have been in force on, from and after the first day of July, 1948, and sections 26 and 30 shall come into force on January 1, 1949.

SCHEDULE "A"

IF enrollment in Sept. or Jan. is } THEN THE { No. of Combined Grants will be the No. shown below or the No. of teachers employed, whichever is the lesser.

8 or over	1 Grant
50 or over	2 Grants
88 or over	3 Grants
121 or over	4 Grants
154 or over	5 Grants
187 or over	6 Grants
220 or over	7 Grants
253 or over	8 Grants
286 or over	9 Grants
319 or over	10 Grants
352 or over	11 Grants

SCHEDULE "B"

IF enrollment in Sept. or Jan. is } THEN THE { No. of Combined Grants will be the No. shown below or the No. of teachers employed, whichever is the lesser.

11 or over	1 Grant
28 or over	2 Grants
55 or over	3 Grants
99 or over	4 Grants
127 or over	5 Grants
154 or over	6 Grants
182 or over	7 Grants
209 or over	8 Grants
237 or over	9 Grants
264 or over	10 Grants
292 or over	11 Grants

SCHEDULE "C"

IF enrollment in Sept. or Jan. is } THEN THE { No. of Combined Grants will be the No. shown below or the No. of teachers employed, whichever is the lesser.

28 or over	2 Grants
44 or over	3 Grants
72 or over	4 Grants
127 or over	5 Grants
154 or over	6 Grants
182 or over	7 Grants
209 or over	8 Grants
237 or over	9 Grants
264 or over	10 Grants
292 or over	11 Grants

INDEX

SCHOLARSHIPS AND BURSARIES

Below is a list of the Scholarships open to High School students in the Province of Manitoba. Application forms for numbers 1-9 may be obtained from the Registrar's Office, Department of Education, Legislative Building, Winnipeg. Numbers 10 and 11 are available at the University of Manitoba. All correspondence relating to numbers 12, 13, 14, and 15, including letters of application should be forwarded to Mrs. J. A. Argue, Educational Secretary, Municipal Chapter, I.O.D.E., Ste. 2, 201 Hampton Street, St. James.

Scholarship	Tenable At:	Annual Value	Tenable For:	Open To:
1. B. J. Hales	Normal School	$75 - $100	1 year	Grade XII
2. Manitoba	University of Manitoba	$135 - $325	2 years	Gr. XI rural students—Agr. or H.Ec.; Gr. XI urban students—Agr. or H.Ec., OR, if they live in an area in which free Gr. XII is not provided, Agr., H.Ec., Arts, Sc., or Commerce. Gr. XII students—Arts, Sc., Commerce.
3. Manitoba Education	Faculty of Education, University of Manitoba	Max. - $250	1 year	B.A., B.Sc., B.Sc. (Agr.), B.Sc. (H.Ec.), B.Sc. (Arch.).
4. Roger Goulet	Any Manitoba High School	Variable	1 year	Grades X and XI.
5. Robert Fletcher	Bus. Colleges, Nursing Schools, etc.	Variable	1 year	Grades XI and XII.
6. Dr Daniel McIntyre	Any Music Teacher	$325	2 years	Any student.
7. Isbister	University of Manitoba	(See Program of Studies)		
8. Hiawatha Lodge, I.O.O.F.	Normal School	$100	1 year	Grade XII.
9. P.P.C.L.I., I.O.D.E.	Any Manitoba High School, Approved Commercial or Technical School, or University of Manitoba	Approx. $100	1 year	Grade XI.
10. Cora Hind	University of Manitoba	$325	1 - 4 years	Grade XI.
11. Manitoba Brewers and Hotelkeepers	University of Manitoba	$350 and $150	2 years	Grades XI and XII.
12. Winnipeg Chapter, I.O.D.E.	University of Manitoba, Normal School, Any Collegiate	$50	1 year	Grade XI holders of Governor-General's Medal.
13. Margaret L. Hughes	University of Manitoba, Technical School, Any Collegiate	$50	1 year	Grade XI holders of Governor-General's Medal.
14. Seven Oaks, I.O.D.E.	University of Manitoba, Any Collegiate	$50	1 year	Grade XI Greater Winnipeg.
15. Eleanor McKay	University of Manitoba, Any Collegiate	$50	1 year	Grade XI.

La pêche au gros filet



Juan Montalvo, pêcheur de Porto-Rico, lance facilement un filet de 2 pieds à une distance de 40 pieds sur l'île de Cabra. Il le fait depuis 45 ans. Les filets, faits de nylon, attrapent des mulets, et d'autres petits poissons. (NEA).

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Futurs élèves

Dans une douzaine d'années, feront leur entrée au Collège, Gérard Huot et Roger Fontaine. En attendant ils vont grandir et se développer sous les soins paternels et maternels! Nous félicitons donc notre Président, le Dr Jean-Marie Huot, et Edmond Fontaine, heureux papas de ces futurs élèves.

Souper "Ziz-Boum-Bo"

Il approche... et la vente des billets achève! Hâtez-vous de vous en procurer. Pour toute information, voyez un des membres du comité d'organisation: Charles-Etienne Huot, Edouard Lambert et Oscar Boissonneault. On peut aussi réserver ses billets chez l'aumônier des Anciens: tél. 201 734.

Festival des collégiens

Tous les Anciens sont invités et exhortés à venir encourager leurs jeunes frères à l'occasion du festival d'hiver du Collège. Il aura lieu, cette année, au Collège même, dimanche prochain le 20 février. Le grand club jouera contre l'Armée, premiers de la ligue Senior "B" du Manitoba. D'autres clubs viendront de St-Pierre et de Ste-Agathe. Mais ce qui intéressera surtout les Anciens sera la partie qui mettra aux prises les "papas d'élèves" et leurs "fistons": on verra évoluer sur la glace les docteurs L'Heureux et Georges LaFlèche, MM. Edmond Préfontaine, Théophile Marius et Léo Boissonneault, qui ont tous des fils au Collège. Ne manquez pas ce grand événement.

Hockey

Notre club n'a pas fait merveille depuis la dernière chronique. Une défaite, 4 à 1, aux mains des élèves du Collège St-Paul lors du carnaval de la Jeunesse Catholique de St-Boniface. Et une "raclée", 12 à 1, de la part des collégiens de St-Boniface. Enfin, pour se consoler, les Anciens ont écrasé le Holy Cross avec un pointage de 8 à 2.

Jacques SENEZ, sec.

Un avion fera bientôt 2,400 milles à l'heure

CLEVELAND — Un directeur d'avionnerie a confirmé indirectement que l'avion X-1, premier appareil à dépasser la vitesse du son en vol horizontal, avait atteint une vélocité de 1,700 milles à l'heure et grimpé à des altitudes de 80,000 pieds.

M. Lawrence D. Bell, industriel de Buffalo, pionnier de l'aviation dont la compagnie inventa l'appareil d'expérimentation muni d'un moteur-fusée, a fait cette révélation au cours d'une allocution prononcée devant les membres du conseil des sociétés techniques de Cleveland.

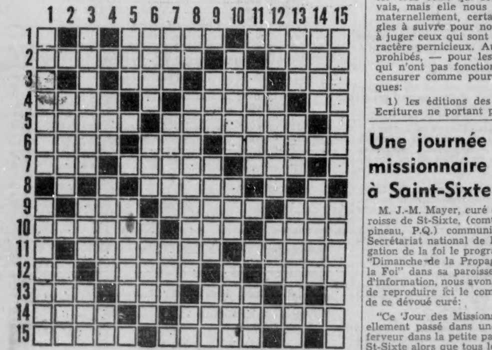
Les règlements de sécurité n'ont pas permis à M. Bell de décrire les résultats qui ont été obtenus.

M. Bell a révélé que la Bell Aircraft Corporation, à Niagara Falls, fabriquait en ce moment un avion capable de filer à une vitesse "dépassant de 60 à 70 pourcent celle du X-1".

Un tel appareil pourrait atteindre une vitesse excédant 2,400 milles à l'heure, soit trois fois plus que la vitesse du son qui est de 763 milles à l'heure au niveau de la mer.

Le seul désavantage, a précisé M. Bell, c'est que ce nouvel avion vient à court de combustible au moment où il gagne encore de la vitesse. Son moteur-fusée développe 25,000 chevaux-vapeur tandis que les moteurs d'avions les plus modernes n'en développent en ce moment que 4,000.

Nos Mots Croisés



HORIZONTAL

1—Morceau de pâte — Premier coup à certains jeux.
2—Blâmer vivement — Transporté d'aise.
3—Peigne du tisserand — Selle grossière — Adj. possessif.
4—Tête d'une tige de blé (Pl) — Evitée — En les.
5—Ensemble des troupes régulières d'un Etat — Ouvrier qui fabrique les corbeilles.
6—Maréchal de France né à Muret — Fatigué — Complet.
7—Trois fois — Tabatière — Adverbe.
8—Rivière d'Angleterre.
9—Bière anglaise — Objet réservé pour les circonstances imprévues — Verso, revers.
10—Figurer sa pensée au moyen de caractères convenus — Port de l'île de Ré — Pioche large et recourbée.
11—Cyclone très violent — Cultiver, adoucir (Fg).
12—Premier en son genre — Avare (Fam) — Très petite ouverture de la peau.
13—Tesson, crâne — Chemin bordé de maisons — Adj. démonstratif.
14—Mammifère cétacé — Animal qui vole.
15—Relation d'un fait — Elixir composé de cannelle, de safran, de muscade.

VERTICAL

1—Qui peut ou doit échoir en parlant d'un effet de commerce — Démolir.
2—Inviter, convier — Légumineuse.
3—Signifier avec autorité — Adresse — Habitude ridicule.
4—Condiment — Grès grossier de couleur brune — Du verbe avoir.
5—Sans mélange — Se tromper.
6—Archipel de la Malaisie hollandaise — Rivière de France. — Large sillon.
7—Adj. possessif — Fourré de vair — Mesure agraire.
8—Conjonction — Vieux nom du panais — Interjection.
9—Proclamation, publication — Liquide pour écrire — Durillon.
10—Angle saillant d'une pierre — Enclume portative — Couvert de poils.
11—Coloris du visage — Tamis de crin.
12—Conjugaison — Bandelette — Interjection.
13—Inférieur — Ordre prescrit des cérémonies religieuses — Carbonate naturel de chaux et de magnésie.
14—Couche pigmentaire de l'iris — Etre en possession de;
15—Liaison de ce qui est tissu — Peuple du Sénégal.

Solution du précédent

Prudence à exercer dans les lectures

Il n'est pas question dans ces lignes de justifier l'Index. Elles s'adressent aux catholiques qui savent que l'Eglise a le droit et le devoir, qu'elle tient de son divin Fondateur, de condamner l'erreur et le mal partout où ils se rencontrent. "Elle a aussi, par une conséquence naturelle, le droit de condamner les livres opposés à la foi et aux bonnes moeurs, ou ceux qui, sans être mauvais, sont dangereux à ce double point de vue." Elle doit de même défendre à ses fidèles d'assister à tout spectacle ou conférence dangereuse pour la foi et les moeurs.

Même si les catholiques comprennent cette maternelle sollicitude de notre Mère l'Eglise, la petite comparaison suivante pourrait leur servir dans leurs relations avec ceux qui ne saisissent pas notre point de vue. L'Eglise se comporte pour les dangers de l'âme comme les pouvoirs civils ou médicaux pour les dangers du corps. Personne ne s'étonne que le médecin appose l'étiquette "poison" sur les bouteilles qui contiennent un médicament dangereux pour usage interne. Personne ne reproche aux policiers de vouloir retarder la marche des voyageurs, quand ils mettent l'enseigne "danger" sur le bord d'une grande route, même si celle-ci nous paraît tout à fait normale. De même, seul un insensé accuserait la loi civile d'attenter à sa liberté quand elle fait mettre devant un pont effondré le signe: "Détour". Et celui qui, malgré cet avis, passe outre et lance son auto dans la rivière, est un "fou". Cela est évident! Donc, inutile de faire de commentaires.

L'Eglise donc, contrairement à tant d'autres et malgré les sarcasmes, prend le soin des âmes au sérieux. C'est pourquoi d'ailleurs elle jouit du respect de tous les hommes bien pensants. Comme le médecin, qui, pour une raison sérieuse, permet l'usage d'un poison, et par contre ordonne qu'on vienne le voir pour administrer un contre-poison, ainsi l'Eglise permet quelquefois que l'on s'expose à l'erreur pour une raison sérieuse, quand elle est assurée que l'on saura venir chercher chez elle le contre-poison, la vérité. Celle-ci deviendra alors plus profondément ancrée, un peu comme la santé l'est chez celui qui artificiellement a ressenti la maladie. Mais il est à noter —et cela est important, — que pour obtenir la permission de s'exposer au mal, l'autorité ecclésiastique est toujours requise. Elle est juge dans ces cas comme le médecin l'est dans l'ordonnance de certains médicaments étiquetés "poison". Le catholique ne se surprend pas non plus que le simple prêtre ne puisse parfois leur accorder une dispense, pas plus que le citoyen ne se surprend que le simple agent de police ne puisse le dispenser des lois civiles.

Enfin, il est des poisons qu'aucun médecin ne prescrit, parce qu'aucun bien ne peut en résulter. Il s'en trouve d'autres qui sont naturellement et évidemment toujours nuisibles, si bien que sans l'avis d'une étiquette, l'homme intelligent n'y touche pas.

De même pour les livres, l'Eglise ne prend pas la peine inutile et impossible, d'étiqueter tous ceux qui sont mauvais, mais elle nous indique, maternellement, certaines règles à suivre pour nous aider à juger ceux qui sont d'un caractère pernicieux. Aussi sont prohibés, — pour les prêtres qui n'ont pas fonction de les censurer comme pour les laïques:

1) les éditions des Saintes Ecritures ne portant pas l'imprimatur d'un évêque;

2) les livres de n'importe quel écrivain prenant la défense de l'hérésie ou du schisme ou s'efforçant en quelque façon de renverser les fondements mêmes de la religion;

3) les livres qui attaquent de parti pris la religion et les bonnes moeurs;

4) les livres ou opuscules qui racontent de nouvelles apparitions, révélations, visions, prophéties, nouveaux miracles, ou qui introduisent de nouvelles dévotions, mêmes privées, s'ils ont été édités sans observance des prescriptions canoniques;

5) les livres qui, de parti pris, accablent d'injures la hiérarchie ecclésiastique, ou l'état ecclésiastique ou religieux;

6) les livres qui enseignent des superstitions;

7) les livres qui traitent de parti pris de choses lascives ou obscènes, les racontant ou les enseignant.

Contrairement à l'opinion de bonnes gens mêmes, il ne s'agit pas ici d'un simple conseil "il s'agit d'un précepte grave auquel tous les chrétiens (fidèles, prêtres et religieux) enfants de l'Eglise sont obligés de se soumettre." Et tous les autres hommes aussi, en vertu de la loi naturelle. Il est donc défendu de lire, de garder ou de prêter ces écrits condamnés. On doit les jeter au feu ou les apporter à l'autorité compétente. Dans le cas de doute, on doit toujours s'informer. Et même quand il n'y a pas de doute au début d'un livre, nul ne peut sans faute grave, en poursuivre la lecture quand il s'aperçoit qu'elle constitue pour lui un danger prochain de péché mortel.

Remercions Dieu d'avoir donné à son Eglise les promesses de vie éternelle et de l'avoir instituée de manière à ce qu'Elle prenne soin de notre faiblesse.

Une journée missionnaire à Saint-Sixte

M. J.-M. Mayer, curé de la paroisse de St-Sixte, (comté de Papineau, P.Q.) communiquait au Secrétariat national de la Propagation de la foi le programme du "Dimanche de la Propagation de la Foi" dans sa paroisse. A titre d'information, nous avons cru bon de reproduire ici le communiqué de ce dévoué curé:

"Ce 'Jour des Missions' fut réellement passé dans une grande ferveur dans la petite paroisse de St-Sixte alors que tous les fidèles ne formaient qu'un seul coeur et qu'une seule âme.

Après la messe de la "Propagation de la Foi" au cours de laquelle il y eut distribution de la Sainte Communion et exécution de cantiques en rapport avec le St-Sacrifice, les membres et les zélatrices de l'Oeuvre se réunirent sous la direction du Curé.

Une courte causerie exposa aux assistants la nature, l'origine et le but de l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi. Le Directeur paroissial termina en demandant aux membres et aux zélatrices de continuer et d'intensifier leur zèle missionnaire et d'être fidèles à leur devise "Allez, enseichez toutes les nations". On récita ensuite quelques prières missionnaires au Christ Roi, à St-Francois Xavier et à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Le soir, il y eut "Heure d'adoration Missionnaire" autour de la statue de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus somptueusement ornée de roses et de lumières. On pouvait voir aux pieds de la statue le blason de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi."

LOUIE — par HARRY HANAN



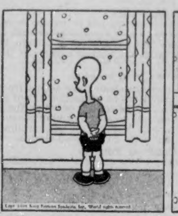


BOZO — par FOXO REARDON





HENRI — par Carl ANDERSON






LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney

Miquette, j'ai décidé de donner une soirée surprise... je t'y invite.
Mais pourquoi n'avoir pas téléphoné avant... je dois aller hors de la ville, par affaires...
J'aurais aimé cela, Cafard, mais j'ai un mal de tête...






































Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES VELDER

Roman de
Robert CHOQUETTE

NUMERO X

— Ah! pour ça, remarqua M. Côté, sur le trottoir de la vie, il s'en écrase, des petits cors, — sauf votre respect, madame.

— C'est pourquoi j'aime mieux me tenir sur le perron et regarder se débattre les nigauds. Je ne parle pas là de ceux qui ont un commerce, monsieur Côté. Je parle des petits travailleurs à tant la semaine; les naïfs, les poires. Moi, j'aime mieux me tenir sur le perron, et conserver mes énergies pour une offre sérieuse et qui en vaille la peine, voilà tout.

— Voilà, fit le nouveau pensionnaire, sur le ton de la plus stricte neutralité.

Moins émue par l'hostilité qu'elle sentait de jour en jour grandir entre son fils et M. Papineau, Mme Velder eut-elle remarqué dans l'oeil de cet homme la lueur d'une arrière-pensée? . . .

CHAPITRE II

Lorsque Elise était entrée dans sa chambre, le jour où Marcel avait envoyé les roses, elle s'était arrêtée brusquement, comme devenue sa propre statue, éblouie. C'étaient les premières fleurs qu'elle eût jamais reçues. Comme le chant prolonge la parole humaine, elles haussaient la voix de Marcel Latour jusqu'au lyrisme, cette voix fougueuse qui ne la quittait plus, qu'elle entendait la nuit dans le tic tac du réveil, le jour dans les bruits de la rue, dans le bourdonnement de l'avion qui passe, poignardé de soleil, et dans les battements de son propre coeur et le rythme inquiet de sa respiration. Comment, de cet orchestre de pétales, la voix de Marcel n'eût-elle pas jailli en mélodie?

Les paroles que cette voix avait dites à Elise ce soir-là, Marcel maintenant les prononçait dans la réalité. Il serait faux de dire qu'Elise avait "consenti" à revoir son admirateur. Marcel Latour fit ce que l'instinct d'Elise avait deviné, et accepté, dès le début: il s'imposa comme le vent plie les arbres, comme la mer cravache la grève, et chante.

On a raison de le penser, l'histoire d'Elise était devenue secret de Polichinelle. Florence en avait raconté un petit morceau à M. Papineau, Mme Velder à Mlle Dorothée, qui l'avait passé, déjà plus long, à M. Sicotte, cependant qu'Alexis avait commenté les événements avec M. Côté.

Une nouvelle aussi extraordinaire eut vite éteint chez Mlle Dorothée sa vexation de l'autre jour, quand Mme Velder avait "manqué de confiance" en elle au point de lui taire le nom de l'admirateur de sa fille. Elle avait voulu, ce jour-là, chercher consolation dans la pensée que c'était sans doute l'anniversaire d'Elise et que les fleurs lui venaient de sa patronne. Malheureusement, elle savait qu'il n'en était rien, puisque c'est à l'occasion de son anniversaire qu'elle-même lui avait fait sa robe. Aujourd'hui, tout cela était oublié à grand fracas d'amitié et d'admiration: Mlle Haute-Couture rêvait au trousseau de la mariée . . .

On voyait Elise avec d'autres yeux, comme si le fait que les yeux d'un riche jeune homme l'avaient regardée, et choisie, eut conféré à sa personne une sorte de gloire. La vérité est qu'il s'opérait chez la sombre Elise une transformation. Etait-il possible, se reprochait Mme Velder, qu'elle avait été jusqu'ici à ce point aveugle sur les mérites et même sur la beauté de sa fille? qu'elle l'avait, ô honte! traitée moins bien que Lumina? Dès le jour des roses, elle s'était empressée de lui faire l'éloge de sa domestique, "afin que tu te rassures", lui avait-elle déclaré, "et que tu n'aies plus de remords d'avoir accepté l'offre de Mme Régina", — cependant qu'elle chuchotait dans le secret de sa conscience: "afin qu'elle se hâte d'oublier cette cuisine et que le papillon sorte au plus vite de la chrysalide".

Ce fut brusquement, un soir de fin novembre, qu'elle vit le papillon.

Marcel amenait Elise à un bal de charité, à l'hôtel Windsor. Parce que le bal aurait lieu dans la salle où il avait fait la connaissance d'Elise, il avait tant insisté, que la jeune fille avait fini par consentir, tremblante de crainte et de curiosité, car ce serait là son premier bal. Si elle avait hésité pendant deux jours, la raison en était aussi simple qu'embarrassante à dire: Elise n'avait pas de robe de soir. Mais Mme Régina, dont le petit doigt était divinateur, lui céda à prix fort modéré une robe à laquelle une ouvrière avait eu la mauvaise fortune de faire un accroc. Le dommage fut si habilement réparé que Mme Régina, se fût-il agi d'une autre que Mlle Velder, eut peut-être regretté son geste ...

Bien entendu, le soir du bal, Mme Velder et Mlle Laviolette servirent à Elise de femmes de chambre. Mme Velder ayant eu affaire ailleurs au moment où sa fille, en jupon, faisait son maquillage, c'est une Elise toute transformée qu'elle retrouva. Comme la vue des roses, l'autre soir, avait cloué sur place Elise, la vue de sa fille immobilisa Joséphine Velder.

— Mais qu'avez-vous, mère?

— J'ai . . . j'ai que je ne suis pas bien sûre si je ne rêve pas. Ma Liseke . . . ça est toi, ma Liseke? Je ne sais pas ce que j'ai eu, tout à coup. Une pensée qui a zigzagué en moi comme un éclair. Je ne saurais pas bien te l'expliquer, sais-tu. J'ai eu tout à coup l'impression que ça ne se pouvait pas que tu sois mon enfant à moi.

— Allons, mère.

— Ou, plutôt, que moi, dans cette vieille robe de laine, ça n'était pas possible que je fusse ta mère. Tu es devenue si belle, Liseke. Autour de toi tout fait pitié, maintenant. Ces pauvres meubles, ce triste tapis. Et moi, je me sens toute petite, tout écrasée par cette image que tu m'offres de toi-même.

Mais Mlle Laviolette était la plus émue des trois. C'était la première fois que Mme Velder ou Elise lui voyaient des larmes. Elles en restèrent, pendant quelques instants, étonnées. D'où lui venait si forte émotion, elle une étrangère? De comparer le sort d'Elise avec sa vie laborieuse, mais stérile? Le regard de Mme Velder tout à coup s'immobilisa . . . En suivant ce regard, Elise retrouva sur le bureau l'assiette que Lumina y avait posée, tout à l'heure, au moment de quitter la maison. "J'ai fait deee . . .d'la tire", avait-elle expliqué; "oubliez pas d'yyy goûter". C'était aujourd'hui la Sainte-Catherine . . .

Pendant que sa mère se les rappelait, Elise imagina les taquineries dont Papineau n'avait pas dû manquer d'enrubanner la vieille fille; et, en même temps que sa mère, elle se surprit à penser que Dorothée aussi avait sa sensibilité, elle aussi son coeur. Il courut entre les trois femmes, pendant quelques minutes, un étrange lien de sympathie. Dorothée pardonna à Elise d'avoir changé les garnitures sur la robe qu'elle lui avait faite; Elise pardonna à Mlle Laviolette d'avoir dit que l'influence de Mme Régina pervertirait son bon goût; Mme Velder pardonna à Dorothée d'avoir eu le courage, un jour, de défendre M. Gagnon; Dorothée pardonna à Mme Velder de ne pas combler Boule-d'Or de toute l'admiration qu'il méritait; et Fifine Velder, une fois de plus, pardonna à sa fille les injustices de sa mère . . .

Florence, ce soir-là, n'était pas rentrée dîner. Elle allait au cinéma avec une compagne de travail. Mais il est à se demander si elle eût offert à Elise ses services. N'eût-elle pas prétexté l'encombrement? La jolie blonde, dans un coin discret de son âme, restait comme étonnée de voir quelles conséquences brillantes avait eues son idée. Car c'était à elle, en somme, qu'Elise devait cette chance qui lui arrivait. Comme Elise pouvait difficilement la remercier d'un bonheur contre lequel elle croyait lutter encore, il arrivait à Florence de se demander si sa "protégée" lui témoignait de la gratitude "au moins tout bas". Mais Florence sentait bien qu'Elise n'était plus sa protégée. L'élève dépassait le maître. Florence était d'une trop belle nature pour jalouser la chance d'Elise, mais il est possible qu'elle éprouvait comme un vague sentiment de s'être frustrée d'un sourire de la Fortune. Elle se laissait penser qu'en ce qui concernait le bonheur d'Elise elle avait fait amplement sa part. C'est au bonheur de Florence Gauthier que travaillerait désormais Florence Gauthier . . .

Comme l'heure approchait où sonnerait à la porte l'élégant monsieur, Joséphine Velder alla jeter un dernier regard au salon. Depuis une heure, elle était allée jeter ce "dernier" coup d'oeil au moins cinq fois. C'est qu'elle craignait que M. Sicotte ou M. Papineau n'eussent, par distraction, dérangé cette "disposition finale" à laquelle on était à grand-peine arrivé.

A la nouvelle que M. Latour viendrait chercher Elise, donc qu'il lui serait enfin présenté, Mme Velder avait ressenti une joie qui en était presque un brûlement d'estomac. Le jeune homme serait présenté à la mère. N'y avait-il pas dans la circonstance quelque chose de semi-officiel? Une fois familiarisée avec sa joie, Mme Velder avait pensé à son salon. Quelle impression ferait-il sur ce garçon, habitué au luxe? Dorothée suggéra — manière atténuée de dire sa pensée sur le salon de Mme Velder — qu'on y apportât quelques légères modifications. Tout d'abord, elle aurait la générosité de prêter Boule-d'Or. Même la cage était décorative . . .

— Faites empailler Clairon, leee jappeux! avait suggéré Lumina.

Bien entendu, le sujet avait continué pendant le repas du midi, ces messieurs y joignant leurs avis.

— Ce que vous dites là, cher monsieur Côté, ça est parfaitement juste, acquiesça Mme Velder. A force d'habiter une maison, on ne la voit plus qu'à travers la grisaille de l'habitude. Il nous faut donc regarder ce salon avec les yeux de l'étranger qui le voit pour la première fois.

— Dire qu'il faut qu'on efface des souvenirs, rêva tout haut Mlle Laviolette. Déjà des souvenirs . . .

— Faire comme à l'école, ajouta Papineau: passer notre manche sur l'ardoise.

— Je ne vois pas pourquoi, chère madame Van Velder, dit le professeur de piano, vous n'empruntez pas les yeux de M. Côté, dernier arrivé.

Approbation générale. En se faisant un peu prier, le nouveau pensionnaire osa dire qu'à son avis, il serait avantageux de changer l'ampoule électrique, dans le passage.

— Ah! oui, Seigneur!

Mlle Laviolette, confuse, n'en était encore qu'à la grimace qui précède les excuses, que déjà Papineau approuvait M. Côté avec brio.

— Mais oui, madame Velder, ça nous fait un passage tout triste. Tenez, c'est bien simple, v'là Lumina . . . Avec des patates, je crois bien? Oh! non, c'est des betteraves. Good for you, madame! Eh bien! demandons-lui ce qu'elle en pense, elle. Votre idée, Lumina? On fait comprendre à Mme Velder que la vingt-cinq bougies, dans le passage, ça fait une lumière triste, toute jaune.

— Une lumière moisie, précisa Lumina au milieu des rires et malgré le sourire étroit de sa maîtresse; quand on passe par là, on devient le visage en-en-en terre glaise. La seule affaire, par exemple, c'est qu'une lumière forte, ça montre mieux les-es-es défauts.

— Dans ce cas, tu verras à ne pas t'y montrer, dans le passage, hein! Car le plus gros défaut de la maison, ça est toi, Fofolle. Mais allons, ce n'est pas le moment de rire, savez-vous. Ça est même un des jours les plus importants de ma vie, puisque l'avenir de ma fille en dépendra, peut-être. Revenons donc s'il vous plaît aux suggestions sérieuses.

M. Sicotte avait alors offert de prêter ce bock, ce gobelet musical qui comptait parmi ses possessions choisies. Il n'était pas question qu'en présence du visiteur on tournât la clé et fit chanter au gobelet son petit air grêle et vieillot; mais le bock lui-même était si joliment ciselé que sa seule vue enchanterait M. Latour. Mlle Laviolette avait été d'avis que M. Sicotte plaçât une feuille de musique au piano, bien en vue; la plus impressionnante, celle, donc, qui présenterait le plus de notes noires.

Elle y était, au piano, cette feuille, quand Mme Velder, vers neuf heures et demie, vint jeter son cinquième dernier coup d'oeil. Et Mme Velder se souvint de la remarque de Papineau, tout à l'heure, dans le passage brillamment éclairé: si M. Latour avait le malheur de n'apercevoir cette feuille à musique que du coin de l'oeil, il la prendrait pour du "papier à mouches" ...

Notre veuve s'assit sur le bout d'un fauteuil, promena un lent regard circulaire, en ayant soin d'éviter le tapis . . . Elle pensa à cette réflexion de Lumina qui avait fait rire les autres. "Une lumière forte, ça montre mieux les défauts". Elle imagina le tapis somptueux, allongé comme une pelouse dans l'immense salon des Latour, à Outremont. Au contact du silence, elle redevenait la proie de ce manque de confiance en soi qui naît de la pauvreté. Mais Elise parut dans la porte, image enchantée.

Sa mère se releva Mme Van Velder.

Elle fit sur Marcel Latour une impression plus favorable — dut-il s'avouer tout bas — que celle qu'il avait anticipée. Elle parla de ses enfants avec de discrets éloges. Dieu lui avait accordé deux faveurs: son fils, sa fille. Elise n'était pas uniquement sa fille; elle était la grande amie de son coeur. Quant à son fils . . .

— Où est-ce qu'il est donc, ton frère, ma chérie?

— Je ne sais pas, mère . . .

Il avait été entendu qu'Alexis viendrait saluer le visiteur. Mais Alex, en route vers le salon, l'avait entrevu reproduit dans le miroir du passage. Elise, pourtant grande, ne lui allait qu'aux yeux. Alexis s'était arrêté net. La pensée lui était venue, acérée comme une flèche, que la surprise que l'autre ne manquerait pas d'éprouver, en voyant entrer cette moitié d'homme, jetterait du ridicule sur les Velder et nuirait aux amours de sa soeur. Il avait rebroussé chemin.

— J'irai voir un peu, si vous permettez, fit Mme Velder. J'en profiterai pour apporter tes choses, Liseke.

"Tes choses" était un euphémisme. Cela voulait dire "le manteau de Mme Régina".

A peine seul avec Elise:

— Je suis un homme heureux, dit Marcel, spontanément. Puisque tout à l'heure nous serons au bal, disons que ma vie est devenue une valse. Je tourne, je tourne en chantant, et je ne crains plus de m'étourdir puisque déjà je le suis, tout étourdi, — depuis que le coeur m'est monté à la tête. Quand le partagerez-vous, ce bonheur? Vous voyez que je ne suis pas égoïste, je veux le partager. Y croyez-vous à ce bonheur?

— Il m'effraie.

— Pourquoi?

— Il serait venu par un chemin si romanesque, si peu appuyé sur la réalité . . . Il aurait commencé à la manière de ces bonheurs dont on lit dans les livres.

— Et pourtant, il est devenu pour moi la réalité même, la texture même de la vie! Oh! Elise, il faut que vous veniez à en dire autant! à ne plus dire qu'il "serait" venu, mais qu'il "est" venu par le chemin de la beauté. Qu'est-ce qui vous empêche de me faire cette réponse?

L'image de Frédéric flotta dans cette pièce familière à l'étudiant. Mais Elise, pour la seconde fois depuis l'arrivée de Marcel, remarqua les "améliorations" apportées au salon: la présence de la cage, les coussins de Florence, le gobelet musical qui, sur le piano, faisait pendant au Lion de Waterloo; et, comme si ces changements eussent symbolisé la marche vers l'avenir, le fantôme de Frédéric s'évanouit.

— Qu'y a-t-il, Elise? Est-ce, tout simplement, que votre coeur se refuse à m'aimer? Répondez-moi.

— Pas encore. Pas ce soir.

— Vous m'avez fait cette réponse l'avant-dernière et la dernière fois. J'ai été patient.

— Soyez-le encore un peu.

— Patient avec espérance?

— Peut-être.

— C'est vrai, Elise? Ah! si j'étais Strauss, quelle valse j'écrirais sur ce "peut-être"! La valse de l'espoir, la valse des promesses, du bonheur pas encore commencé!

Mme Velder avait trouvé Alex allongé sur son lit à elle, grillant une cigarette. Il savourait amèrement son geste magnanime. Il allégua d'abord qu'à mieux y réfléchir, il était venu à la conclusion qu'il n'avait que faire au salon. Mais, pressé d'expliquer ce revirement, il mordit, brutal, dans la vérité.

— Ainsi donc, manneke, dit enfin sa mère, d'une voix lente et courbée, tu auras trouvé moyen de me gâter ma joie.

Les yeux du petit homme étaient noirs, couleur de haine. Comme si cette pensée qui lui était venue tout à l'heure dans le passage n'avait pas été un produit de l'imagination mais une vérité mathématique, il en voulait à Elise. N'était-ce pas en lui épargnant une humiliation qu'il avait blessé sa mère? Ack! cette Elise! Cette soeur "dramatique" qu'on lui avait donnée! cette tragédienne, qui cultivait le souvenir de ce Frédéric au tempérament de vingt-cinq bougies! qui faisait le bec fin devant l'élégance masculine personnifiée! Car Alexis frappait de droite et de gauche; il ne savait plus si son mépris pour le lymphatique Gagnon était plus fort que n'avait été vive la morsure à l'orgueil qu'il avait ressentie à voir la sveltesse de Marcel Latour. Au lieu de parler de lui comme un modèle d'élégance, il aurait bien pu dire que sa soeur repoussait les avances d'un "fils de millionnaire". Mais, se croyant ridicule, ridicule d'être petit et ridicule de ne pas accepter la chose avec courage, il ravageait sa blessure, louangeant chez Marcel Latour précisément ce qu'il lui enviait.

Comme Mme Velder avait eu raison, le mois dernier, lorsque, parlant à Elise de son frère, qui l'avait souffletée, elle avait prédit que pendant longtemps elles auraient du mal avec lui! Si, en déclinant l'offre de Papineau, l'autre jour, il avait montré une telle violence, cela venait, au fond, de ce qu'il s'était imaginé essayant le tablier du commis-épicier son prédécesseur. Rien ne prouvait que ce prédécesseur ne fût pas de taille médiocre. Mais jamais Alexis ne s'accordait le bénéfice du doute. Cet inconnu, il se l'était représenté comme un nouveau géant Beaupré, dont il avait vu la statue, en cire, au musée Eden, à Montréal. Le tablier aurait donc cascadé le long de sa personne jusqu'à toucher et peut-être même couvrir tout à fait la pointe de ses souliers. Malgré des heures de gaîté, en lui veillait l'ange noir de la méfiance. S'il croit avoir saisi sur votre bouche ou dans vos yeux la moindre allusion, il s'empare de cette phrase, de ce mot, de ce silence, de ce regard, et l'emporte sauvagement au plus ténébreux du coeur et l'y dévore comme le chien ronge un os.

CHAPITRE III

On ne le voyait pas beaucoup, le nouveau pensionnaire. C'est à peine si, à date, il avait passé à la maison deux soirées. Et cela, malgré les yeux sirupeux que lui faisait Mlle Laviolette. Car la vieille fille lui trouvait une certaine distinction. Distinction tout acquise, que trahissait un langage appliqué, qui le faisait parler sur le bout de la langue, avec une sorte de prudence extrême, comme s'il marchait sur des oeufs; mais, aux yeux de la couturière, cela était assurément plus méritoire que le généreux vocabulaire de Papineau. Non que le commis voyageur fût ce qu'on peut appeler vulgaire. Jamais, par exemple, Papineau ne se permettrait un de ces mots gras à l'aide desquels certains individus huilent la conversation. Mais sa personne respirait une franchise d'allure qui avait, aux yeux de la couturière, quelque chose d'un peu brutal. Tandis que ce M. Côté, s'il lui arrivait, comme la chose arrive à tout bon Canadien, de s'alléger d'un juron catholique, tout prestement il s'excusait; et même si, dans un moment de distraction ou de négligence, il prononçait un "a" avec trop de lourdeur, il reprenait le mot et vous le présentait de nouveau avec un fin sourire, comme sur un plateau. Et jamais son veston n'était-il déboutonné, autre preuve d'un louable effort vers la distinction.

Ce soir-là, la demoiselle avait pu étudier à son aise cette différence entre les deux caractères. Car M. Côté avait consenti à faire une partie de cartes avec M. Sicotte, M. Papineau et elle-même, cependant que Mme Velder, assise non loin de la table, raccommodait les chaussettes d'Alexis. Autant la gaîté de Papineau était bruyante, exprimée non seulement en paroles mais avec force gloussements, roulements d'yeux et coups de poing sur la table, autant la bonne humeur de M. Côté savait rester discrète. Vers la fin de la soirée, comme si les intéressés eux-mêmes avaient tenu à corroborer son analyse, Dorothée crut sentir qu'il flottait entre les deux hommes un vague malaise d'où naîtrait sans peine une totale absence de sympathie. La couturière crut s'apercevoir que Mme Velder était arrivée au même jugement, lorsque, au cours de la dernière partie, le commis voyageur, ayant brisé la mine de son crayon, demanda le sien à M. Côté. Car, comme d'habitude, c'est Papineau qui marquait les points.

L'autre, dans un geste rapide qui avait à peine dérangé le pli du veston, venait de tirer un crayon de la poche de son gilet. Mais Papineau jeta une exclamation.

— Mosaï! montrez-nous ça au plus vite, monsieur Côté!

— Montrer quoi?

— Mais oui, firent les autres, intrigués, quoi donc?

— Ça, répondit Papineau, écartant le veston de l'autre.

Dans le gousset du gilet, on eût compté au moins huit stylos.

— Saint-Agapit, ça est un monsieur qui écrit des deux mains à la fois, ça!

— Etes-vous comptable? reporter? notaire? s'enquit Papineau au milieu des rires.

— N-non . . . rien de tout ça, répondit Côté, dont le sourire avait quelque chose d'agacé. L'explication, c'est qu'au lieu de cigares, c'est des stylos que je donne à mes meilleurs clients, moi. Ça coûte plus cher, monsieur Papineau, mais ça me vaut ça. Chacun connaît son affaire pas vrai?

Le lendemain, au repas du midi, Papineau, négligemment, demanda à M. Côté de quelle façon on pouvait devenir un de ses "clients".

— J'aimerais ça, moi, avoir une belle plume fontaine, expliqua en riant le commis voyageur.

L'homme fut bien obligé de répondre à la curiosité qui brillait dans les yeux de tous.

— Eh bien . . .

— Moi, je sais que vous avez un commerce, déclara Mme Velder. Vous m'avez appris ça l'autre jour. Un commerce avec votre frère, n'est-ce pas?

— Un commerce de timbres. De timbres-poste.

— Ah!

— Tiens.

— Vous êtes philatéliste? demanda M. Sicotte.

— Euh . . . Non, non, monsieur. Non. Pas exactement. Nous "aidons" aux collectionneurs. Je vais vous expliquer . . . Pas en détail, parce que ça ne finirait plus. Mais voici en deux mots: on achète les timbres, les timbres rayés . . .

— Oblitérés, ne put s'empêcher de dire M. Sicotte.

Mlle Dorothée intervint gentiment.

— M. Côté nous ménage, dit-elle, le regard en coulisse. Il "retient" son vocabulaire.

— N'est-ce pas, fit le professeur de piano, légèrement piqué.

M. Côté, qui ne semblait pas avoir très bien saisi la réflexion de Mlle Laviolette, modelait son sourire sur celui de la demoiselle.

Quoi qu'il en fût, lui et son frère . . . son frère et lui, plutôt . . . achetaient les timbres-poste à la livre. Au sac, même. Ces timbres leur venaient en grande partie de Halifax. Les deux frères faisaient le triage de ces milliers de timbres. Quinze, trente, voire cinquante mille par semaine.

— Et vous ne conservez que les timbres rares? questionna Alexis.

— C'est ce que nous cherchons avant tout, naturellement. On est . . . nous sommes au courant des demandes, voyez-vous.

Le reste, ils le mettaient dans des enveloppes, à raison de deux cents timbres par paquet, qu'ils détaillaient aux . . .

Il hésita une seconde avant le mot "philatélistes", puis il adressa à la couturière le même sourire que tantôt. La demoiselle répondit par un fin sourire de gratitude. Aux compliments de M. Papineau, qui trouvait ce commerce fort bien inspiré, M. Côté expliqua, avec une modestie charmante, que son frère et lui n'en étaient pas les créateurs. Ce commerce spécial ne se pratiquait, cependant, que par quelques individus. C'est que, d'abord, cela demandait un petit capital à portée de la main. Car les bénéfices n'étaient pas toujours les mêmes. Certains envois de Halifax se montraient décevants. Et puis, cela demandait une patience d'ange.

— Rien qu'à m'imaginer triant des timbres-poste à la journée belle et longue, déclara Mme Velder, moi, je sens des fourmis qui me courent dans mes yeux, savez-vous!

— Cela doit être, en effet, un travail très fatigant pour la vue, énonça M. Sicotte.

— Je n'en ai pas le moindre doute, renchérit Alexis.

— Alleï! dit la mère d'une voix finaude, ça est toi, vraiment, qui parles ainsi? Toi qui as les yeux si vifs et les doigts si agiles? . . .

Le grand silence de la maison, un samedi après-midi . . . Même le ronron de la machine à coudre, tout là-haut au deuxième, ne s'entendait pas. Mlle Dorothée faufilait, sans doute.

Mme Velder, sa corbeille à ouvrage à la main, entra dans le salon. Elle s'arrêta, surprise. Alexis était là. Elle l'avait cru sorti. Il lisait. Il rêvait, plutôt.

— A quoi songeais-tu donc, les yeux ainsi au delà de ton livre? demanda-t-elle, cherchant dans son regard une âme déjà fuyante.

— A rien de particulier, mère. Pourquoi ne serais-je pas de belle humeur?

— Hier au soir, poursuivit-elle après un silence, quand tu es rentré, je dormais.

— Il était à peine minuit, cependant.

— J'étais lasse, sans doute, car je m'étais dit: "Il ne faut pas m'endormir". Je voulais te voir. Que tu me parles un peu, bien sûr. Car hier, ça était une journée pour toi si importante, n'est-ce pas?

— Oui . . . peut-être . . .

— Pourquoi ce regard, manneke? Il t'en coûte de prendre cette décision? Ça est là ce qui te rend songeur et incertain? Fais-moi confiance, mon hommeke. Ce frère de M. Côté, tu l'as rencontré, hier. Tu l'as trouvé gentil?

— A le dire franchement . . .

— Ça est là ce qui te fait hésiter? Le travail, tu l'aimerais, peut-être, mais . . . sans cet autre M. Côté?

— Il n'est tout de même pas à ce point désagréable, mère.

— Si ça est le travail lui-même qui te fait hésiter, il ne faut pas t'en faire une tristesse, mon chéri. Car rappelles-toi qu'hier, il fut dit que pareille besogne demandait une patience d'ange. Et la patience, ça n'est pas la vertu des gens qui ont du tempérament et de l'impétuosité comme toi. Tu les as vus au travail, notre M. Côté et son frère? Moi, je crois les voir assis à une table immense, entièrement couverte de timbres-poste. Des timbres de toutes les couleurs imaginables, bien sûr. Elle doit être pareille à un véritable jardin de fleurs, cette table! Ou alors, peut-être qu'on saurait dire un arc-en-ciel découpé en petits carrés?

— Peut-être, oui . . .

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES



● "La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées"
Descartes (1596-1650).

Flamand des Vagues

de Jan van DORP

Deux petits garçons, aplatis sur le sommet des remparts d'Ostende, guettent à travers les brumes de mars, les premières voiles de corsaires apparues sur la mer. Nous sommes au temps de Jean Bart...

L'un se nomme Marinus de Boer, l'autre Frans van Maestrich. Ils ont dix et onze ans. Leur amitié sera une des plus belles choses de ce gros livre; mais Frans mourra en pleine jeunesse, tandis que Marinus remplira le roman avec sa riche carrière: aventures heureuses et malheureuses, fortune, revers. Il le remplira également avec le pittoresque de son caractère et de celui de sa descendance: Johan, Cornell, Pieter.

Nous connaîtrons deux générations de ces corsaires d'Ostende, qui prirent le nom de "Compagnons du Hareng" et qui fondèrent plus tard la Compagnie d'Ostende, pour le commerce avec les Indes. Nous assisterons à certains massacres qui faisaient partie, paraît-il, des droits de l'homme, pourvu que le bateau assailli et pillé fût celui de l'ennemi! ...

Ce roman est un roman semi-historique et un roman d'aventures, mais c'est avant tout un roman profondément humain. Ce petit Marinus qui, au début, guette le retour des corsaires, quand, finalement, ce soir-là, les bateaux entreront au port, verra son père mort parmi les victimes de la dernière bataille. Déjà sa mère n'était plus. Qui allait se charger de l'enfant? Raf Spiering, le corsaire le plus brillant, le plus adroit, le plus courageux et le plus célèbre d'Ostende. Il a deviné dans "Rinus" un marin né. Il l'éduquera, aidé de ce personnage extraordinaire qui habite avec lui, tient son ménage et l'accompagne et le sert dans ses excursions: Cornélius Carbijauw, que tout le monde appelle Oncle Cornélius.

Quand Spiering sera devenu vieux, Rinus lui succédera; et Rohan, fils de Rinus, succédera à son père, lorsque celui-ci, dans une bataille, perdra un bras.

L'action du livre est entraînante. Les nombreux caractères se développent avec logique, changent devant nous avec les années, et nous attachent par leur profonde vérité. Même les maisons et les bateaux ont leur personnalité. Vous n'oublierez plus, après avoir lu cette histoire, les voiliers de Rinus qui s'appelleront toujours: **A la grâce de Dieu.** Et ensuite, le gros vaisseau que Rohan commandera, la **Flandre Impériale**, qui partagera, hélas! le sort d'abord heureux, puis fatal, de la Compagnie d'Ostende. Vous n'oublierez plus tante Palma, la seule parente qui restait au petit Marinus, quand Spiering l'adopta, et qui avait tant peur pour la religion du petit. La maison où elle allait le laisser aux mains de deux hommes tous les deux terribles pour elle, l'inquiétait comme un antre ensorcelé, cette vieille maison qui resta seule debout, dans la rue du Bout du Monde.

"Le vieux Bout du Monde était devenu un quartier très bien, avec de belles maisons neuves tout engoncées dans leur respectabilité et l'empois de leur ciment. Elles se tenaient côte à côte, et face à face, avec des mines très distinguées de dames en visite. Elles paraissaient s'ennuyer d'une manière considérable et n'oser bouger de peur de se salir..."

Mais lorsque la rue du Bout du Monde aura subi toutes ces transformations, il ne restera plus ni de tante Palma, ni d'oncle Cornélius, et beaucoup des autres personnages seront aussi partis pour l'autre monde, même de très jeunes. La vie de corsaire était pleine de risques et fort dangereuse.

A la fin du volume, nous resterons attachés au vieux couple revenu pour finir ses jours à la vieille maison où Spiering et l'oncle Cornélius avaient accueilli le petit Marinus. Ce petit Marinus, devenu un vieillard de quatre-vingts ans... et dépouillé de la fortune qu'il avait gagnée pendant sa longue carrière, par la faillite de la Compagnie d'Ostende.

Ce gros roman, dont le récit nous transporte si loin dans le passé, nous touche comme s'il se déroulait aujourd'hui. Rien n'avait été plus charmant que les honnêtes amours de Maria et de Marinus. Maria qui se sentait parfois "le coeur comme un voilier léger sur la vague joyeuse", mais Maria qui, plus tard: "Aussi loin que ses souvenirs remontassent, jamais ne se souvenait avoir dormi toute une nuit depuis son mariage. Riqui, Johan, et demain, ses trois fils sur la mer, et les cris menaçants dans le vent..." Et rien n'est plus émouvant à la fin que Marinus et Maria dont la tendresse a survécu à l'épreuve. Des quatre enfants qu'ils ont eus, un seul est auprès d'eux: Cornell. La fille est mariée et loin. Johan et Pieter sont morts aux Indes, le premier, des fièvres, l'autre, qui était missionnaire récollet, dans une révolte...

Ce livre est d'une extrême propreté morale. L'esprit en est d'ailleurs chrétien. Si une fois ou deux, la vérité force l'auteur à nous faire soupçonner certains écarts du marin qui touche terre, les 453 pages ne contiennent pas une seule scène répréhensible. Un beau et grand livre, et fort récréatif.

Michelle Le NORMAND.
Pour le Service de Presse
de l'Université d'Ottawa.

(1) **Flamand des Vagues,** par Jan van Dorp. Librairie Plon, 453 pages. Distribué par le Cercle du Livre de France, Montréal.

Aux Editions Fides



M. François-Albert Angers, L.SC.C., professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, vient de publier dans la collection "Bibliothèque économique et sociale" des éditions Fides un ouvrage d'extrême importance intitulé: "Initiation à l'économie politique".

Faussaires et faussetés en histoire canadienne, le livre dénonciateur fameux de Gustave Lanctôt, pénètre partout. Son succès est formidable. Dans tous les milieux on le demande, dans tous les milieux on reste stupéfaits de ses révélations. Pour compléter vos connaissances historiques canadiennes, les corriger, voilà le livre indiqué. Son auteur, mieux que tout Canadien, était qualifié, comme archiviste canadien, pour donner un livre sérieux, un livre d'une grande documentation. Les éditeurs de cet ouvrage, les Editions Variétés, sont très heureux de l'accueil enthousiaste que reçoit partout **Faussaires et faussetés en histoire canadienne.**

On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction; et s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire. — LA BRUYERE.

Viennent de paraître

Aux Editions Fides

Initiation à l'économie politique

(avec applications au Canada)
par F.-A. ANGERS

N'avez-vous pas déploré maintes fois l'absence d'un traité d'économie politique d'inspiration canadienne, écrit à l'intention et à l'usage des Canadiens français? C'était là une lacune grave et fort ennuyeuse, disiez-vous, et avec raison. Or, cette lacune n'existe plus aujourd'hui. M. François-Albert Angers, diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques de Paris et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, vient en effet de publier cet ouvrage depuis longtemps désiré.

M. Angers est très avantageusement connu, non seulement dans les milieux universitaires, mais même dans les milieux financiers et administratifs où il est appelé très souvent à se prononcer sur telle ou telle question. Il collabore en outre à plusieurs revues et ses écrits font autorité aussi bien à l'étranger qu'au Canada. Il est sans contredit notre premier sociologue et économiste.

Le traité qu'il présente aujourd'hui au public est le fruit de sa longue carrière de professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et à l'Université de Montréal. C'est dire que chaque définition, chaque mot sont pesés, réfléchis, vidés de leur sens. La qualité première de l'ouvrage est la concision et la clarté. On devine que le professeur a revisé, refondu et complété bien des fois ses notes de cours avant de se décider à les livrer à l'impression. L'ouvrage y a gagné cette autorité que confère une longue expérience et qui fait de certains volumes des ouvrages de base auxquels on recourt sans cesse.

L'auteur parcourt le cycle entier des divers domaines de la science économique. Parti de la notion de celle-ci, il s'arrête au problème de la consommation, de la production, de la distribution, étudie les phénomènes de la circulation: valeur, prix, monnaie, systèmes monétaires, crédit, bourse, change, etc., et de la répartition: salaire, loyer, intérêt, etc., et termine avec une magnifique synthèse sur une politique gouvernementale sur le plan national.

Nous pouvons affirmer, et la critique nous donnera sans doute raison, que l'ouvrage de M. Angers est l'un des plus concis, des plus clairs et des plus orthodoxes qui aient été publiés au Canada.

Initiation à l'économie politique est le 7ème ouvrage de la collection "Bibliothèque économique et sociale" qui groupait déjà les ouvrages suivants: "Invitation à l'étude", "L'homme d'affaires" et "Le citoyen canadien-français", d'Esdras Minville; "Le mouvement ouvrier canadien", de Jean-Pierre Després; "Les doctrines économiques", de Paul Hugon; "Géographie économique du Canada", de Raymond Tanghe.

Ouvrage de 308 pages, édité chez **Fides.**

Prix par la poste: $2.15.

Aux Editions du Lévrier

Un saint chez les papas

par M.-V. MASSON, O.P.

Dans l'espace de quelques mois les Editions du Lévrier se voient dans l'obligation de publier une nouvelle édition, la troisième, de cette brochure. Ceci en indique l'intérêt et la popularité. Le succès est dû surtout au sujet traité. Il s'agit en effet d'une étude sur le père de la sainte la plus populaire dans le monde entier, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

On n'écrira jamais trop et on ne prêchera jamais trop sur le rôle irremplaçable du père dans l'éducation des enfants. Nous sommes ici en présence d'un cas concret et très bien réussi, celui de M. Louis-Joseph-Stanislas Martin. Personnage contemporain, connu surtout par sa petite fille, sa conduite est un message aux hommes de notre temps. Et chose remarquable, plus le culte de la petite sainte prend de l'extension, plus aussi on veut connaître celui qui a été le père de "l'enfant chéri du monde".

Tous les peuples sont reconnaissants à sainte Thérèse des nombreuses faveurs que sa puissance d'intercession leur obtient, mais nous devons être aussi reconnaissants à son père qui a été le premier artisan de la sainteté de cette sainte si universellement aimée. Dans cette brochure qui veut faire connaître davantage l'action du père dans la formation vertueuse de la fille, on ne trouve rien d'abstrait, rien de compliqué. Mais le grand secret de la bonne éducation, qui est le bon exemple, est rappelé en termes convaincants et faciles à saisir par tous les esprits. M. Martin restera pour toujours un père de famille modèle et un éducateur exemplaire à proposer à tous ceux qui ont charge d'âmes.

La vie de M. Martin qui a été si édifiante pour la petite Thérèse et ses soeurs, le sera aussi pour tous ceux qui liront cette brochure. Propager ce petit livre c'est à la fois faire un acte d'apostolat qui peut avoir un grand rendement dans les foyers, et c'est aussi accomplir une action qui sera très agréable à la "semeuse de roses".

Une brochure de 64 pages, publiée par les Editions du Lévrier. **Prix par la poste: $0.40.**

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — Maison de 6 appartements, en bon état. S'adresser à Mme H. Bellerive, St-Pierre, Man. 986-45P.

ON DEMANDE — Vers la fin du mois d'avril — Conducteur de camion expérimenté, pour magasin de campagne dans centre de la Saskatchewan. Doit être catholique, sobre et honnête. Donner toute information et âge. Salaire $75.00 par mois, logé et nourri. Ecrire à Boîte 987, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 987-49P.

A VENDRE — Cultivateur de 8 et 10 pieds sens unique Cockshutt no 34; 2 moulins à vent "Venless", 20 pieds de tour, chaque engin Delco produit 850 volts et 32 volts; un moteur d'un quart de force, de 32 volts, complet avec poulie et une perforeuse (drill) à la main, de 32 volts. Pour plus de renseignements, s'adresser à J.-E. Labrecque, Boîte 604, Rosetown, Sask. 985-44P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Telephones: 97 125 ou 204 567

PERSONNEL

HOMMES, FEMMES MAIGRES. Engraissez de 5 à 15 liv. et obtenez un regain de vitalité. Essayez les comprimés-toniques Ostrex. Double effet: chair neuve et saine, vigueur nouvelle. Nouveau format d'essai, seulement 60c. Toutes pharmacies.

UN PROJECTIONNISTE DE CINEMATOGRAPHIE, Camp Shilo. Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement ou aux bureaux de la Commission du service civil à Winnipeg. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir à la Commission du service civil, 436, rue Main, Winnipeg, au plus tard le 1er mars 1949. (2965)

COUVOIR DE LA MAISON SAINT-JOSEPH
Nous offrons des poussins d'un jour issus uniquement de notre troupeau qui a été soigneusement sélectionné depuis plusieurs années. Nos poules ont subi avec avantage l'épreuve contre le Poulorum. Nous offrons seulement la WHITE LEGHORN. Assurez-vous des poussins de choix, WHITE LEGHORN R.O.P. SIRED en commandant dès aujourd'hui au
COUVOIR DE LA MAISON SAINT-JOSEPH
Otterburne, Man.
993-44C.

A VENDRE — Camion Chevrolet neuf, 1 tonne. Camion Chevrolet, 3 tonnes, double réduction, à prix coûtant. S'adresser à suite 1, 283, avenue Provencher, St-Boniface. 991-44C.

CORSETIERE
représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

Pour achat et vente de propriétés de ville et de campagne, commerces, fermes, maisons de rapport, blocs, prêts à 5 % sur première hypothèque,
S'adresser à Arthur Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. (bureau) 208 178 (rés.) 206 952
891-T.F.

JE DESIRE CORRESPONDRE AVEC UNE VEUVE canadienne; j'ai un bon emploi et une bonne éducation. Je suis dans la cinquantaine et je marche avec une béquille. Désirerais rencontrer une amie sérieuse. S'adresser à Boîte 329, Transcona, Man.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg. bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal. 980-2P

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs de commerce,
S'adresser à A. Sylvestre
521, rue St-Jean-Baptiste
St-Boniface
Téléphone 929 398

A LOUER — Chambre meublée, au 1er étage, facilités pour faire la cuisine. S'adresser à 472, rue Ritchot, St-Boniface. Téléphone 204 928. 992-44C.

ON DEMANDE — Fille honnête, bilingue, avec expérience, cuisinière (short orders) pour restaurant en face de l'hôpital de St-Boniface. Chambre et pension. S'adresser au Café LaVérendrye, 414, rue Taché, St-Boniface. 989-45C.

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.00 franco. 975-46C.

A LOUER — Chambre double, meublée, près autobus. S'adresser à 440, rue Langevin, St-Boniface. 996-44C.

A LOUER — Chambre meublée, bien chauffée, pour 2 ou 3 jeunes filles, située en avant au premier étage. S'adresser à 252, rue Notre-Dame, St-Boniface. Téléphone 208 229. 995-44C.

TERRE A VENDRE — 158 acres à l'épreuve de l'inondation, dans village à 18 milles de Winnipeg. Chemin pavé, Hydro, High School jusqu'au 12e grade. Maison 18 x 26. 75 acres labour d'été; 25 acres retour de luzerne; 20 acres en luzerne; 20 acres pour guéret de printemps; 10 acres de bois. $70.00 l'acre comptant. S'adresser à J. Régnier, St-François-Xavier, Man. 990-44P.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à A.Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man. Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère. Boîte 329. Transcona, Man. T.F

PLOMBERIE et REPARATIONS
Pour nous, pas de travaux trop considérables ou trop minimes. Ouvrages et réparations de toutes sortes
ENGLISH PLUMBING & HEATING CONTRACTORS
274, rue Garry Tél. 92 792
Demandez M. A. Plamondon—89 948
Winnipeg

A VENDRE — Piano, Ennis, $150. Radio électrique, 5 lampes, "Marconi", $20. Phonographe "Viking", $10. Chaque article en bon état. S'adresser à 366, rue des Meurons, St-Boniface. Téléphone 206 016. 998-44C.

A VENDRE — Automobile Meteor Custom Sedan 1949. Plus de $125.00 d'extras. Millage actuel, 885 milles. S'adresser à 190, avenue Provencher, St-Boniface. Téléphone 208 178. 879-44C.

DEMOISELLE DESIRE 1 ou 2 chambres non fournies, avec usage du téléphone. Dans le centre de St-Boniface, si possible, pour le 1er mars. Téléphoner à 203 987. 999-44C.

A VENDRE
Dans un centre de langue française, propriété de revenu, 2 acres de terrain, jardin, plusieurs arbres fruitiers, bonne maison pour propriétaire, 4 maisons louées et 10 cabines, appartements fournis. Plus de $5,000.00 de revenu par année, et peut être facilement augmenté. $20,000.00 comptant, et balance par paiements faciles.
Si intéressé, écrire à:
1026, rue Brunette, Maillardville, C.-B. 974-44P.

Enlevez les poils disgracieux, marques sur le visage, verrues, comédons, boutons, pores élargis, sûrement et pour toujours. Travail fait sur rendez-vous. S'il vous plaît, écrire en anglais. Téléphoner à 45 103, Lucille Landy, s.e.e., 436, avenue Rosedale Winnipeg. 996-45C

DES PREPOSES D'USINE DIESEL, $2,160-2,460, Churchill, Man. Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement, ou aux bureaux de la Commission du service civil à Winnipeg. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir à la Commission du service civil, 436, rue Main, Winnipeg, au plus tard le 8 mars 1949. 2979

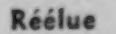
A LOUER — Suite de 2 chambres, meublées, avec salle de bain. S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface. 997-44C.

A VENDRE
Sur la rue Edgewood, au Norwood
Duplexe en stucco, bâti selon spécifications. 4 chambres et solarium (sunroom) en bas, et 4 chambres et solarium en haut. Planchers de chêne en haut, et d'érable en bas; grande cuisine moderne. Possession immédiate de la suite d'en bas. Revenu de la suite du haut, $50.00 par mois. $4,000.00 comptant assurera le marché. Prix, $9,300.00.
Téléphoner à M. Blondin à 927 486 — le soir, 35 966
ou voyez-le à
CANADIAN REALTY COMPANY
Edifice Stobart
Prêts et assurances
993-44C.

A LOUER — Chambre, pour demoiselle, de préférence. Facilités pour faire la cuisine. S'adresser à 192, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone 207 252. 994-44C.

E. MICHALOT
Meadow Portage, Man.
Commerçant de poisson depuis au delà de 25 ans.
Aubaine pour février:
Brochet rond
6½c la livre
Le paiement doit accompagner la commande. Livraison rapide.
978-46P.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man. 406-T.F


Réélue



Mme E. T. Etsell a été réélue présidente de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises pour l'année 1949, au cours d'une réunion de cette association tenue le 9 février dernier.

Au Sacré-Coeur

Soirée récréative

Malgré la température inclémente, la soirée organisée par la Congrégation des Enfants de Marie fut un beau succès. Une quarantaine de personnes prirent part aux divertissements. De nombreux cadeaux agrémentèrent les activités.

Au cours de la soirée, les congréganistes présentèrent un joli crucifix à Mlle Béatrice Lévesque qui, pendant les trois dernières années, présida la congrégation. Elles voulurent ainsi témoigner leur respect et leur soumission envers l'autorité. C'est un beau geste de la part des membres.

Pour clore cette belle soirée, un goûter fut servi. Nous remercions sincèrement la présidente, Mlle Constance Gareau, ainsi que toutes celles qui ont contribué à ce beau succès.

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Ligue des dames

Carlow	8
Beaubien	6
Joyal	6
Newman	4

Ligue de 10 quilles

Equipe	G.	P.
Banque Can. Nationale	11	7
Bijouterie Bourbonnais	10	5
Cercle Ouvrier	10	8
Club du Sacré-Coeur	10	8
Guertin Frères	10	8
Canadian Publishers	8	10
Hôtel Roblin	4	11
Mercier	3	9

Visite au Cercle Ouvrier

Samedi dernier, nos joueurs se rendaient au Cercle Ouvrier pour ouvrir la série de quatre rencontres pour le trophée "Dufault". L'équipe du Cercle Ouvrier sortit victorieuse. Nos félicitations à nos amis de St-Boniface.

Le Cercle Ouvrier jouira donc d'une réserve de 176 points lors de la deuxième rencontre qui doit avoir lieu dans nos salles.

A VENDRE
A St-Boniface
Jolie maison dans bon district résidentiel. 2 suites, 2 installations de plomberie. Bâtie en 1947. Planchers de chêne, chauffage à air climatisé. 1 suite louée à $45.00 par mois. Prix, $9,300.00. Paiements faciles.
S'adresser à M. Pariseau, en téléphonant, le soir, à 89 276
FOUR PROVINCES INVESTMENT COMPANY
2,-300, rue Main
Tél. 925 266 1000-44C.

MAGASIN GENERAL
A VENDRE
Dans grand centre français et anglais. Chiffre d'affaires, $60,000.00. Stock propre. Prix, $2,000.00, plus stock, $15,000.00. Logis. Bonnes écoles et églises.
Ecrire à René Pariseau
Ou téléphoner, le soir, à 89 276
FOUR PROVINCES INVESTMENT COMPANY
Tél. 925 266 2-300 rue Main
1000-44C.

DES ECHANTILLONNEURS DE GRAIN $1800-$2280, Winnipeg. Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de la Commission du service civil à Winnipeg. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir à la Commission du service civil, 436, rue Main, Winnipeg, au plus tard le 3 mars 1949. 2977

FERME A VENDRE
Centre canadien-français—Près de l'école, électricité, 560 acres, dont 425 en culture, bonnes bâtisses. Prix, $11,500.00, ou peut vendre 400 acres avec bâtisses pour $8,900.00 Comptant requis, environ $6,000.00.
A échanger pour résidence à St-Boniface—Terre de 125 acres, à Ste-Anne. Bâtisses moyennes. Environ 75 acres en culture; le reste, en pâturage et bois.
A vendre
A St-Boniface—Rue Notre-Dame — 2 lots de 33 pieds. Prix sur demande.
A vendre
Chemin Speers—18 acres avec bâtisses modernes. Prix, $7,000.00 ou 8 acres avec bâtisses pour $6,000.00. Comptant requis, $2,500.00.
S'adresser à Art Tougas, 190, ave Provencher
Tél. 208 178 Rés. 206 952

A VENDRE
A St-Boniface—Rue des Meurons — Maison moderne de 6 chambres, planchers de chêne, lot 33 pieds et garage. Prix, $6,500.00. Comptant requis, $3,000.00.
St-Boniface—Cottage semi moderne de 5 chambres. Prix, $2,650.00.
Norwood—Cottage moderne de 5 chambres, chauffage automatique (Boher). Possession 1er avril. Prix, $4,500.00. Comptant requis, $2,600.00.
St-Vital, près de l'église St-Eugène—Bungalow de 6 chambres. Prix, $3,500.00.
Winnipeg—Rue Toronto — Maison moderne de 6 chambres. Prix, $6,250.00.
Winnipeg—Rue Wellington — Près de la rue Notre-Dame — Bungalow moderne de 5 chambres. Prix, $4,700.00. Comptant requis, $1,500.00.
S'adresser à ART TOUGAS
190, ave Provencher
Tél. 208 178 Rés. 206 952
979-44C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

En l'absence du Grand Chevalier A.-H. Côté, actuellement en voyage, le frère V. Guilbert présida l'Assemblée du 14 février.

Il nous fait grand plaisir de noter que l'assistance à notre dernière assemblée était nombreuse et qu'un excellent travail s'y est fait.

Nous assistons à un renouveau de foi chez les Chaveliers, lequel nous édifie profondément. Souvent il suffit qu'une occasion se produise pour que l'on puisse réaliser jusqu'à quel point la foi de notre population et en particulier de nos Chevaliers est solide.

Centre d'Information Catholique

Désireux de mieux faire connaître l'Eglise tout d'abord aux catholiques et ensuite aux non-catholiques, les Chevaliers ont décidé de donner suite à un projet qu'ils caressaient depuis longtemps et dont ils avaient déjà d'ailleurs élaboré les plans autrefois. Il s'agit d'un centre d'Information Catholique qui aurait pour mission de renseigner le public sur notre foi. Le grand Chevalier A.-H. Côté, les frères R. Blanchette et E. Dumas représenteront le Conseil Provencher sur le comité qui aura pour mission de diriger les activités du Centre d'Information Catholique.

Le Conseil de St-Boniface, nous dit-on, sera représenté par le grand Chevalier C. Muller, le député de District Paul Baccaert et le frère H. de Moissac.

Les Chevaliers de Colomb sont priés d'encourager cette brillante initiative. Ils peuvent y collaborer en se faisant eux-mêmes les apôtres de la vérité ou encore en soutenant de leurs aumônes l'oeuvre qui vient d'être lancée.

Des offrandes touchantes sont déjà parvenues au Comité: par exemple celle de cet ouvrier qui sacrifie volontiers sa caisse de bière pour en offrir le montant au Centre d'Information.

Réunion spéciale

Une réunion aura lieu le dimanche 20 février au restaurant Blackstone, à laquelle les présidents des Sous-Conseils sont très spécialement invités à assister. La réunion commencera à 3 heures de l'après-midi au restaurant ci-haut mentionné. Un souper sera ensuite servi.

Retraite fermée

Nous ne saurions mieux faire pour nous préparer au bon combat que d'assister à la retraite fermée des Chevaliers qui aura lieu du 11 au 14 mars prochain. Nous y puiserons les grâces nécessaires ainsi que de précieuses directives. A quoi servira à l'homme d'avoir gagné l'univers s'il ne parvient pas à gagner son salut éternel?

Soirée du Mardi gras

Nous convions tous nos Chevaliers et leur épouse ou amie à notre soirée annuelle du Mardi-Gras en la salle du Sacré-Coeur. Le conférencier, R. Blanchette, promet amusements divers, prix de toutes sortes et bon goûter.

Agir fermement

Que doit-on faire si l'on nous envoie par la poste ou si l'on distribue à nos maisons de la littérature qui porte atteinte à notre foi et à notre dignité de chrétiens? Tout simplement la retourner à son auteur.

Ainsi, en semblable circonstance, un Consul d'un pays dont nous sommes toujours très fiers n'y est pas allé par quatre chemins, lui!... Invitation à suivre son exemple.

* * *

Bientôt, il sera impossible de parler de Luther ou d'Henri VIII ou encore de Julien l'Apostat sans que certains se sentent visés. Tout de même! ! C'est se donner beaucoup d'importance.

* * *

"Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose" a dit quelqu'un. Il semble que l'adage de ce grand savant trouvera son démenti chez nous. Au fait, nous ne sommes plus des gogos.

* * *

D'ailleurs, si certains préfèrent considérer Chiniquy comme leur patron, c'est leur affaire. Un Patron, c'est un homme que l'on essaie d'imiter.

* * *

Un blanc-bec, peu fort en orthographe, (son père l'est beaucoup plus), se mêle de critiquer la nôtre. Encore, faut-il s'essayer, mon bon! Un autre, beaucoup plus fort puisqu'il prétend écrire un livre qui ne nous donnera enfin la vérité, présume que nous sommes prêtre ou que nous sommes inspiré par l'un d'eux. C'est à se tordre, n'est-ce pas? Et l'énigme de Bistouri demeure impénétrable.
BISTOURI.

Me souvenant des instructions de l'Apôtre, je vous dirai avec lui qu'il ne doit pas nous être à charge de vous répéter les mêmes choses et qu'il vous est nécessaire de les entendre. — BOSSUET.

Il est plus beau et plus difficile d'arracher les hommes civilisés à leurs préjugés que de civiliser les hommes grossiers, plus rare de corriger que d'instituer.
VOLTAIRE.

Celui qui fait une objection s'admire toujours.
Ernest HELLO.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Le 1er février, Mme E.-T. Etsell, présidente de la Section Winnipeg-St-Boniface de la Fédération, recevait les membres de l'Exécutif à son domicile 111, rue Gérard, pour l'assemblée mensuelle.

Une très agréable après-midi y fut passée suivie d'un excellent goûter. Nos remerciements bien sincères à notre gracieuse hôtesse.

Suivant l'assemblée générale mensuelle, tenue dans une salle du sous-sol de la cathédrale, le mercredi 9 février dernier l'élection du nouvel exécutif eut lieu.

Voici nos officières pour 1949:

Présidente, Mme E.-T. Estell, réélue par acclamation; 1ère vice-présidente, Mme J.-E. De Gagné; 2ème vice-présidente, Mme Pierre L'Evesque; secrétaire, Mme J.-E. Cossette, réélue par acclamation; trésorière, Mme L. Aubin, réélue par acclamation; conseillères, Mmes J.-C. Lavoie, J.-A. Rhéaume, Léon Nault et M.-L. Barnabé.

A l'avenir les membres dont les cotisations seront arriérées de plus d'un an ne recevront plus d'avis de convocation mensuel. A vous, mesdames, de vous mettre en règle.

Maria COSSETTE,
secrétaire.

NOUVEL AMBASSADEUR

LONDRES — M. Helm, ministre de Grande-Bretagne a Budapest, est nommé à Tel-Aviv, annonce le Foreign Office.

Cette nomination fait suite à la reconnaissance de facto du gouvernement provisoire d'Israël par l'Angleterre. En attendant l'arrivée de M. Helm, c'est M. Mariott, consul général à Haïfa, qui remplira les fonctions de représentant par intérim.

ROME — Le nombre des mariages et des naissances a diminué en Italie pendant les onze premiers mois de 1948 par rapport à la même période de l'année précédente.

Les statistiques officielles révèlent en effet que les mariages se sont élevés à 350,000 en 1948, soit une diminution de 43,000 sur le chiffre de 1947, et le chiffre des naissances est de 915,995, inférieur de 4,460 à celui des onze premiers mois de 1947.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère. Boîte 329. Transcona. Man. T.F

Canonisation prochaine



On s'attend à ce que la canonisation de la vénérable Marguerite Bourgeoys se réalise pendant l'année sainte de 1950. D'après les historiens, Marguerite Bourgeoys est la première à avoir fondé une congrégation religieuse en Amérique, la première à faire construire une église à Montréal et la première, également, à fonder une école en Nouvelle-France. Née à Troyes, en France, Marguerite Bourgeoys vint au Canada en 1653 et mourut en 1700. (CW).

PARIS — Le ministre français des Affaires étrangères, M. Robert Schuman, a annoncé que son gouvernement s'oppose à toute conférence quadripartite jusqu'à ce que la Russie mette fin au blocus de Berlin. M. Schuman a également déclaré que la France n'a aucunement l'intention de proposer des pourparlers avec Moscou, en vue d'établir une paix définitive, tant que le pacte d'Alliance de l'Atlantique-Nord n'aura pas été conclu.

WASHINGTON — L'aviation américaine a soumis au Congrès un plan de défense canado-américain, en vertu duquel l'Amérique du Nord serait munie d'une muraille de radar extrêmement efficace, pour déceler l'approche de tout avion ennemi.

L'opinion peut être comparée à la vapeur. Pour la former il faut du feu; mais quand une fois elle est formée, elle soulèverait les Pyrénées. Alors les hommes ne se comptent pas à la manière ordinaire, ils ne s'ajoutent plus; ils se multiplient les uns par les autres; trois et trois font neuf; cela s'est toujours vu.—J. de MAISTRE.